



Les enfants de Château-Garnier nous racontent leurs activités périscolaires

*A lire en page 9*



Le Comité d'Echanges Culturels et de Jumelage a fêté ses 35 ans...

*A lire en page 56*

# CHATEAU-GARNIER, INFOS.

## Château-Garnier et ses belles fontaines...



*Le Petit Chabanne*



*Le Grand Brizard*



*Couture*



*Le Grand Brizard*

## LE MOT DU MAIRE



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je viens vous présenter notre bulletin municipal qui retrace la vie de notre commune au cours de l'année écoulée.

2014 a été tout d'abord marquée par les élections municipales et je vous remercie à nouveau pour la confiance que vous nous avez témoignée.

2014, c'est aussi la mise en place progressive de la réforme territoriale dans un contexte économique plus que difficile pour notre pays. Cette réforme structurelle est plus que nécessaire mais elle doit l'être dans la concertation et le dialogue et faite avec bon sens. Force est de constater que c'est loin d'en être le cas et que la bêtise (je suis poli) n'a pas de couleur politique. Les élus des communes rurales ne sont pas entendus, pire ils sont parfois méprisés voir humiliés, si ce n'est tout simplement ignorés. L'exemple de la fusion forcée de notre syndicat d'eau (SEASV) dans un syndicat unique est très

évocateur de cet état d'esprit, tout comme la scission en deux de notre ancien canton (et par là même de notre Communauté de Communes). Où est le bon sens, la pertinence de ces mesures, la concertation avec les élus ? Cela ne laisse présager rien de bon pour l'avenir, notamment en ce qui concerne le prochain regroupement de nos Communautés de Communes et tout simplement pour nos communes rurales. Ces dernières sont en train d'être asphyxiées financièrement en augmentant leurs charges (rythmes scolaires, mises aux normes...) et en baissant progressivement leurs dotations. Celles-ci ont baissé de 3 850 € en 2014 et vont diminuer encore de 9 500 € en 2015 sans compter la remise en question du Fonds Départemental de Péréquation de la taxe Professionnelle pour les communes défavorisées à partir de 2016 (26 200 € pour Château-Garnier).

Mais au delà de ces considérations, et

comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, 2014 est une année où notre commune a encore su faire preuve de dynamisme, tant au niveau de ses réalisations (Salle Semailles au Vent, Salle des Fêtes, mise en place des rythmes scolaires...) qu'au niveau de ses animations (Foire de Château-Garnier, rencontres du Jumelage...) et de ses associations.

Je vous laisse le soin de découvrir tout cela en parcourant ce bulletin municipal que le comité de rédaction a voulu le plus complet possible. J'en profite pour remercier du fond du cœur les bénévoles qui ont participé avec beaucoup de dynamisme et d'abnégation à sa rédaction.

Tout en ayant une pensée pour les familles qui ont été éprouvées en 2014 et en attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité le dimanche 4 janvier, je vous souhaite à tous une excellente année 2015.

## Les numéros utiles

### SERVICES

Mairie : 05 49 87 80 11

Agence Postale : 09 77 61 35 04

Ecole : 05 49 87 88 54

Garderie : 05 49 87 88 43

Cantine : 05 49 87 97 48

Restaurant Hôtel Auberge Le Castel : 05 49 87 22 46

Multiservice dépôt de pain : 05 49 87 86 23

### SANTE

#### Médecins :

Dr. HEBRAS LELONG Christelle : 05 49 51 90 50

Dr. ROUET NAILANI Marion : 06 14 13 11 48

Numéro vert des médecins de garde : 05 49 50 50 50

#### Infirmières :

Mmes HERAULT, BEAUFORT, LANIER et LUCAS : 05 49 59 52 14

#### Kinésithérapeute :

Mme GUILLARD SIEPER Claire : 05 49 87 02 12

Urgences : 15

Urgences à partir d'un portable : 112

Pompiers : 18

Police/Gendarmerie : 17

Clinique Vétérinaire : 05 49 87 80 23

#### Assistante sociale :

Mme MAURANTIN : 05 49 87 01 35



## L'état civil



### NAISSANCES

DUBUISSON Théo : 14/08/2014  
 MONTOUX Lyam : 24/07/2014  
 NAÏLANI Anaëlle : 02/07/2014  
 PIED THIMONIER Timéo : 07/02/2014



### MARIAGES

TROCHET Sébastien et TOUGERON Isabelle :  
 le 15/02/2014  
 DUVERGER Daniel et GAUTHIER Annick :  
 le 16/08/2014  
 RIGOLLET Jérôme et BREGEOT Nathalie :  
 le 16/08/2014  
 BERNARDEAU Hervé et ROGER Benoîte :  
 le 23/08/2014  
 BAILLY Jean-Christophe et BENAITEAU Elise :  
 le 06/09/2014



### DECES

ELIE Micheline née PIEDOR, le 09/05\*  
 MENNETEAU Henriette née PRESSAC, le 30/05\*  
 BELLICAUD Odette née DELAGE, le 12/06\*  
 REMAUD Louis, le 28/07  
 GABORIT François, le 06/08\*  
 DUCROQ Margaret née THOMAS, le 08/08  
 CHAMBON Renée née DAUGER, le 19/09  
 BUZIN Simone née CATHRINE, le 11/10\*  
 COUTELLIER Denise née DUFOUR, le 17/10\*  
 CHAMBON Camille, le 19/10  
 SOUCHAUD Simone née ROI, le 5/11\*  
 ROUGIER Ginette née LANCINO, le 16/11\*.  
 FRETIER Hélène le 23/11\*  
 CAILLE Claire née THIAUDIERE, le 8/12  
 BELLARBRE Léon le 14/12\*  
 \* : Maison de retraite

GUICHARD Suzanne née TRICHARD, le 18/12/2013  
 BAUDET Maurice, le 7/01  
 ROYER Marie née TOULAT, le 11/01\*  
 MORISSET Henri, le 12/01\*  
 CHEVAIS Micheline née DUPUYDUPIN, le 16/01  
 MEUNIER Jacques, le 01/02  
 BOBET Josette née DUFOND, le 03/02\*  
 TEXIER Martine née RIVAUD, le 07/02  
 PELLETANT Franck, le 07/04  
 BENAITEAU Joseph, le 07/04  
 COUDERC Marie née ADELBERT, le 27/04  
 GETREAU Guy, le 28/04  
 SEIGNOURET Isabelle née OLIVA, le 04/05\*  
 JARRY Georgette née DORTET, le 07/05\*

## Le recensement



**Cette année, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découlent la participation de l'État aux budgets des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

**Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.**



## Mariage de deux conseillers municipaux

Les mariages sont relativement rares dans nos petites communes et constituent un événement très apprécié par l'Officier d'état civil qu'est, entre autre, le maire.

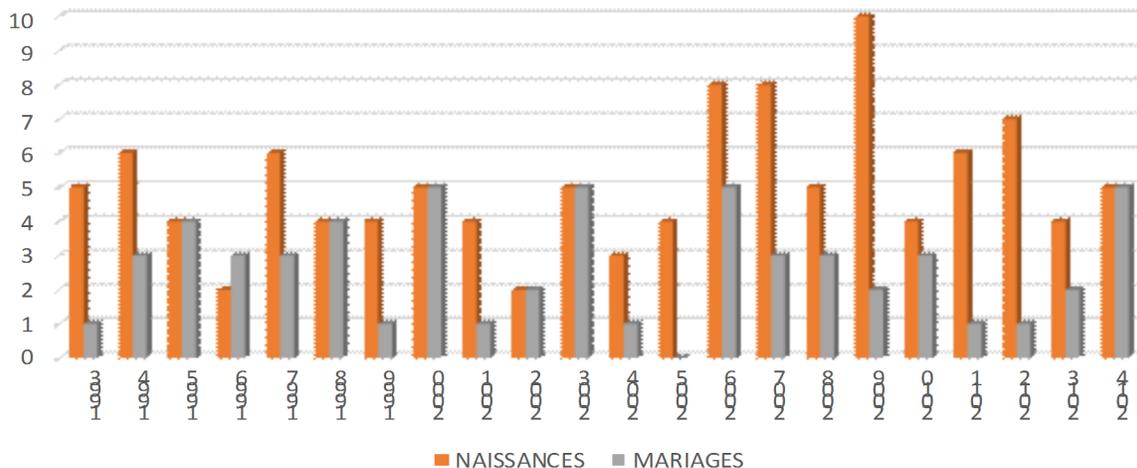
2014 a été une année particulièrement faste puisque ce ne sont pas moins de 5 mariages (dont 2 le même jour) qui ont été célébrés, ce qui ne s'était pas vu depuis 2006.

Et, cerise sur le gâteau, après avoir marié un ancien adjoint, Daniel DUVERGER avec Annick GAUTHIER, Monsieur le maire a eu l'immense plaisir de célébrer 2 mariages de conseillers : Jérôme RIGOLLET avec Nathalie BREGEOT, le 16 août et Benoitte ROGER avec Hervé BERNARDEAU le 23 août.

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés !



Evolution des mariages et des naissances depuis 1993



## Le point sur le personnel communal

Suite au départ en retraite de Thierry LUCQUIAUD et la mise en place des rythmes scolaires et de la nécessité de la présence d'un agent faisant fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) pour la classe de GS-CP-CE1, la Commune a recruté 4 agents en CUI (Contrat unique d'insertion). Ces contrats à temps partiel de 22 h d'une durée de 20 mois maximum ont la particularité d'être partiellement pris en charge par l'Etat (de 70 à 90 %).

C'est ainsi que nous avons eu le plaisir de recruter Jean-François LICOINE, Yann LAVAGNE puis Antoine CAUET et enfin Chantal HOLTSMANN en novembre.

Vous trouverez ci-dessous leurs principales tâches sachant que la plupart d'entre eux sont très polyvalents.

### Services techniques :

- Jean-François Thomas (35h) : Responsable du service ; entretien voirie et des bâtiments...
- Didier CHARDAT (35h) : Entretien des bâtiments et du petit patrimoine, espaces verts...
- Jean-François LICOINE (22h) : Entretien des bâtiments, espaces verts...
- Yann LAVAGNE (22h) : Entretien des espaces verts...
- Antoine CAUET (22h) : Entretien des espaces verts, entretien des bâtiments ...

### Services Scolaires :

- Sandrine SAUZET (33h) : ATSEM mais aussi garderie, activités périscolaires....
- Marylène ROUET (26h) : Cantinière mais aussi garderie, activités périscolaires, ménage ...
- Chantal HOLTSMANN (22h) : ATSEM mais aussi garderie, activités périscolaires....., ménage ...

### Services Administratifs :

- Michel ROUET (35h) : Secrétaire de mairie et remplacement Agence Postale
- Audrey LAVAGNE (35h) : Agence Postale mais aussi garderie, activités périscolaires, ménage, aide au secrétariat ...

Cette liste des personnes œuvrant pour la Commune ne serait pas complète si nous ne mentionnions pas la Bibliothèque Municipale qui est totalement animée par des bénévoles que nous tenons à remercier pour leur dynamisme et le travail remarquable effectué tant au niveau des adultes qu'au niveau des enfants avec entre autre des animations dans le cadre des activités périscolaires.

- Edwige MONTFRONT : Responsable de la bibliothèque
- Claudette BONNIN
- Jacqueline VETAULT
- Marie-Thérèse ALASTRA
- Angela STEPHEN
- Marie-Josèphe BERNARD.

Pour les activités périscolaires n'oublions pas également les bénévoles du Club de l'Amitié (Huguette LEOBET...)

## Départ à la retraite de Thierry



Après 34 années de services rendus à notre collectivité et une carrière exemplaire et suite à des ennuis de santé Thierry Lucquiaud a été admis à faire valoir ses droits à la retraite le 28/02/2014 avec effet rétroactif au 1er novembre 2013.

Le Conseil Municipal a tenu à honorer ce départ en retraite et de nombreuses personnes (élus, anciens élus, collègues et anciens collègues de travail, représentants des associations...) ont répondu présentes le 18 mai 2014 à la salle des fêtes de Château-Garnier afin de partager avec lui un excellent moment de convivialité.

Pour comprendre les raisons de cet élan d'amitié, il nous paraît bon de retracer brièvement sa vie et sa carrière comme l'a fait M. le maire au cours de son allocution.

Né le 10 décembre 1954, Thierry fait partie d'une grande famille de 9 enfants (6 garçons et 3 filles) bien implantée à Château-Garnier.

Après avoir travaillé comme apprenti puis ouvrier menuisier de 1970 à 1975 dans l'entreprise SITEAU à Payroux (il en garde d'ailleurs un souvenir impérissable : 3 doigts coupés) et enfin comme ouvrier à l'entreprise SER de 1975 à 1979, il a posé sa candidature pour être ouvrier d'entretien de la voirie à Château-Garnier.

Cette candidature a été retenue en 1979 et il a été titularisé en 1980.

Ensuite il a obtenu plusieurs promotions :

- le grade d'agent d'entretien en 1988 ;
- celui d'agent d'entretien qualifié en 1993 ;
- celui d'agent technique qualifié en 1997 ;
- enfin celui d'agent technique principal en 2001 ;
- agent technique en Chef en 2003 ;
- adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe (échelon n°6) en 2007 ;
- changement d'échelon et passage au n°7 en 2008 ;
- avancement d'échelon et passage à l'échelon Spécial en 2011.

Outre ses doigts coupés en 1973 chez son premier employeur, sa carrière a été pimentée par quelques accidents et arrêts :

- un barbelé dans le bras en élaguant d'où hospitalisation et intervention chirurgicale ;
- paupière déchirée en coupant des branches ;
- opération du dos en octobre 1995 ;
- opération d'une hernie inguinale ;
- enfin pied fracturé en refaisant la clôture du stade en 2000 suite à la tempête de 99.

Sa maladie l'a injustement stoppé dans sa vie professionnelle depuis janvier 2011 et l'a contraint à demander une mise en retraite anticipée.

Ce serait trop long de décrire tout le travail effectué au cours de sa carrière avec l'abnégation et la discrétion que nous lui connaissons. Toutes ces qualités lui ont permis d'acquérir la considération, la sympathie et l'estime de tous.

Au cours de son discours, le maire a tenu, à travers lui, à rendre hommage à toute l'équipe des employés communaux qui fait un travail remarquable avec, tout comme Thierry, un véritable sens du service public.

Il a également tenu à saluer sa rigueur, sa précision, le fait qu'il soit très méticuleux, cherchant à bien comprendre avant d'effectuer une réparation quelconque, ainsi que les nombreux services rendus à la collectivité.

Enfin, le maire a rappelé qu'en reconnaissance de la qualité de son travail, il a été décoré de la médaille du travail échelon argent puis échelon vermeil, cette dernière lui ayant été remise le 5 janvier 2002 lors de la cérémonie des vœux.

Il n'est pas possible de passer sous silence une partie de sa vie hors du travail pour la Commune.

Après s'être marié à Madeleine ETCHEGARAY en 1976 à USSON, il a eu la joie d'avoir 4 enfants puis 4 petits-enfants.

Il s'est beaucoup investi dans la vie de notre village et des associations notamment : L'Eteurbeuil, la Clique, le foot, le Plan d'Eau, le Comité de Jumelage, les Cyclos, la Pêche... où son dévouement et sa bonne humeur ont, là aussi, fait merveille.

La cérémonie de départ en retraite s'est clôturée par le partage du verre de l'amitié après la remise des cadeaux offerts par la Municipalité (une canne à pêche, un moulinet, un parasol...).



## Remise de médaille à JEAN VIGNAULT

Au cours de la cérémonie des vœux de la Municipalité du 5 janvier 2014, la médaille d'honneur Communale échelon argent décernée par Elisabeth Borne, Préfète de région, a été remise à M. Jean Vignaud par notre maire, François Audoux. Vous trouverez ci-dessous le discours prononcé en son honneur.



« Jean, (Jeannot),

Tu es né le 25/08/1939 à Monchandy. Tes parents étaient alors exploitants agricoles. Ta famille est venue habiter dans l'actuelle rue Alfred Bouchard alors que tu avais 4 ans, ton père ayant été recruté par M. Gavalet pour effectuer des travaux au moulin.

Tu as fréquenté l'école de Château-Garnier jusqu'au certificat d'études à 14 ans. Après avoir travaillé quelques mois dans la maçonnerie chez un oncle, tu es entré à 15 ans comme employé au moulin Gavalet jusqu'à l'âge de 20 ans où tu as rejoint l'armée pour ton service militaire que tu as effectué en Algérie pendant 28 mois.

A ton retour, tu as repris ton travail chez M Gavalet pendant 3-4 ans puis tu es devenu livreur sur Poitiers au magasin « les Dames de France.

Tu es entré aux PTT (Poste Télégraphe et Téléphone : disparu en 1991 avec la création de la Poste et de France Télécom) à 24 ans à Poitiers.

A 30 ans, tu es « monté » sur Paris jus-

qu'en 1976 puis tu es revenu sur Poitiers toujours aux PTT jusqu'en 1995, âge de ta retraite. Au milieu des années 80 tu as fait construire ton actuelle maison.

Tu t'es marié avec Marie-Claude en 1967 et tu as eu la joie d'avoir 2 enfants : Nicolas en 1970 et Caroline en 1974 et 4 petits enfants dont 3 filles et un garçon.

Tu as eu l'immense douleur de perdre ton épouse en 1983 des suites d'une longue et cruelle maladie.

Tu t'es beaucoup investi dans la vie de notre Commune que tu portes dans ton cœur et tes « tripes » et tu as participé avec dynamisme à beaucoup d'associations. Notamment :

- le Comité de jumelage dont tu as pris la présidence à la suite de son fondateur Marcel Hébras en 1998 jusqu'en 2003. Le 29 juin 1996, un pacte d'amitié quadrangulaire est établi à l'initiative de M. Biederman maire d'Amöneburg et de ses trois communes jumelées : Tuoro sul Trasiméno, Tragwein et Château-Garnier représenté pour cette occasion par M. Jean Vignaud ;
- L'USC dont tu as été le président pendant quelques années ;
- le plan d'Eau dont tu as été le secrétaire de 1978 à 1984 ;
- le Folklore, La Chorale...

Fort de cet investissement au niveau des associations locales, fort de la connaissance de la commune (chasseur ...), fort également de tes connaissances professionnelles, tu as mis tes compétences au service de la Municipalité.

Tu as été élu :

- en 1983 comme conseiller ;
- réélu en 1989 comme 4<sup>ème</sup> adjoint ;
- réélu en 1995 comme 1<sup>er</sup> adjoint tu as démissionné en septembre 1999 ;
- réélu en 2001 jusqu'en mars 2008 comme 4<sup>ème</sup> adjoint.

Lors de ce dernier mandat, j'ai eu la chance, le plaisir et l'honneur de t'avoir comme adjoint.

La chance : ton expérience, tes connaissances du terrain, ton envie de partager m'ont été précieuses.

Le plaisir et l'honneur : tu es une personne très attachante pour qui j'ai beaucoup d'estime.

24 ans au service de ta Commune comme élu, ce n'est pas rien et tu mérites amplement cette médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent qui t'a été décernée en récompense des services rendus et de ton dévouement au service des collectivités locales.

La médaille que tu vas recevoir ne vient pas seulement récompenser ton ancienneté et ton aptitude particulière à accomplir tes missions, elle vient également nous rappeler qu'il existe des hommes et des femmes dont le dévouement au bien public est la plus puissante des motivations.

Je t'adresse, donc, cher Jean, toutes mes félicitations pour ton engagement et ton investissement. »

François Audoux



## Le point sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2014 a été marquée par l'application des rythmes scolaires et la nécessité de recruter une employée pour aider l'institutrice ayant en charge en plus des CP-CE1, en faible effectif, la grande section de maternelle dont les enfants ne sont pas totalement autonomes.

Grâce à l'implication et au dynamisme de l'ensemble de nos employés communaux et tout particulièrement d'Audrey, Marylène, Sandrine et Chantal, que je tiens à remercier sincèrement, les activités périscolaires se déroulent dans de très bonnes conditions à la satisfaction de tous.

Le surcoût annuel de l'application des rythmes scolaires s'élève pour le personnel à environ 10 000 € et pour l'investissement en matériel 1 000 €, soit un total de 11 000€ duquel il convient de retrancher l'aide de l'Etat qui s'élève à 5 130 €.

Le coût du recrutement du CAE pour l'aide à la classe GS-CP-CE1 s'élève à 1 214 €, aide de l'Etat déduite.

Pour information, le volume d'heures annuel nécessaire à l'école (hors interventions des cantonniers pour divers travaux d'entretien) s'élève à 3 959 heures pour un coût d'environ 70 000 €

soit 15,5 % des frais de fonctionnement, somme à laquelle il convient de rajouter les frais de chauffage, électricité, etc...

### Répartition des 3 959 heures :

ATSEM : 1 382 h  
 Cantine : 1 015 h  
 Garderie : 729 h  
 Ménage : 378 h  
 Activités périscolaires : 455 h

De son côté, la Communauté de Communes finance diverses actions dont vous trouverez le détail ci-dessous pour un montant de 34 280 €.

### Actions financées par la Communauté de communes du Pays Gencéen en 2014

Acquisition informatique	392,28 €
Maintenance informatique	422,28 €
Ramassage scolaire	22 548,44 €
Sorties pédagogiques	5 869,02 €
Fournitures scolaires	5 048,25 €
<b>Total</b>	<b>34 280,27 €</b>

### HORAIRES DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

	Matin		Après-midi		Durée	Heure	Durée
	Début	Fin	Début	Fin	Activité périscolaire	Sortie	Enseignement
Lundi	09:00	12:15	13:45	15:45	00:45:00	16:30:00	05:15
Mardi	09:00	12:15	13:45	15:45	00:45:00	16:30:00	05:15
Mercredi	09:00	12:00				12:00:00	03:00
Jeudi	09:00	12:15	13:45	15:45	00:45:00	16:30:00	05:15
Vendredi	09:00	12:15	13:45	15:45	00:45:00	16:30:00	05:15
<b>TOTAL/SEMAINE</b>					<b>03:00</b>		<b>24:00:00</b>

## Les activités périscolaires

Depuis la rentrée de septembre, de nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place. Notre école a dû s'adapter à cette nouvelle réforme. Après de nombreuses concertations avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et la municipalité, les horaires sont les suivants : voir le tableau des horaires page précédente.

Les activités périscolaires se font donc tous les jours durant 45 minutes. Durant ce temps, trois groupes ont été mis en place suivant l'âge de chaque enfant. Ces activités sont animées par Sandrine, Audrey, Marylène et Chantal avec le soutien ponctuel de Jean-François Licoine et d'Antoine Cauet. Les associations et les bénévoles viennent également aider cette équipe afin de transmettre leur passion.

Nous remercions donc Edwige de donner envie de lire à nos enfants en les accueillant les mardis à la bibliothèque. Nous remercions également Huguette Léobet de faire de nos enfants de futurs couturiers et un grand merci à Marie-Thérèse Alastra pour l'aide qu'elle apporte toutes les semaines dans le groupe des plus petits.

Nous souhaitons par l'intermédiaire de cet article mettre en avant tout ce que les enfants ont fait depuis le début de la rentrée scolaire mais après réflexion qui peut en parler le mieux à part « Les enfants » ! C'est pourquoi, nous nous sommes invités aux activités périscolaires afin de recueillir leurs impressions suite au nouvel aménagement de leur temps de travail. Après 45 minutes passées avec un petit groupe, voilà avec leurs mots, ce qu'ils en pensent :

### Est-ce que venir en activités périscolaires vous plaît ?

A l'unanimité, ils nous ont répondu et sans hésitation : « *c'est génial et même plus que génial !* »

### Qu'est ce que vous avez fait depuis la rentrée de septembre ?

« *Nous avons dansé, chanté, fait des rythmes avec des instruments.*

*Nous avons fait de la pâte à sel, des pots à crayons avec du maïs, des bracelets scoubidou et des boules de Noël.*

*Nous avons été à la bibliothèque et nous avons eu la chance de voir un kamishibai (théâtre japonais). »*

Et enfin pour terminer Baptiste souligne « *Nous rigolons aussi beaucoup et c'est important...* »

### Les activités vous plaisent-elles toujours ? Ou bien est ce qu'ils vous arrivent qu'elles ne vous plaisent pas ?

« *Jamais. Tout nous plaît. C'est SUPER !* »

### Avez-vous appris des choses en particulier ?

« *Avec Sandrine, nous avons appris des chansons comme Envole moi de TAL et DE M.POKORA. Nous la connaissons par cœur* » (et à ce moment là, les voix s'échauffent et ils sont fiers de nous chanter leur chanson).

*Nous avons aussi appris la chanson des Enfoirés, « Attention au départ » et nous avons dansé sur Magic System.*

*Avec Marylène, nous avons appris à faire nous mêmes de la pâte à sel et nous avons pu créer une torsade.*

*Avec Audrey, nous avons appris à faire des bracelets scoubidou, des porte-clés, des pense-bêtes et plein d'autres choses.*

### Vous aimeriez faire quoi comme futures activités ?

*Du foot pour Baptiste et Gaëtan.*

*Des bracelets shamballa pour Maëlle.*

*Des bracelets militaires pour Louka, Esteban et Corentin.*

*Des boomerangs pour Baptiste.*

*Du bricolage pour Louka qui envisage même de faire une maison (gros chantier mais les projets ça fait toujours rêver...).*

*Des moulins à vent et des Eoliennes pour Audrey.*

### Que pensez-vous de vos animatrices ?

En cœur les réponses sont : « **Elles sont cool, gentilles et sympas** »

Voilà notre petit questionnaire est terminé...

La conclusion de toutes ces petites questions est simple et positive. Les enfants sont ravis et enchantés de leurs activités périscolaires. Les semaines et les mois à venir seront encore très révélateurs car des projets, ils en ont plein la tête ! Toutefois au moment où nous les avons interrogés, les discussions et leurs projets étaient plus orientés vers ceux de Noël : les décorations, les cadeaux et surtout Le Père Noël !

C'est pourquoi, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de beaux sourires qu'ils vous souhaitent à tous :

« **Un bon et joyeux Noël.....** »

## La cérémonie du 11 Novembre



Cette année, la cérémonie du 11 novembre présentait un caractère particulier. En effet, elle marquait le centenaire du début de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale communément appelée la Grande Guerre au cours de laquelle près de 19 millions de personnes ont perdu la vie de par le monde, dont 1,7 million de français.

De nombreux habitants de notre commune avaient tenu à participer à cette cérémonie à laquelle on notait, comme tous les ans, la participation de la section locale de l'AFN, la Chorale et la Clique de Château-Garnier et enfin les enfants de l'école primaire accompagnés de leur institutrice Mme Berton. Nous avons tous été émus par le texte qu'ils ont chanté et par l'énumération de la longue liste des jeunes hommes morts pour la France pendant cette guerre.

Sur 1 200 habitants environ que comptait alors Château-Garnier, 65 sont morts pour la France à la fleur de l'âge (26 ans de moyenne) pendant ce terrible conflit. Vous en trouverez la liste ci-dessous et, comme vous pourrez le remarquer, il manque pour certains

d'entre eux des précisions sur la date de leur mort et/ou de leur naissance. Par devoir de mémoire vis-à-vis de ces personnes qui ont fait le sacrifice ultime de leur vie pour notre pays, nous faisons un appel à témoignage. N'hésitez donc pas à nous faire parvenir tous les renseignements ou précisions que vous pourriez posséder sur ces jeunes ! D'avance merci.



### Liste des jeunes gens de Château-Garnier morts pour la France

1914							
Nom Prénom	Date de	Date du	Age	Nom Prénom	Date de	Date du	Age
BARBOT Jean-Aimé		25/08/14	24	GAUTHIER Louis	06/09/1882	30/09/14	32
DUPEUX Auguste		25/08/14	26	BOUHIER Jean	16/05/1881	26/10/14	33
MATHIEU Jean-Baptiste Joseph	29/08/1892	30/08/14	22	GUY Auguste	17/02/1890	31/10/14	24
ROBERT Louis	30/05/1888	30/08/14	26	DUQUERROY Louis	03/05/1883	04/11/14	31
ARLOT Auguste	20/03/1891	04/09/14	23	BOURINEAU Louis	17/05/1880	06/11/14	33
BON Henri		08/09/14		DELAGE Léon	09/04/1891	08/11/14	23
DESOUICHE Georges	24/08/1887	09/09/14	27	ROUSSEAU Adolphe	24/09/1892	16/11/14	22
THIMOIGNIER Jean		11/09/14		PINTUREAU Auguste	18/09/1888	23/11/14	26

1915			
Nom Prénom	Date de naissance	Date du décès	Age
MORICHAUD Emile	22/08/1894	09/03/15	20
CHARPENTIER Théophile	24/05/1893	22/03/15	21
ARLOT Baptiste	15/06/1884	14/04/15	30
BAUDET Jean	07/10/1895	09/05/15	19
CHARTIER Alexandre	15/10/1892	12/05/15	22
NEVEUX Constant	28/08/1880	12/05/15	34
RIVAUD Auguste	26/04/1895	19/06/15	20
DESOUICHE Isidor	21/10/1895	26/09/15	19
DUMAS Georges	18/12/1894	30/10/15	20

1916			
Nom Prénom	Date de naissance	Date du décès	Age
LAVERGNE André	31/08/1887	12/01/16	28
LUCQUIAUD Léopold		17/03/16	28
ROUET Auguste	19/01/1886	08/04/16	30
LAVERGNE Olivier	10/07/1885	22/04/16	30
BERGER Marcel	21/08/1892	07/05/16	23
DUQUERROY Alexandre	24/02/1895	23/05/16	21
BUJON Pierre Frédéric	08/08/1895	14/07/16	20
LAVERGNE Pierre	18/07/1894	14/07/16	22
CHARDAC Auguste	15/12/1883	04/10/16	22
BERGER Georges		04/11/16	
GIRAULD Alfred	01/04/1878	10/12/16	39

**Liste des jeunes gens de Château-Garnier  
morts pour la France—Suite**

1917			
Nom Prénom	Date de naissance	Date du décès	Age
DUVERGER Alfred		04/01/17	31
BERNARD Louis	02/01/1887	07/02/17	30
GRANGER Alexandre		01/04/17	29
SIMONET Louis	05/10/1896	16/08/17	20

1918			
Nom Prénom	Date de naissance	Date du décès	Age
BOUYER Victor	22/07/1895	20/05/18	23
MOINET Constant	19/12/1884	21/05/18	33
BUJON Maxime	26/04/1897	03/06/18	21
BARBIER Jules	15/12/1897	11/06/18	22
BOUCHET Jean		11/06/18	
BENETEAU Jean	19/02/1890	13/06/18	28
CHARPENTIER Léon	29/11/1880	06/07/18	37
ARLOT Léon	04/05/1895	25/07/18	23
ROBIN Eugène	19/04/1891	20/09/18	27
BARRIER Adrien	06/05/1890	24/09/18	28
GUIGNER Martial	25/07/1897	29/09/18	21
DUQUEROIE Baptiste	31/07/1887	07/10/18	
LELONG Eugène	29/10/1895	20/10/18	23
BERNARD Pierre		22/11/18	

Date de naissance et de décès inconnu
BERGER A
BERNARD François
BOUCHET Vincent
CARZAN Auguste
COURTOIS Charles
COURTOIS Pierre
DELHOMME Jean-Baptiste
LESIRE Pierre
LHERAULT François
LHERAULT Jules
SAVIN Émile

**La voirie**

Un revêtement en bicouche et enrobé a été réalisé sur les routes de Piamé, la Grêlerie, Chez Linet et la Courteille pour une longueur totale de 862 m.

Ces travaux ont été effectués avec le matériel de la Communauté de Communes par le personnel communal et intercommunal.

Le coût global de 18 982 € se répartit en 2 postes :

- achat de matériaux : 11 923 € (Irribaren) ;
- mise à disposition du matériel et personnel communautaire : 7 059 €.

En collaboration avec la commune de Joussé, des travaux de curage de fossés et dérasement pour un montant de 1 748 € sont prévus cette fin d'année sur la route de Lavaux qui est commune à nos 2 villages. Le revêtement de la chaussée se fera en 2015.

Des travaux d'assainissement pour évacuation d'eaux pluviales sont prévus avec la participation de riverains à la Gadelière par l'entreprise STPR, montant du devis 7 145 €.

L'élagage grande hauteur route de la Pétolee (mitoyenne pour une partie avec Usson) a été réalisé par la commune d'Usson dotée du matériel nécessaire pour ces travaux.

**Cimetière**

Afin d'optimiser des emplacements dans le cimetière, 12 tombes ont été relevées sur cette année pour un montant de 6 000 € TTC et 10 seront mises au programme de 2015. Une plaque nominative sera installée sur l'ossuaire.

**Signalétique**

Des panneaux signalétiques ont été posés Rue Maisonnay, réglementant le stationnement au niveau de la Mairie.

Deux autres, réservant un emplacement au Prêtre et aux pompes funèbres place de l'Eglise, ainsi que ceux nommant la place de Tragwein inauguré lors de la rencontre jumelage le 27 septembre dernier et celle de Tuoro Sul Trasimeno, ont également été posés : coût 603.23 €, aux établissements Signaux Girod Ouest.

**Le fleurissement**

Comme d'habitude, nous essayons de rendre agréable et accueillante notre commune et les fleurs sont toujours le symbole de bienvenue.

L'été ne nous ayant pas apporté beaucoup de chaleur, mais plutôt la pluie, les parterres et jardinières n'ont pas beaucoup souffert et les ponts ont été cette année vraiment très fleuris.

L'achat d'une jardinière a été fait afin d'harmoniser les contenants autour de la salle des fêtes et en remplacement également de celle qui était cassée pour un coût de 539 € TTC.

En ce qui concerne les illuminations, rien de plus dans le bourg, les motifs acquis au fil des ans sont encore en état. Le choix de la commission s'est porté sur l'achat de lucioles afin d'illuminer la place de l'église pour un coût de 1 187 € TTC.

## La sécurité

La mairie reçoit de plus en plus de plaintes concernant la sécurité dans notre bourg notamment au sujet de la vitesse excessive aux entrées du village.

Nous avons déjà pris plusieurs mesures pour améliorer cette situation (création de zones 30....) et nous comptons sur un comportement citoyen pour éviter

de prendre des mesures plus drastiques et contraignantes.

Malheureusement, les faits nous contredisent et, à l'instar de beaucoup de communes, nous allons être obligés de mettre en place d'autres mesures afin d'assurer la sécurité de nos concitoyens, notamment de nos enfants.

Aussi en 2015, en concertation avec la DAEE, nous allons étudier la pertinence de certains aménagements afin de réduire la vitesse dans les zones dangereuses.

## Projet d'enfouissement des réseaux

Le projet d'enfouissement des réseaux qui avait été initié lors du mandat précédent rentre dans la phase de réalisation. Celle-ci se déroulera en 2 tranches.

La 1<sup>ère</sup> tranche débutera en février prochain et concernera tout le haut bourg (Place de l'Europe, Salle des fêtes, place de l'ancien Hôtel des Voyageurs, rue de l'ancien Champ de Foire..).

La 2<sup>ème</sup> tranche, quant à elle, se déroulera début 2016 et concernera la rue de l'Ancienne Poste.

Si le coût de l'enfouissement du réseau électrique est totalement pris en charge par l'Etat et SRD-ENERGIE VIENNE dans le cadre du FACE C, l'enfouissement du

réseau téléphonique et l'éclairage public restent à la charge de la Commune, avec une participation d'Orange (téléphone) et une subvention de 20 % d'Energie Vienne pour l'éclairage public.

Au niveau de l'éclairage, le Conseil Municipal a opté pour la solution LED qui permet une meilleure maîtrise de l'énergie. La couleur des mâts sera la même que celle des mâts posés rue Maisonnay.

Sur les 24 lanternes de la 1<sup>ère</sup> tranche, 13 seront posées en applique sur les murs, les 11 dernières seront sur des mâts de 4 à 7 m de hauteur. La tranche

2 comportera 6 mâts de 7 m et une lanterne en façade.

Le coût prévisionnel est :

- Tranche 1 : 91 673 €
  - ~ Enfouissement France Télécom : 39 545 € ;
  - ~ Eclairage public : 52 128 € subvention déduite.
- Tranche 2 : 41 235 €
  - ~ Enfouissement France Télécom : 22 731 €
  - ~ Eclairage public : 18 504 € subvention déduite.

Le coût total s'élèvera donc à 124 908 € en tenant compte de la participation d'Orange (8 000 €). Un dossier de demande de subventions va être déposé auprès du Conseil Général et du Conseil Régional.

## Point sur les travaux sur les bâtiments

### SALLE SEMAILLES AU VENT

Le montant des travaux de la salle Semailles au Vent, réalisés par l'Entreprise Moineaud concernant les menuiseries extérieures et l'isolation, s'est élevé à la somme de 23 285 €.

Après déduction des subventions du Conseil Régional (5 072 €), du Conseil Général (7 659 €) et du FCTVA (3 500 €), il reste 7 074 € à la charge de la commune.

L'accessibilité de la salle et l'aménagement des abords ont été entièrement réalisés par nos employés communaux qui ont fait un travail remarquable et remarquable. Le coût des matériaux et de la location de matériel s'est élevé à 6 576 € dont il faut déduire le FCTVA (1037 €).

TRAVAUX	COUT TTC
Menuiseries extérieures	5 112,47
Isolation intérieure	2 583,36
Isolation fond de scène	2 958,64
isolation extérieure	11 031,50
Bar	520,27
Peintures	1 079,20
<b>TOTAL</b>	<b>23 285,44</b>

## SALLE DES FETES

Suite à différentes sécheresses successives, notre salle des fêtes a subi d'importants dégâts qui impactaient notamment les fondations.

Notre Commune ayant été déclarée en zone de catastrophe naturelle en 2005, les travaux liés à la sécheresse ont pu être pris en charge par notre assurance. Parallèlement à ces travaux, le Conseil a mis en place un programme de rénovation

en 3 phases portant principalement sur l'isolation et le chauffage :

- 1<sup>ère</sup> phase en 2011 : renforcement des fondations et mise en place de l'accessibilité ;
- 2<sup>ème</sup> phase en 2013 : ravalement, isolation extérieure et menuiseries extérieures en double vitrage ;
- 3<sup>ème</sup> phase : isolation intérieure, rénovation du plafond, chauffage-ventilation et enfin sonorisation.

riure, rénovation du plafond, chauffage-ventilation et enfin sonorisation.

Vous trouverez dans le tableau le détail des travaux et les aides obtenues.

Après perception des différentes subventions assurance et récupération de la tva (FCTVA) , le coût définitif de la rénovation de la salle des fêtes s'élève à 39302 €.

Phase	Année	Montant	Dépenses			Recettes	
			TRAVAUX	Entreprise	Coût TTC	ORGANISME	Montant
PHASE 1	2011	92 177 €	Reprise des fondations	Ent HEBRAS Jacques	90 682 €	Assurance phase1	81 614,00 €
			Maitrise d'œuvre		1 495 €	Assurance phase2	19 081,00 €
			Isolation extérieure	Ent MURZEAU	37 471 €	Région : FRIL	30 408,00 €
PHASE 2	2013	71 909 €	Maitrise d'œuvre	CICB	6 937 €	Conseil Général : DETR	26 622,00 €
			Menuiseries extérieures	SARL MOINEAUD	27 502 €	Conseil Général :FSID	22 301,00 €
			Plafond avec isolation	Ent GALBOIS	18 175 €	FCTVA	21 385,00 €
PHASE 3	2014	76 626 €	Electricité	MPS	14 024 €		
			Chauffage		16 177 €		
			VMC double flux		15 810 €		
			Sonorisation		3 796 €		
			Maitrise d'œuvre	CICB	7 447 €		
			Placard sono	SARL MOINEAUD	1 198 €		
			<b>Total</b>				<b>240 713 €</b>

## AUBERGE DU CASTEL

Le ravalement de l'Auberge du Castel a été effectué par l'Entreprise ARLOT Fabrice pour un montant de 11 350 € TTC.

## AUTRES TRAVAUX D'AMENAGEMENT

D'autres travaux d'aménagement ont été entrepris notamment :

- remplacement des portes de la cantine : 5 334 € ;
- aménagement de la Grange Barrié : 4 208 € ;
- rénovation du terrain de tennis : 5 334 € (avec une participation de 1 000 € du Tennis Club).

## AUTRES INVESTISSEMENTS

- achat d'un camion : 18 000 € ;
- achat d'une tronçonneuse ;
- achat d'un copieur numérique(2 988 €) venant en complément du matériel informatique renouvelé par la Communauté de Communes en vue de la dématérialisation des échanges avec la Trésorerie Générale ;
- remplacement des portes des vestiaires du stade : 6 508€.

## Internet et téléphonie mobile

Alors que l'on parle d'Internet très haut débit, la qualité et le débit d'internet dans notre commune, comme dans beaucoup de communes rurales, restent très basiques et nous subissons de plein fouet la fracture numérique.

Un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique va être mis en place sous l'égide de la Région et du Département avec la participation de la Communauté de Communes. Les travaux seront étalés sur 5 ans mais compte tenu que notre Central téléphonique (ou NRA) n'est pas fibré, nous ne serons pas concernés, tout du moins dans un premier temps. Le fibrage de celui-ci est, pour l'instant, de la compétence exclusive d'Orange et dépend donc de son bon vouloir. Il y a 32 NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés = Central Téléphonique) sur environ 900 dans la situation de celui de Château-Garnier dans la Vienne et avec nos 251 abonnés, nous sommes pas considérés comme prioritaires.

Nous avons sollicité l'intervention du Conseil Général auprès d'Orange et de différents autres intervenants. Le maximum sera fait au cours de 2015 pour obtenir le fibrage de notre NRA.

En attendant, les abonnés en difficultés peuvent se tourner vers des solutions alternatives :

- le WIMAX (9 Méga maximum) : cette solution mise en place par le Conseil Général n'est pas opérationnelle sur tout le territoire ;
- le satellite : accessible partout, le débit est bon mais la téléphonie associée est souvent de qualité médiocre.

**Il est possible d'obtenir des aides du Conseil Général pour une de ces 2 solutions, aussi n'hésitez pas à appeler au numéro vert suivant : 0 800 008 600 !**

En ce qui concerne l'école, la Commune a répondu favorablement à l'appel à projet de l'Etat intitulé « écoles connec-

tées » dans le cadre du plan France Très Haut Débit.

Nous avons choisi NordNet comme fournisseur d'accès d'internet par satellite. La fourniture du matériel et la pose ont coûté 500 € avec 80 % pris directement en charge par l'Etat. Le débit est jusqu'à 20 Méga en réception et 6 Méga en émission.

En ce qui concerne la téléphonie mobile, si notre commune est relativement privilégiée avec la présence de 3 opérateurs sur l'antenne mutualisée, la qualité des communications reste là encore basique, notamment pour l'internet mobile.

La 3G aurait due être effective en 2014 mais SFR, chef de file de l'antenne mutualisée, traîne des pieds. La mairie est intervenue auprès du Conseil Général pour faire évoluer ce dossier favorablement.

## Le site internet de la commune évolue

Depuis plusieurs mois suite à la migration de notre site sur un nouveau serveur, il n'était plus possible de le mettre à jour. Nous avons donc sollicité l'expertise de Réseau des Communes, fournisseur de sites internet pour de très nombreuses communes, pour rendre fonctionnel le nôtre.

C'est ainsi que depuis le mois d'avril, grâce à l'excellent travail d'Audrey, le site internet de notre commune ([www.chateau-garnier.fr](http://www.chateau-garnier.fr)) est de nouveau ouvert et actif avec une nouvelle mise en page.

Ce site vous permet d'être informé de l'actualité de la commune mais pas seulement. En toute simplicité et tranquillement chez vous, vous pouvez faire vos démarches administratives ou simplement avoir des renseignements avant de vous déplacer.

Vous retrouverez aussi les comptes rendus des conseils, les gazettes (en cours mais un grand nombre est déjà disponible), l'histoire de la commune, les associations, l'info pratique... Plusieurs liens sont disponibles afin de faciliter la recherche des pages et l'accès, tels que ceux de la maison de retraite, La Rêverie, du cinéma de Gençay ou bien de la CAF...

Ces 8 derniers mois, le site a eu une fréquentation de 240 utilisateurs et une moyenne de 1 520 pages consultées par mois. C'est un début prometteur, alors continuons à faire vivre notre commune en utilisant les nouvelles technologies et nous comptons sur vous pour nous aider à l'enrichir. N'hésitez donc pas à contacter Audrey pour faire part de vos propositions et manifestations associatives !

D'autre part, Réseau des Communes a mis en ligne une nouvelle version du site internet Réseau des Associations. **Les associations des communes adhérentes comme la nôtre peuvent utiliser cette nouvelle version gratuitement.**

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'information !



## Les conseils municipaux

### REUNION DU 20 DECEMBRE 2013

#### TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES ET DU MATERIEL AU 01/01/2014

OBJET DE LA LOCATION	TARIF AVEC CHAUFFAGE	TARIF SANS CHAUFFAGE
Loto, concours de belote, tarot, jeux de société (sans repas) - Pour les associations de la commune	56 €	38 €
Bal, banquet, repas - association de la commune - habitant de la commune	68€ 130€	48€ 104€
Réunion, vin d'honneur - association de la commune - habitant de la commune	17€ 55€	10€ 42€
Mariage ou autre (2 journées) - habitant de la commune	216 €	170 €
MATERIEL - Table	Commune 1.25	Hors commune 1.30

#### TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE SEMAILLES AUX VENTS AU 01/01 2014.

Objet de la location	Tarif au 1/01/2014
Réunion association communale	10€
Réunion association extérieure à la commune	40€
Repas froid, séance récréative habitant ou association de la commune	53€
Repas froid, séance récréative habitant ou association hors commune	65€

## Les conseils municipaux

**TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIERE ET DES CASES DE COLUMBARIUM au 01/01/2014**

Concession perpétuelle : 308€ le m<sup>2</sup>, concession cinquantenaire : 112€ le m<sup>2</sup>, concession trentenaire : 46€ le m<sup>2</sup>, concession temporaire : 22€ le m<sup>2</sup>, case de columbarium : 460€ pour 30 ans

**TAXE D'ASSAINISSEMENT POUR 2014**  
Redevance fixe annuelle : 75 HT (cette redevance sera payable semestriellement). redevance par m<sup>3</sup> d'eau consommée : 0.70€ HT

**TARIFS CANTINE SCOLAIRE A COMPTER DU 01/01/ 2014**

Prix du repas pour les enfants à 2.90€ , prix du repas pour les adultes à 4.50€

**MODIFICATION DES TARIFS DE LA GARDE-RIE PERISCOLAIRE AU 01/01/2014**

Plages horaires payantes, correspondant à 1 unité : matin : 7h30 à 8h00, 8h00 à 8h30 et 8h30 à 9h00 soir : 16h45 à 17h15,

### REUNION DU 23 JANVIER

**NOUVELLE CARTE DES CANTONS**

Le Conseil Municipal, par 15 voix sur 15 présents émet un avis défavorable sur le projet de modification des cantons du Sud Vienne et s'oppose fermement à son application en l'état.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Chorale « le Routin d'Aiguail » : 200 €, Association pour la promotion de la lecture de la Vienne : 130 €

**LOCATION D'UN COPIEUR POUR L'ECOLE**

Un matériel plus performant avec un contrat de maintenance pour 5000 copies avec fourniture du papier pour un coût de 120 € HT par trimestre sera installé par la

17h15 à 17h45, 17h45 à 18h15. chaque unité est facturée 0.56€.

Pour les enfants utilisant le transport scolaire, la garderie est gratuite à compter de leur arrivée le matin et avant leur départ le soir. Cotisation trimestrielle de 5€ par famille utilisant la garderie. (sans unités gratuites) et gratuité de 9h00 à 9h15 et de 16h30 à 16h45

**CHANGEMENT DES PORTES DE LA CANTINE**

Les portes de la cantine scolaire seront remplacées par l'Entreprise MOINEAUD Père & Fils pour un coût de 4848€ TTC.

**GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Madame Edwige MONFRONT est désignée comme responsable du fonctionnement de la bibliothèque municipale, elle sera assistée de Mesdames Jacqueline VETAULT, Claudette BONNIN, Marie-Josèphe BERNARD, Marie-Thérèse ALAS-

société TSD by ARAMIS.

**RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE DANS LE CADRE DES EMPLOIS AIDES (CAE)**

Compte-tenu de l'impossibilité de prolonger le contrat de M. ARLOT, un autre CAE (22h/semaine) sera recruté dans les meilleurs délais.

**ADHESION AU FDGDON 86**

La commune ne souhaite pas adhérer à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DU MULTISERVICE AVEC LE MANEGE DES PAINS**

TRA et Angéla STEPHENS.

**INTEGRATION DE MME LAVAGNE DANS LA FILIERE ADMINISTRATIVE**

Mme LAVAGNE, actuellement adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, sera intégrée dans la filière administrative.

**REFECTION DU COURT DE TENNIS**

Les crédits nécessaires (5400€) à la réfection du tennis vont être inscrits au budget. Le Club de tennis souhaite participer à hauteur de 1000€.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ELAN**

Une subvention de fonctionnement de 100€, qui sera versée en 2014, est attribuée à cette association.

Une convention de mise à disposition du matériel du multiservice sera signée avec la SARL « Le Manège des Pains » représentée par Monsieur SENELIER. La commune mettrait à disposition le matériel dont l'entretien et le remplacement seraient assurés par la SARL « Le Manège des Pains ».

## Les conseils municipaux

### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DU MULTISERVICE AVEC LE MANEGE DES PAINS**

Une convention de mise à disposition du matériel du multiservice sera signée avec la SARL « Le Manège des Pains » représentée par Monsieur SENELIER. La commune mettrait à disposition le matériel dont l'entretien et le remplacement seraient assurés par la SARL « Le Manège des Pains ».

### **TRAVAUX A LA SALLE SEMAILLES AU VENT**

les travaux d'isolation du plafond et du mur du fond seront effectués par l'Entreprise MOINEAUD pour un montant de 2948.78€ TTC.

### **REUNION DU 21 FEVRIER**

#### **TRAVAUX A REALISER SUITE AU DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT (Postes de refoulement et station de traitement)**

Le rapport sur le diagnostic de l'assainissement collectif, prévoyait entre autres, le remplacement du poste de refoulement du bas bourg, la réfection du poste de refoulement rue Alfred Bouchard avec installation d'une télégestion pour éviter le déversement d'eaux usées au Clain et la mise aux normes de la station d'épuration (lagune) pour un coût estimé à 91080€ HT.

Ces travaux sont programmés pour fin 2014. les subventions à demander sont : DETR 28%, Département 20% et Agence de l'eau 32%

#### **AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DES DOSSIERS CNRACL PAR LE CENTRE DE GESTION**

La convention relative à la réalisation ou au contrôle des dossiers CNRACL conclue avec le Centre de Gestion est prolongée jusqu'au 31 décembre 2014.

#### **DEMANDE DE TRAVAUX A L'HOTEL**

Un devis pour l'aménagement d'un accès à l'hôtel par l'extérieur va être demandé.

#### **TRAVAUX A LA SALLE SEMAILLES AU VENT**

Des devis pour la couverture et le désamiantage de la salle Semailles au Vent vont être demandés.

### **REUNION DU 28 MARS**

#### **ELECTION DU MAIRE**

M. AUDOUX François ayant obtenu la majorité absolue (14 voix sur 15) est proclamé maire.

L'indemnité de fonction annuelle du Maire est fixée à 31% de l'indice brut 1015

#### **CREATION DES POSTES D'ADJOINTS**

Le conseil approuve la création de trois postes d'adjoints au maire.

#### **ELECTION DES ADJOINTS**

- **élection du premier adjoint** : Mme CHEVAIS Claudine ayant obtenu la majorité absolue (12 voix) est proclamée première adjointe
- **élection du deuxième adjoint** : M. GUINAULT Jacques ayant obtenu la majorité absolue (13 voix) est proclamé deuxième adjoint.
- **élection du troisième adjoint** : Mme MIGNON-RACAULT Sylvie ayant obtenu la majorité absolue (12 voix) est proclamée troisième adjointe.

### **REUNION DU 11 AVRIL**

#### **TAUX D'IMPOSITIONS 2014**

Les taux de référence de 2013 sont inchangés, soit : taxe d'habitation : 15.47%, taxe foncière (bâti) : 12.37%, taxe foncière (non bâti) : 25.30% et CFE : 16.16%

#### **CREATION ET SUPPRESSIONS DE POSTES**

Suite à la possibilité d'intégration directe d'un agent dans le poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe et au départ en retraite de M. LUCQUIAUD Thierry, il est créé un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 33 heures par semaine, et sont supprimés un poste d'agent technique de 2<sup>ème</sup> classe et le poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

Le Maire est d'autre part autorisé à recruter un employé dans le cadre des CAE, à raison de 22 heures par semaine

#### **PROBLEMES SCOLAIRES**

Suite à l'entrevue avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie, le projet de fermeture d'une classe dans notre commune, n'est plus à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal reste toutefois vigilant.

#### **COMMISSION ARCHIVAGE**

Cette commission est composée de : MM. François AUDOUX, Claudine CHEVAIS, Huguette LEOBET, Audrey LAVAGNE et Michel ROUET

#### **TRAVAUX DE COUVERTURE DE LA SALLE SEMAILLES AU VENT**

Pour les travaux de désamiantage et de couverture de la salle Semailles au Vent, dont le coût est estimé à environ 11500€, des subventions seront sollicitées auprès de la région et du département.

#### **CIRCULATION DANS LE BAS BOURG**

La pétition signée par huit habitants du Bas-Bourg qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules, et du passage d'un nombre important de camions a retenu toute l'attention du Conseil Municipal qui tient à préciser que des mesures ont déjà été prises, avec notamment la mise en place d'une zone 30.

## Les conseils municipaux

### INDEMNITES DES ADJOINTS

A compter du 8 avril 2014 les trois adjoints percevront chacun une indemnité égale à 8.25% de l'indice brut 1015.

### REUNION DU 16 MAI 2014

#### ACHAT D'UN CAMION et REPRISE DE L'ANCIEN

Un véhicule d'occasion de marque IVECO, type DAILY 35C10, pour un montant HT de 15000€ sera acheté à la SAS CEVI qui reprend l'ancien pour un montant net de 1200€

#### RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE EN CONTRAT C.A.E – C.U.I

Une personne en contrat CAE-CUI sera recrutée à compter du 19 mai, à raison de 22 heures par semaine.

#### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

**Subvention** de fonctionnement de 100 € à l'A.P.E.F. de Gençay, de 300€ à l'ADMR de GENCAY, de 100€ au Fonds Solidarité Logement de la Vienne et de 100€ à l'asso-

ciation « Prévention Routière, Comité de la Vienne »

#### NOUVELLE CARTE DES CANTONS

Le conseil municipal s'oppose au projet de découpage des cantons du sud vienne

#### TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

Le lot électricité, chauffage, ventilation et sonorisation est attribué à l'entreprise MPS pour un montant global TTC de 47434.78€ se décomposant comme suit : électricité...: 11652.14€, chauffage : 6177.15€, ventilation : 15809.82€, sonorisation : 3795.67€.

Le Lot faux plafonds est attribué à l'entreprise GALBOIS pour un montant TTC de 18174.91€

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Pour les opérations de recensement de la population qui auront lieu du 15 janvier au 14 février 2015, Mme Audrey LAVAGNE, adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe est désignée coordonnateur communal.

#### PROJET DE FUSION DE L'UNION SPORTIVE CASTELGARNIEROISE

Avis favorable au projet de fusion de l'USC avec les clubs de Civray et Genouillé. La commune s'engage à continuer d'entretenir le stade et à payer les frais d'électricité.

#### AVIS SUR LE PROJET DE DISSOLUTION DU S.E.A.S.V

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents s'oppose à la fusion des Syndicats d'Eau et exprime sa solidarité à tout l'ensemble du personnel du SEASV.

#### RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la concertation entre la commune, l'école, les parents d'élèves et après avis de l'inspection d'académie, a la rentrée de 2014, le temps scolaire sera donc réparti comme suit :

HORAIRES ENSEIGNEMENT							
	Matin		Après-midi		Durée Activité	Heure	Durée Enseignement
	Début	Fin	Début	Fin		Sortie	
Lundi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
Mardi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
Mercredi	09:00	12:00				12:00:00	03:00
Jeudi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
Vendredi	09:00	12:15	13:45	15:45	0:45:00	16:30:00	05:15
					3:00		24:00:00

## Les conseils municipaux

### REUNION DU 20 JUIN

#### **ELECTION DES DELEGUES POUR LES SENATORIALES**

Titulaires : GUINAULT J, CHEVAIS Cl et AUDOUX F

Suppléants : HUVELIN L-M, MIGNON-RACAULT S et NIORT J

#### **RESTITUTION DU DEPOT DE GARANTIE A Mme HELIAS Graziella**

L'intégralité du dépôt de garantie sera restitué à Melle HELIAS, soit 239.23€

#### **ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE DU STADE**

Location de la nacelle à la Sté AEB : 818€ et coût des 4 lampes : 729€

#### **LIGNE DE TRESORERIE**

Ouverture d'une ligne de trésorerie interactive d'un montant de cent mille euros (100000 €) auprès de la Caisse d'Épargne, destinée à payer les travaux et acquisitions pour lesquels les subventions accordées ne sont pas versées.

### REUNION DU 26 JUIN

#### **TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GENCÉEN**

Seuls les pouvoirs de police relatifs à la collecte des déchets ménagers sont transférés

#### **RYTHMES SCOLAIRES**

Les horaires sont désormais répartis comme suit : lundi, mardi, jeudi et vendredi : enseignement de 9H à 12H15 et activités périscolaires de 15H45 à 16H30, mercredi : enseignement de 9H à 12H

#### **TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES**

Les travaux supplémentaires (alimentation électrique depuis l'armoire générale, prises supplémentaires, télérupteur et complément électrique tableau secondaire) sont confiés à l'entreprise MPS pour un montant de 1976.31€ HT.

#### **TRAVAUX À L'HÔTEL RESTAURANT**

Compte tenu des normes d'accessibilité et de sécurité, le projet d'escalier extérieur pour l'accès à l'hôtel est reporté.

#### **CONVENTION AVEC ORANGE POUR ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX.**

L'ouverture et la fermeture de la tranchée, la réfection des revêtements et l'installation des équipements annexes (balisage, signalisation ...), la pose des installations de communications électroniques (fourreaux, chambres de tirage et bornes de raccordement) et la dépose des anciens supports seront à la charge de la commune.

ORANGE prend en charge le câblage et la surlargeur de la tranchée.

#### **RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE RELATIF À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

La mission d'élaboration de ce document unique est confiée au Syndicat Mixte du Pays Civraisien

#### **REMISE EN ÉTAT DE LA CHAUFFERIE BOIS.**

L'entreprise HERVE THERMIQUE est chargée de la remise en état de la chaufferie pour un montant de 18237.84€ HT.

#### **SECTORISATION DES COLLÈGES**

Le conseil municipal s'oppose au projet de sectorisation des collèges qui prévoit la scolarisation des enfants de Château-Garnier au collège de Charroux.

#### **RENFORCEMENT DES BERGES AUX LAGUNES.**

Les travaux seront effectués par le Syndi-

cat du Clain. Les fournitures (pierres) d'un coût estimé à 3000 0 3500€ seront à la charge de la commune.

#### **FORMATION « CERTIPHYTO »**

Messieurs CHARDAT et CAUET seront inscrits au stage pour un coût de 140€ par stagiaire.

### REUNION DU

### 11 SEPTEMBRE

*APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET D'ÉLECTRICITÉ ET DE PRESTATIONS LIÉES À L'OPTIMISATION ET À L'EFFICACITÉ DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DONT LE SYNDICAT ÉNERGIES VIENNE EST LE COORDONNATEUR*

La commune de Château-Garnier décide d'adhérer au Groupement

#### **ASSURANCE DU CAMION IVECO.**

Le nouveau camion IVECO sera assuré auprès de GROUPAMA en tous risques pour un montant annuel de 723.12€.

#### **MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE**

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, à partir du 1<sup>er</sup> octobre le temps de travail de Mme LAVAGNE passera de 33heures par semaine à 35 heures et celui de Mme ROUET, de 24 heures à 26 heures par semaine

#### **LOCATION DU MATERIEL DE SONORISATION DE LA SALLE DES FETES**

La location de la sono sera gratuite pour les associations de la commune. Pour les associations extérieures ou particuliers : 10€ pour une soirée et 20€ pour 2 journées.

## Les conseils municipaux

### **DONS DES ASSOCIATIONS « LE PETIT THEATRE » et le « PLAN D'EAU »**

« Le Petit Théâtre de Château-Garnier », fait un don d'un montant de 600€ pour participation aux travaux à la salle des fêtes et l'Association de Gestion du Plan d'Eau Communal fait un don de 675€ à la commune pour participation à la construction du petit bâtiment route de Gençay.

### **DEMANDE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS DU STADE PAR LE GJ FOOT SUD 86**

Le GJ Foot Sud 86 est autorisé à utiliser les équipements du stade. Une convention sera mise en place pour une utilisation raisonnée et économique de ces équipements.

### **BORNE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES**

Le montant de l'investissement est de 12 825 € HT. Après l'obtention des subventions, le coût net à financer pour la commune sera de 1 282,50 € HT

## **REUNION DU 17 OCTOBRE**

### **FUSION DES SYNDICATS D'EAU**

Aucune solution satisfaisante n'ayant été proposée par la préfecture, concernant la fusion des syndicats d'eau prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le conseil municipal renouvelle son soutien à l'action du SEASV contre le projet de fusion ainsi qu'à l'ensemble du personnel et envisage la démission collective du conseil municipal courant janvier 2015, en cas de persistance de la non prise en compte de l'avis des élus et d'absence d'une solution acceptable.

### **TRAVAUX D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES**

Pour résoudre les problèmes d'évacuation des eaux au village de « La Gadelière », des travaux vont être entrepris avec la participation des habitants du village.

### **TAXE D'AMENAGEMENT**

La taxe d'aménagement au taux de 1%, est reconduite pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **COUVERTURE DE LA SALLE SEMAILLES AU VENT**

Les travaux sont estimés à 4261€ HT pour le désamiantage et 7302.79€ HT pour la couverture. Des devis seront demandés ainsi que toutes subventions possibles.

### **RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE EN CONTRAT CAE**

Une personne sera recrutée en contrat CAE à compter du 3 novembre 2014 à raison de 22 heures par semaine pour l'aide à l'école et au ménage.

### **RELEVÉ DES TOMBES DANS LE CIMETIERE ET GRAVURES SUR L'OSSUAIRE**

10 sépultures seront relevées en 2015 pour un montant de 5600€ TTC et une plaque comportant 38 noms sera placée sur l'ossuaire pour un coût de 2108.10€ TTC.

### **TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COMPETENCE RELATIVE A L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES ET DE RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**

Le transfert de cette compétence est accepté

## **REUNION DU 14 NOVEMBRE**

### **AGENTS RECENSEURS**

Pour le recensement qui aura lieu début 2015, 2 agents seront recrutés. L'agent chargé du recensement dans le bourg percevra une rémunération brute de 644€ et celui chargé du recensement dans les villages percevra une rémunération brute de 742€

### **ASSURANCES DE LA COMMUNE**

Le Maire est invité à renégocier les contrats

### **ACHAT D'UN COPIEUR**

Un copieur KYOCERA, avec fonctions scanner et imprimante sera acheté à TSD ARAMIS pour un montant de 3588€ TTC

### **RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS AVEC VIENNE SERVICES**

Les conventions relatives à la gestion du parc informatique et au groupement de commandes sont reconduites

### **INTERNET HAUT DEBIT POUR L'ECOLE**

La proposition de NORDNET pour l'installation du kit satellite école pour un coût de 500€, subventionné à hauteur de 80% a été retenue. L'abonnement (20 Giga de trafic inclus) pour un coût mensuel de 44.90€ sera souscrit.

### **ACCESSIBILITE**

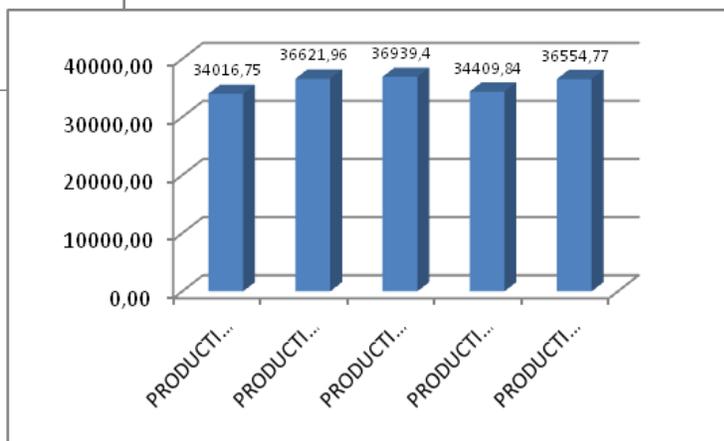
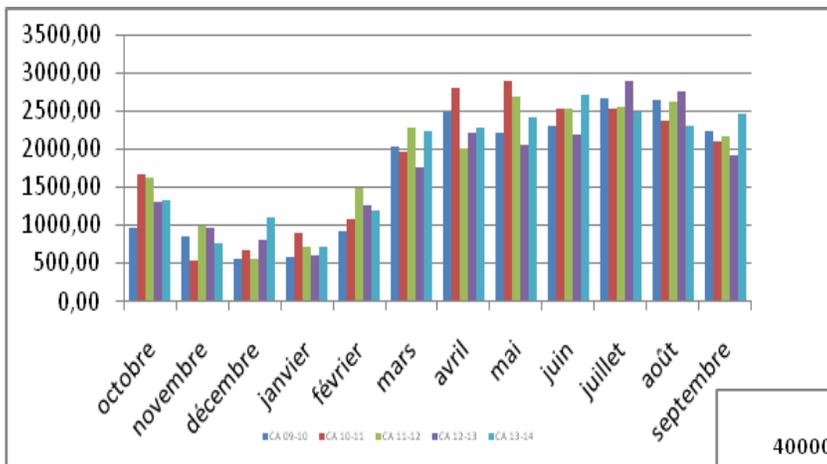
Une étude sera faite par le SIMER pour l'accessibilité à l'hôtel-restaurant, au salon de coiffure, à la mairie et à l'école.

## Le point sur le photovoltaïque

Notre centrale photovoltaïque a terminé, le 6 octobre, sa 5<sup>ème</sup> année de production sans que nous ayons rencontré de problèmes majeurs si ce n'est l'arrêt d'un des 3 onduleurs durant un week-end suite à un fusible défectueux.

La production annuelle reste toujours au-dessus des prévisions initiales. Avec 34 410 kWh produits du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014, nous sommes dans la tendance des meilleures années.

En étudiant le graphique ci-dessous, on constate, ce qui ne vous avait certainement pas échappé, que la production de juillet—août est bien en deçà de celle des autres années, baisse compensée par un mois de septembre très ensoleillé (les mois d'octobre et novembre confirment cette tendance).



## Le projet éolien des Quatre Vents

Le projet éolien des Quatre Vents, porté par la commune de Château- Garnier (7 éoliennes) et la commune de La Chapelle Bâton (1 éolienne) a connu une nouvelle avancée en cette fin d’année 2014.

En effet, suite à l’obtention des autorisations administratives, la société ENERTRAG a lancé les études géophysiques qui permettront de connaître avec exactitude la nature du sol à l’endroit où seront implantées les éoliennes. Ainsi, les personnes responsables de la phase cruciale de la construction du parc éolien pourront dimensionner les fondations des éoliennes en fonction des résultats observés. Les premiers retours de ces études confirment notamment l’absence de cavités.

Dans l’optique d’une construction prochaine, la société ENERTRAG, travaille également à la réalisation du plan de voiries du site, permettant l’acheminement des éléments constituant les éoliennes jusqu’à leur emplacement. Ce plan a été présenté lors d’une réunion de travail par la commission voiries de la commune et M. BERNARD, responsable du projet pour la société ENERTRAG.

Pour plus d’informations, visiter le site internet du projet éolien des quatre vents : [www.parc-eolien-des-quatre-vents.fr](http://www.parc-eolien-des-quatre-vents.fr)

# PROJET DE PARC EOLIEN DE CHATEAU-GARNIER

Une source d'énergie locale pour votre territoire

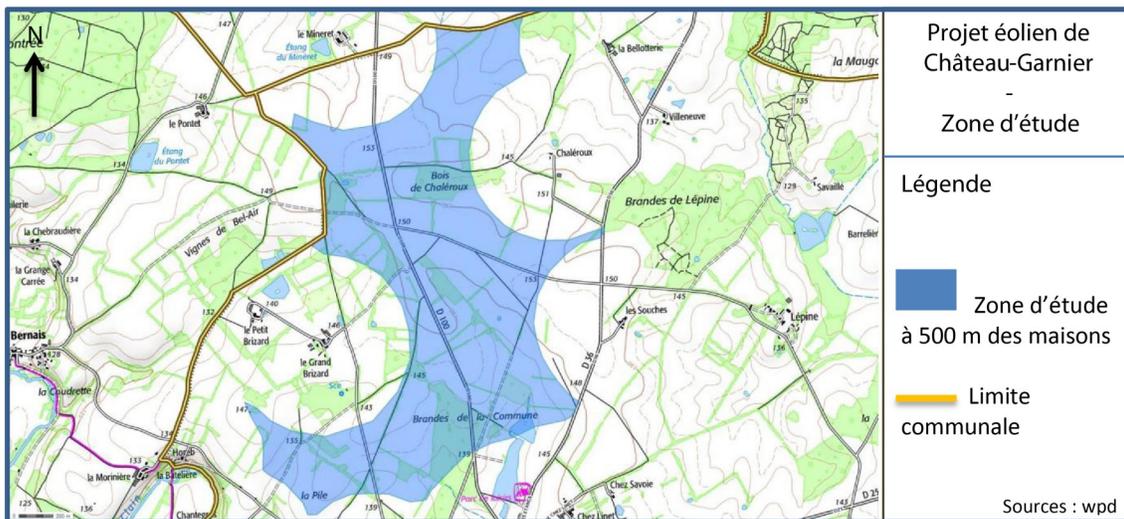


La société wpd, créée en 1996, compte environ 1 000 employés et a déjà installé plus de 1 500 éoliennes dans le monde.

Depuis son agence de Limoges wpd porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Château-Garnier en collaboration avec la Commune.

La société wpd s'engage à réaliser un projet éolien raisonnable, concerté et respectueux du territoire de Château-Garnier et de ses habitants.

Situation du projet : au Nord de la Commune de Château-Garnier, le long de la départementale 100, entre les Brandes de la Commune et le Bois de Chaleroix.



### Le projet éolien

Le projet éolien de Château-Garnier a été initié lors du second semestre 2011. Après un premier contact avec Monsieur le Maire, le projet a été présenté au Conseil Municipal à 3 reprises : automne 2011, hiver 2012 et été 2013.

Un important travail d'information a été mené, avec l'accord des élus de la Commune, auprès des propriétaires et exploitants concernés. A ce jour une très grande majorité des propriétaires accordent leur confiance à wpd pour étudier la réalisation d'un projet éolien.

Cas particulier : la Commune de Château-Garnier est propriétaire de nombreuses parcelles concernées par le projet éolien. Le projet pourrait ainsi être une source de revenus supplémentaires pour la Commune.

### Avancement du projet

La réalisation d'un projet éolien nécessite de nombreuses études techniques et environnementales. Depuis cet été des experts étudient l'environnement, les oiseaux et les chauves-souris sur le site éolien (durée une année complète).

Ce sont les résultats des études qui permettent de déterminer le nombre et l'emplacement des éoliennes.



Information

Yann Clavé - responsable de projet  
Tél : 05.55.35.64.12 /  
06.60.35.42.58  
Wpd SAS - Agence de Limoges

## Le point sur la mini-déchetterie

Après l'ouverture de la déchetterie de Gençay en mai 1999, la Communauté de Communes assure en régie, depuis 2004, le service de collecte des ordures ménagères à la satisfaction de tous avec un excellent rapport qualité/prix. Cette maîtrise des coûts ne peut être efficace qu'avec une forte implication de chacun d'entre nous, notamment en ce qui concerne le tri des déchets. Nous faisons déjà parti des bons élèves mais nous pouvons faire beaucoup mieux.

Sachez qu'une tonne de déchets non triés coûte à la collectivité 80 € et que ce sont nos contributions qui permettent de financer leur enfouissement. En assurant dès le départ, dans nos foyers, un tri efficace (déchets de cuisine pour le compostage, plastiques, journaux, cartons.... pour le tri sélectif) non seulement nous économisons le coût de l'enfouissement mais nous valo-

risons nos déchets d'où des recettes (vente, subventions d'Eco emballage ...) et ceci tout en faisant un geste significatif pour notre planète.

En résumé, le tri c'est un geste citoyen qui nous rapporte !!!

Afin d'améliorer le service de proximité pour les Communes excentrées par rapport à la déchetterie principale de Gençay, 3 mini-déchetteries ont été créées en 2008 à Champagné St Hilaire, Château-Garnier et St Secondin. Elles rendent un service apprécié de tous, mais du fait qu'elles soient en libre-service et sans surveillance, le tri primaire est extrêmement mal fait, les matériaux valorisables sont dérobés et leur gestion devient de plus en plus difficile et coûteuse. (environ 15 700 € pour la mini déchetterie de Château-Garnier).

Récemment, la Communauté de Communes a recruté une personne en emploi aidé pour entretenir ces mini-déchetteries et étudie les moyens d'améliorer leur fonctionnement notamment en modifiant les conditions d'accès et en améliorant les possibilités de tri.

Pour nous élus, ces mini-déchetteries constituent un véritable service de proximité qu'il faut absolument conserver.

**Aussi tous ensemble, faisons en sorte que toutes les conditions soient réunies pour leur maintien.**

## Présentation d'une nouvelle association : Plastique.eu

Trier, c'est bien et absolument nécessaire mais il existe de nombreux petits gestes qui vont dans le sens de l'écocitoyenneté et dans ce bulletin nous laissons la parole aux responsables de Plastique.eu pour présenter leur action :

*« Nous valorisons l'acte de ramassage quotidien, ce geste devient naturel et adopté par tous. Nous changeons de regard sur ce déchet banalisé et dangereux pour l'environnement. Notre devise, c'est 3 déchets par jour.*

*Nous agissons en participant et en organisant des opérations nationales ou locales de nettoyage*

*Nous communiquons via des actions de sensibilisation de rue et par l'animation d'une page Facebook de portée internationale.*

*Nous construisons des relations avec les médias et les municipalités afin de toucher un plus grand nombre de citoyens.*

*Pour oser faire votre premier geste de ramassage visitez notre site : [www.plastique.eu](http://www.plastique.eu). »*



Le plastique, c'est toxique! Il se fragmente, provoque la mort des animaux et contamine la chaîne alimentaire.

## Dissolution du SEASV : où en est-on ? (au 17/12/14)

### PRESENTATION SEA SUD VIENNE

Le SEA SUD VIENNE (Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud Vienne) provient de la fusion du SIAEP de Charroux et du SIAEP de Civray, tous les 2 créés par nos aînés en 1950 avec le SMEPEP (Syndicat Mixte d'Etudes et de Production d'Eau Potable créé par les 2 syndicats) en décembre 2010.

Le SEASV compte aujourd'hui 23 agents. Il s'est toujours efforcé de former son personnel aux nouvelles technologies. Il a même participé à la formation de certains agents du SIVEER.

Avec des finances saines, un endettement faible, un budget de fonctionnement qui s'élève à 3 millions d'euros et une trésorerie de 4 millions d'euros, le SEASV dispose d'une capacité d'autofinancement importante. Le SEASV a beaucoup investi ces dernières années et dispose de toutes les technologies nécessaires à son bon fonctionnement (hydro cureuse, balayeuse, etc...). Le syndicat dépense plus de 250 000 € localement chaque année et a entrepris la construction d'une unité de traitement de l'eau qui va permettre de distribuer une eau de très haute qualité et nous évitera les mésaventures qu'ont connus certaines communes ces dernières années. Là encore les retombées économiques sont très importantes pour notre Sud Vienne et cela sans compter les autres investissements à venir concernant notamment le programme Ressources (4 112 000 € sur 5 ans subventionnés à près de 80 %) ou encore la sectorisation de notre réseau d'eau potable.

### VOLONTE DES INSTANCES NATIONALES ET DEPARTEMENTALES

En 2011, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) avait donné un avis favorable à la fusion/dissolution du SEASV au profit d'une structure unique sur la base du SIVEER à l'issue d'une présentation plus que tendancieuse qui ne tenait pas compte, loin de là, des spécificités de notre syndicat.

Un arrêté début 2013 par Le Préfet TOMASINI prévoyait une fusion/dissolution au 1er janvier 2014 mais cette échéance a été repoussée par Madame La Préfète BORNE au 1er janvier 2015. Les 350 conseillers municipaux anciens et nouvellement élus, représentant les 25 communes adhérentes, dont Château-Garnier, ont voté à l'unanimité contre le projet de fusion/dissolution et pour le maintien des syndicats (sont concernés au total 7 syndicats et 72 communes). Malgré un fonctionnement efficace et une trésorerie saine, le soutien sans faille des élus n'a pas été pris en compte par nos instances. Le projet de fusion/dissolution est donc maintenu avec cette échéance du 1er janvier 2015.

### CONSEQUENCE DE LA FUSION/DISSOLUTION

Nos inquiétudes sont nombreuses au sujet de cette fusion/dissolution.

**Inquiétude sur l'absence de concertation :** nous sommes préoccupés et ulcérés par l'absence d'écoute des élus locaux dans les discussions et de l'omission de l'intérêt général pour les usagers et les agents. Malgré les courriers, les actions auprès du tribunal administratif, l'opposition des élus à cette fusion/dissolution, les manifestations du 3 octobre et 14 novembre dernier et les rendez-vous de Madame La Préfète avec les maires des communes concernées ou leur représentant, aucun avancement dans le dossier n'a pu être noté si ce n'est une certitude : seule la nouvelle CDCI installée en décembre 2014 pourra se saisir de ce sujet si la question est mise à l'ordre du jour par au minimum 30 % de ses membres et éventuellement pourra après débat, revenir sur cette fusion à condition d'obtenir la majorité qualifiée.



Cette absence de concertation est très inquiétante pour notre démocratie et notre ruralité. Après la réforme des cantons et ses aberrations, elle nous fait craindre le pire pour l'avenir, notamment en ce qui concerne les Communautés de Communes voire nos petites communes (projet de mutualisation...).

**Inquiétude pour les usagers :** la disparition du SEASV entraîne tout d'abord la disparition, une nouvelle fois, d'un service qui se veut de proximité, avec très vraisemblablement une augmentation des prix de l'eau et des services et des interventions beaucoup moins rapides.

**Inquiétude pour les agents :** le syndicat, comme mentionné ci-dessus, c'est 23 agents, des familles installées depuis de longues années dans notre Sud Vienne, souvent propriétaires de leur maison. La fusion/dissolution entraînera à terme l'abandon des bureaux de Civray et une nouvelle répartition des agents sur les sites de Poitiers ou autres. Ces familles sont dans l'expectative d'un éventuel départ depuis plus de 3 ans !

**Inquiétude pour notre économie locale :** bien entendu, la disparition de ce syndicat avec le départ de ces familles contribuera à la désertification de nos campagnes, la perte de nos services de proximité, la perte de la qualité des services. Le CDI de Civray va être très impacté avec une réduction du personnel (la facturation qui était envoyée et encaissée par leur service sera effectuée dans un autre centre). D'ailleurs, le service aux entreprises déménage à Poitiers dès le 1<sup>er</sup>

janvier. En bref, l'agonie de notre sud Vienne se poursuit.

### LES DERNIERES ACTIONS

Ces dernières semaines, le personnel et les élus ont multipliés les actions. Sous l'impulsion des ses agents, le SEASV a procédé à des coupures d'eau dans divers bâtiments publics et a organisé les manifestations du 3 octobre et 14 novembre à la Préfecture de Poitiers. Les maires concernés (au total 24) et les élus se sont joints à la manifestation et ont souhaité apporter tout leur soutien. Vos élus de Château-Garnier étaient évidemment de la partie afin de faire entendre au mieux notre voix et notre position.



Lors de la réunion d'installation de la nouvelle CDCI, le 4 décembre, qui fait suite aux élections, des élus représentant nos syndicats ont tenté de faire inscrire le réexamen de cette fusion/dissolution à l'ordre du jour. Ce n'était légalement pas possible l'année des élections. Cette demande sera donc réitérée début 2016 lors de la prochaine réunion mais la fusion sera déjà effective. Toutefois, lors de son entretien du 14 novembre, Mme la Préfète nous a assuré qu'il serait toujours possible de revenir en arrière si la CDCI répondait favorablement à notre demande. En toute objectivité, cela nous paraît difficile.

Une dernière tentative a été effectuée le 10 décembre avec un recours auprès du tribunal administratif. Le jugement a été mis en délibéré avec une réponse attendue fin décembre mais compte-tenu de la proposition de rejet de la demande du Rapporteur public, nous ne devons pas nous faire d'illusions.

En conclusion, contraints et forcés, notre syndicat va être dissout au 1<sup>er</sup> janvier et un nouveau syndicat départemental (sans Poitiers, Montmorillon...) va être créé.

Sans abandonner notre action au niveau de la CDCI, les élus représentant les Communes composant l'ex-SEASV devront fermement agir au sein du nouveau syndicat pour conserver la qualité des services de proximité et faire en sorte que les intérêts de notre personnel soient préservés comme nous l'avait assuré la Préfète lors de nos rencontres (pas de mobilité forcée, conservation du même niveau de rémunération et de prime...).

**Soyez assurés que les élus de Château-Garnier s'impliqueront totalement dans cette démarche dans l'intérêt de tous !**

## Les autoentrepreneurs à Château-Garnier



### RICOLLEAU ETIENNE

- Maçon du bâti ancien
- Ebéniste
- Restaurateur de meuble
- Menuisier
- Plaquiste

06 78 20 28 05

ETS: RICOLLEAU Etienne  
3 rue des violettes  
86350 CHATEAU GARNIER

Siret: 802 588 509 RM 86

## SEB SERVICES

**Vous proposes ces services :**

- De bricolages divers**  
(papier peint ,peinture ,sols ,faïence , etc.. )
- De jardinages**  
(pelouse, haie, pose grillage ,pose terrasse , etc.)



**Sicard Sébastien**  
22 rue de l ancienne  
poste  
86350 Château garnier

**tel: 06.80.62.96.82**  
  
Email :  
sebastiensic@hotmail.fr



### **BRUNELOT Jean** Auto entrepreneur siren 419 576 798

- Gravure pour boîte aux lettres, coupe, trophée, médaille animaux...
- Clés reproductions : clés plates, clés voitures sans puce, clés à gorges.
- Activité de distillation.

Tél : 05 49 87 97 17

## Retour sur les élections sénatoriales de septembre

Les élections sénatoriales se sont déroulées le dimanche 28 septembre 2014. Au niveau national, 178 sénateurs, représentant la moitié des sièges du Sénat, ont été élus par les grands électeurs, la première moitié ayant été élue en 2011.

Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans. Le Sénat est renouvelable par moitié tous les 3 ans.

### Qui élit les sénatrices / sénateurs ?

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs qui compte environ 162 000 personnes, dont 95 % sont des délégués des conseillers municipaux.

Plus précisément, les grands électeurs sont :

- les députés du département ;
- les sénateurs du département ;
- les conseillers régionaux élus dans le département ;
- les conseillers généraux ;
- les délégués des conseils municipaux.

Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le conseil municipal désigne parmi ses membres un nombre spécifique de délégués, habilités à voter lors

de l'élection sénatoriale. A Château-Garnier, sur les 15 conseillers municipaux, 3 délégués à l'élection sénatoriale ont été élus par le conseil municipal : François Audoux, Claudine Chevais et Jacques Guinault. Ils se sont donc rendus aux urnes le dimanche 28 octobre dernier.

Pour le département de la Vienne, 1 185 grands électeurs étaient appelés à se rendre aux urnes pour élire les deux sénateurs.

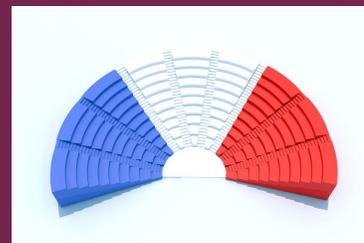
Ont été élus :

- Jean-Pierre Raffarin (UMP) avec 59,61 % des suffrages ;
- Alain Fouché (UMP) avec 56,89 % des suffrages.

### Un vote obligatoire

Contrairement aux électeurs classiques, les « grands électeurs » sont obligés de se rendre aux urnes. S'ils ne peuvent pas effectuer leur devoir, pour un motif valable, ils sont alors remplacés (les délégués disposent de suppléants). Les grands électeurs qui s'abstiennent sans raison valable sont condamnés au paiement d'une amende de 100 €.

### Le Sénat en deux mots

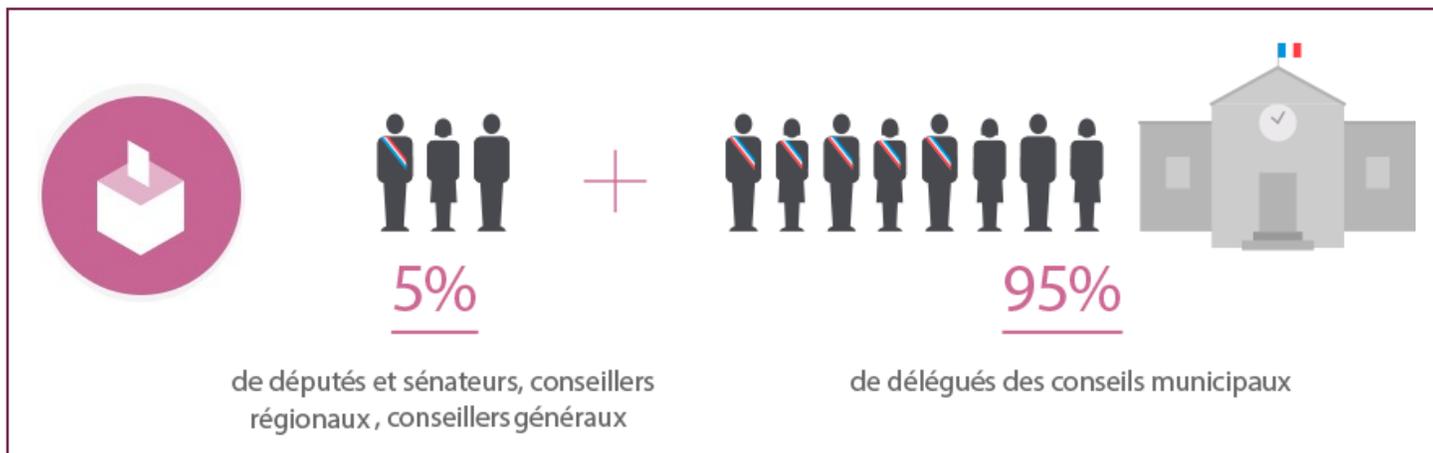


*Le Sénat vote la loi et contrôle le gouvernement*

Le Sénat constitue, avec l'Assemblée nationale, le Parlement, qui vote la loi.

Les sénateurs examinent les projets de loi que le Gouvernement leur soumet. Ils peuvent également déposer et examiner des propositions de loi. Les sénateurs contrôlent aussi l'action du Gouvernement et vérifient que les lois votées sont bien appliquées.

Le Président du Sénat assure l'intérim en cas de vacance de la Présidence de la République ou d'empêchement.



## Le point sur la réforme territoriale

La France compte 101 départements, 22 régions, 36 700 communes (qui font partie d'une intercommunalité) et 2 600 groupements intercommunaux.

Les députés ont adopté, le 23 juillet 2014, le premier volet de la réforme territoriale avec notamment une nouvelle carte de France avec des grandes régions métropolitaines. En jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens.

Aujourd'hui, la France compte 4 échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent appelés « mille-feuille territorial ». Cette organisation est illisible et peut nuire à l'efficacité de l'action publique sur les territoires.

### La réforme territoriale, qu'est-ce que c'est ?

Dans ce contexte de réforme, une nouvelle carte de France se dessine, avec des régions plus grandes et moins nom-

breuses, qui sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

De taille équivalente aux autres régions européennes, elles seront capables de bâtir des stratégies territoriales. A ce titre, les régions disposeront de compétences élargies (comme la voirie départementale, les transports scolaires et la promotion internationale du territoire) et d'outils pour accompagner la croissance des entreprises.

Les compétences des grandes régions :

- la formation et l'emploi ;
- les transports, des trains régionaux aux bus en passant par les routes, les aéroports et les ports ;
- les lycées et les collèges ;
- l'aménagement et les grandes infrastructures.

Parallèlement, les intercommunalités (regroupements de communes) verront leurs compétences s'étendre, au détriment des conseils généraux qui pourraient disparaître. Elles seront agrandies (regroupant au minimum 20 000 habitants contre 5 000 à l'heure actuelle).

La réforme va également modifier les cantons : le nombre de cantons sera

divisé par deux engendrant un redécoupage de la carte cantonale. Les conseils généraux, rebaptisés conseils « départementaux », compteront un nombre impair de cantons et les départements de plus de 500 000 habitants devront compter au minimum 15 cantons.

### Une France à 13 grandes Régions

L'Assemblée nationale a voté cet été une carte créant une France à 13 régions métropolitaines. Mais le 30 octobre dernier, le Sénat a adopté une autre carte de France qui comporte, quant à elle, 15 régions métropolitaines, redonnant ainsi l'autonomie à l'Alsace, au Languedoc-Roussillon et à Midi-Pyrénées, contre l'avis du gouvernement.

C'est finalement en deuxième lecture, le 25 novembre dernier, que l'Assemblée nationale a voté une carte définitive à 13 Régions.

### Le calendrier électoral 2015

- Les élections départementales se tiendront les 22 et 29 mars 2015.
- Les élections régionales, avec la nouvelle carte de France, auront lieu avant la fin 2015.



## Communauté de Communes du Pays Gencéen : les réalisations 2014

### Construction de huit bâtiments photovoltaïques en collaboration avec SERGIES

Les années 2012 et 2013 ont vu la réalisation de huit bâtiments photovoltaïques en collaboration avec SERGIES. La Communauté de Communes du Pays Gencéen a réalisé l'ensemble des huit plateformes pour un montant de 550 000 € HT.

A ce jour, 5 bâtiments ont une destination précise :

- 1 bâtiment à la déchetterie de Gençay, pour le matériel intercommunal, notamment le matériel de voirie ;
- 2 bâtiments pour le projet de valorisation des déchets verts en granulés combustibles sur la ZA du Poirier Vert, à côté de la déchetterie à Gençay (cf. paragraphe suivant) ;

- 1 bâtiment pour la mise en place d'une menuiserie sur la ZA Verneuil à Gençay (cf. paragraphe suivant) ;
- 1 bâtiment pour la commune de Saint-Maurice-la-Clouère sur la ZA l'Arboretum.

Pour les trois autres bâtiments, installés sur des zones d'activités (ZA Arboretum à Saint-Maurice-la-Clouère, ZA la Vignerie à St-Secondin et Les Terrageaux à la Ferrière-Airoux), un dossier global de subventions a été déposé auprès des services de l'Etat et de la Région. Ces subventions seront utilisées pour l'accueil d'activités nouvelles. Les travaux comprennent le dallage, le bardage, les menuiseries extérieures et quelques aménagements succincts.

Coût des travaux estimatifs : 515 000 € HT à réaliser sur 2 ans  
Subventions sollicitées : 360 500 €

### Projet de valorisation des déchets verts en granulés combustibles

Dans le cadre de ce projet, la Communauté de Communes du Pays Gencéen a effectué, au cours de l'année 2014, les aménagements intérieurs et extérieurs du bâtiment (dallage et bardage, menuiseries extérieures) et a pris à sa charge l'acquisition du matériel.

Après appel d'offres et accord de subventions, le bilan de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Tranche n°1 (travaux)	Marché		Montant accordé
VRD (Arlaud Iribarren)	170 262,09	Etat : DETR 2012	102 950,00
Plots (Bello)	29 861,63	Etat : DETR 2013	150 000,00
Gros œuvre (Eliam BTP)	55 599,30	Région CRDD	126 000,00
Dallage (Lusodal)	43 256,70	Région (Avance remboursable)	160 000,00
Bardage bois - Zinguerie (SARL Millet)	90 450,72	Communauté de Communes (emprunts)	360 000,00
Menuiseries extérieures - Serrurerie (Souille)	17 272,00		
Honoraires et divers	38 084,00		
Imprévus	1 163,56		
<b>TOTAL TRANCHE n°1</b>	<b>445 950,00</b>		
Tranche n°2 (matériel)			
Ligne de presse (Zeta Pellets)	350 000,00		
Unité ensachage (SARL Pelletier)	50 000,00		
Silos (Agri Consult)	53 000,00		
<b>TOTAL TRANCHE n°2</b>	<b>453 000,00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>898 950,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>898 950,00</b>

Les emprunts réalisés par la Communauté de Communes du Pays Gencéen seront remboursés par les loyers payés par la société ZETA utilisatrice de l'unité de transformation (conventions d'utilisation de l'unité de transformation et

d'utilisation du matériel signées en début d'année 2014).

A ce jour l'ensemble des travaux à la charge de la Communauté de Communes du Pays Gencéen est réalisé. En ce qui concerne le matériel, le silo de

stockage des produits finis est en place et il reste à installer la chaîne de transformation et l'unité d'ensachage.

L'ensemble sera opérationnel pour le début de l'année 2015.

**Mise en place d'une menuiserie sur la ZA Verneuil Verneuil à Gençay**

En fin d'année 2013, la Communauté de Communes du Pays Gencéen a été sollicitée par Monsieur Sylvain Jacob (ancien compagnon) pour installer une menuiserie dans le bâtiment photovoltaïque situé sur la ZA Verneuil à Gençay.

Après étude du dossier, accord des subventions (Etat et Région) et appel d'offres, les travaux ont débuté et le bâtiment sera opérationnel à la fin de l'année 2014.

L'emprunt réalisé par la Communauté de Communes sera remboursé par les loyers versés par Monsieur Jacob.

DEPENSES		RECETTES	
Tranche n°1 (travaux)	Marché		Montant accordé
VRD (SJS TP)	64 243,50	Etat : DETR 2014	66 999,46
Plots (Bello)	12 465,40	Région : FRIL	70 000,00
Gros œuvre (Eliam BTP)	13 588,00	Communauté de Communes (emprunts)	101 000,54
Dallage (Lusodal)	14 616,40		
Bardage bois - Zinguerie (SARL Augry)	62 511,50		
Menuiseries extérieures (Souille)	9 772,00		
Electricité (S2ED)	14 729,09		
Plomberie (Cornet)	3 536,39		
Honoraires et divers	42 537,72		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>238 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>238 000,00</b>

**Acquisition d'une Benne à Ordures Ménagères**

Lorsque la Communauté de Communes du Pays Gencéen a pris à sa charge la collecte des déchets des ménages, en régie en 2004, deux bennes à ordures ménagères ont été achetées pour assu-

rer le service (une neuve et une d'occasion).

Après 10 ans de services, il a été décidé d'acquérir une nouvelle benne à ordures ménagères qui sera livrée en fin d'année .

Coût de l'acquisition 123 000 € HT (porteur RENAULT 19 Tonnes et benne SEMAT 16 m3).

## Le Syndicat Mixte du Clain Sud



Le Syndicat Mixte du Clain Sud a pour mission principale l'entretien du cours d'eau et des berges sur le bassin du Clain jusqu'à l'aval de Voulon. Les trois agents du syndicat effectuent sur environ 180 km sur 18 communes de cours d'eau le nettoyage d'embâcles, la réalisation d'aménagement, l'entretien de frayères, la lutte contre les ragondins.

Pour les travaux d'aménagement, ils se déroulent en partenariat avec les riverains. Nos différents partenaires notamment financiers : l'agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil Régional et le Conseil Général, nous permettent de contenir notre budget raisonnablement (135 000€/an). Les contributions des communes ont baissé de 5% cette année tout en préservant le travail de nos trois agents (-15% en 2012 et -5% en 2013).

D'un point de vue plus politique et suite aux dernières élections municipales, le syndicat est désormais dirigé par M

Philippe Belin, maire de Payré, secondé par Martine Mousserion (Anché), Gérard Huguenaud (Pressac) et Olivier Pin (Champagné St Hilaire) et l'interlocuteur technique reste Manuel Mirlyaz. Les délégués de Château Garnier : Jacky Guinaud et Régis Lucquiaud

Les "milieux aquatiques" et l'enjeu "inondation" vont devenir d'ici janvier 2016 des compétences obligatoires pour les Communautés de Communes qu'elles pourront déléguer aux syndicats. D'ailleurs, le territoire devrait s'agrandir pour regrouper les syndicats de rivière de l'amont du Clain à Iteuil, formant une entité plus importante (environ 450 km de cours d'eau) dont les enjeux restent les mêmes : avoir des rivières en bon état écologique, du patrimoine, des pratiques telles que la pêche, le canoë, la promenade,... le tout dans un contexte économique.

Les travaux effectués par le syndicat en 2014 se sont portés sur les arbres en travers du Clain et de la Dive compte tenu des coups de vent parfois violents

en début d'année représentant une soixantaine d'arbres, surtout des peupliers, quelques frênes, aulnes et vieux chênes.

Des aménagements ont été réalisés à Château-Garnier (cf. photos) et à Brux en partenariat étroit avec les élus, les employés communaux et les propriétaires.

Travaux effectués sur le secteur de Château Garnier :

- consolidation de berge sur le Clain (4,5j de pelleteuse et 2j de chargeuse), pierres et blocs fournis par la commune ;
- maintien de la berge et diversité d'habitat au Grand Pin, pierres fournies par l'agriculteur (1.5j de pelleteuse).

### Contact :

[clain.sud@gmail.fr](mailto:clain.sud@gmail.fr)

Manuel Mirlyaz, technicien de rivières,

Tél : 06 81 59 74 25

24 avenue de Paris 86 700 COUHE



*A gauche travaux de confortement de berge et diversité d'habitats au Grand Pin (pierres et transports fait par l'agriculteur) ; à droite restauration de la berge à la lagune (pierres et matériaux assurés par la commune). Merci aux élus et aux employés communaux.*

## Découvrir l'eau sur ma commune



### Le RPDE, qu'est ce que c'est ?

S'appuyant sur l'expertise des acteurs de l'eau en région, le Réseau Partenarial des Données sur l'Eau (RPDE), animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes (ORE), a pour vocation leur mise en relation, et de favoriser la circulation, la valorisation, et la diffusion des informations sur l'eau en région. L'ORE s'appuie pour cela sur la tenue du site dédié à l'eau en région : [www.eau-poitou-charentes.org](http://www.eau-poitou-charentes.org).

Le RPDE est soutenu par la Région Poitou-Charentes, avec la participation des Agences de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne, et du Conseil Général de la Vienne.

### En quoi ça me concerne ?

L'accès à l'information environnementale est un droit fondamental du citoyen, institué par la Convention d'Aarhus en 1998, reconnu en 2000 par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), et repris en France dans l'article 7 de la Charte de l'environnement (2005). Ainsi, l'ensemble des données publiques de l'environnement, qu'elles soient détenues par des autorités publiques ou produites pour leur compte, est un bien collectif que l'Etat a pour mission de mettre à la disposition des citoyens, de la société civile et des autorités publiques.

Chaque citoyen peut s'impliquer dans les processus décisionnels en matière de gestion de la ressource en eau sur son territoire, via des débats et enquêtes publiques, des consultations,

etc. Encore faut-il qu'il ait les moyens de se forger sa connaissance sur la thématique de l'eau et les problématiques liées.

### Le site internet dédié à l'eau en région : quelles informations j'y trouve ?

*Expliquer pour comprendre et s'approcher les enjeux de l'eau en région :*

Le site Internet dédié à l'eau en région vous informe autour du droit à l'eau, des enjeux de l'eau en région (sa qualité, sa quantité, quel état des eaux en 2015), des notions clés, via des plaquettes, rapports, synthèses, supports pédagogiques, actualités, bulletin hydrologique mensuel, ...

Un atlas cartographique valorise les nombreuses cartes produites par l'ORE sur le thème de l'eau et de l'environnement.

*Des outils spécifiques en ligne pour connaître la situation de l'eau près de chez soi :*

SIGORE est l'outil de cartographie dynamique (<http://cartographie.observatoire-environnement.org/>) qui donne accès aux données, en se localisant sur son territoire. Il permet de consulter des informations en temps réel (débit des cours d'eau, niveau des nappes, etc.). L'outil *Mon environnement* (<http://macommune.observatoire-environnement.org/>) propose une fiche synthétique d'information environnementale propre à chaque commune de la région (son prix, les rivières et nappes présentes, les prélèvements, la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade, les eaux usées, les syndicats de rivières, les captages abandonnés, les actions de reconquête, ...).

### Comment ça marche ?

- ❶ Dès la page d'accueil, visualisez des actualités régionales ou nationales, tous les thèmes liés à l'eau ou dédiés à la qualité.
- ❷ Vous pouvez également suivre l'évolution des niveaux des nappes et des rivières mois par mois, en ligne ou en vidéo.
- ❸ Des rubriques permettent de comprendre les problématiques et notions clés liées à l'eau en région, et ❹ d'affiner ses connaissances.
- ❺ L'outil SIGORE offre l'accès aux données via une carte régionale, tandis que l'outil *Mon environnement* expose l'information environnementale sur votre commune, et plus précisément pour l'eau : son prix, les rivières et nappes présentes, les prélèvements, la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade, les eaux usées, les syndicats de rivières, les captages abandonnés, les actions de reconquête, ...



# Découvrir l'eau sur ma commune — Suite

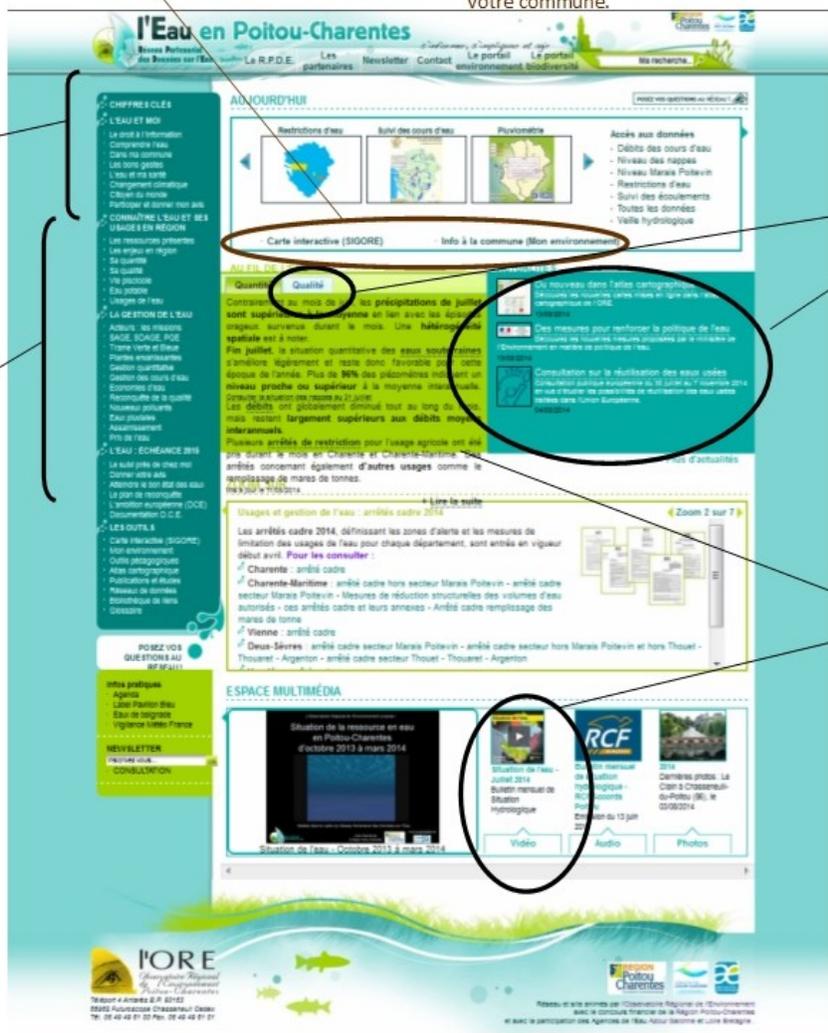
5 L'accès aux outils SIGORE (cartographie dynamique) et Mon environnement (fiche communale), pour respectivement, accéder à des données « au point », et consulter l'information environnementale sur votre commune.

3 Des rubriques permettant de comprendre les problématiques ...

4 ... et d'affiner ses connaissances .

1 Les actualités sur l'eau, régionale et nationale, et celles dédiées à la qualité.

2 Le suivi mensuel de l'évolution des niveaux des nappes et des rivières, à lire en ligne ou à consulter en vidéo.



## Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Plan de Gestion des risques d'inondation

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, les acteurs de l'eau et le public sont consultés sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures associé, et sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne pour la période 2016-2021.

Le bon état des eaux douces, des milieux marins et la gestion des inondations sont des objectifs nationaux et européens. Pour les atteindre, les plans de gestion sont en cours d'élaboration et l'avis de tous est utile.

Vous êtes tous concernés et invités à participer à la consultation pour vous informer et vous exprimer sur les décisions qui nous engagent collectivement en vous connectant sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) (pour les personnes ne disposant pas de connexion internet, un questionnaire est à votre disposition en mairie).

## Exprimez-vous sur l'eau !



### Pourquoi donner son avis ?

L'accès à l'information environnementale est un droit fondamental du citoyen, institué par la Convention d'Aarhus en 1998, reconnu en 2000 par la Directive Cadre sur l'Eau (D.C.E.), et repris en France dans l'article 7 de la Charte de l'environnement (2005). La D.C.E. met l'accent sur l'information, la consultation et la participation du public comme condition du succès pour atteindre un bon état des eaux.

Ainsi chaque citoyen peut s'impliquer dans les processus décisionnels en matière de gestion de la ressource en eau sur son territoire, via les consultations, et influencer les choix en amont des décisions. Débattre et confronter ses points de vue est l'affaire de tous, experts, élus et citoyens et permet de mieux se comprendre et trouver ensemble les solutions les plus adaptées.

### Exprimez votre avis sur la gestion de l'eau jusqu'au 18 juin 2015 !

#### En quoi ça me concerne, moi, citoyen ?

Des consultations sont régulièrement organisées par les comités de bassin des Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne, sur les documents stratégiques de gestion de l'eau. Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, la consultation porte sur le projet de stratégie de reconquête de la qualité des eaux pour 2016 à 2021, sur les plans de gestion des risques d'inondation et sur les programmes de mesures des plans d'actions pour le milieu marin.

### Comment sera pris en compte mon avis ?

Les comités de bassin analysent les avis et en débattent, puis amendent ou complètent leurs projets avant de les adopter définitivement, à l'automne 2015. Par exemple, suite à la consultation de 2012-2013, en Loire Bretagne, le document a été modifié suivant les préoccupations du public : améliorer la lutte contre les pollutions accidentelles, prendre en compte les pollutions par les substances médicamenteuses et hormonales, rendre plus accessibles les données et la connaissance sur l'état des eaux, protéger les milieux sensibles du littoral ou de l'amont des bassins versants. Les résultats de la consultation et la manière de les prendre en compte seront publiés sur les sites des Agences de l'eau.

### Comment procéder et laisser son avis ?

Via le site national : [www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr), via les questionnaires en ligne (sur les sites des Agences, et relayés par le site dédié à l'eau en région).

En élaborant une contribution individuelle ou collective, des amendements au projet et en les renvoyant aux sièges des Agences de l'Eau Loire Bretagne (Orléans) et Adour Garonne (Toulouse). En participant aux débats organisés près de chez vous ou aux forums de l'eau du comité de bassin. En relayant la consultation du public sur votre territoire.

### Où me renseigner plus largement ?

#### Le site dédié à l'eau en région, les acteurs

Le site Internet dédié à l'eau en région ([www.eau-poitou-charentes.org](http://www.eau-poitou-charentes.org)) vous

informe autour du droit à l'eau, des enjeux de l'eau en région (sa qualité, sa quantité, quel état des eaux en 2015), des notions clés, via des plaquettes, rapports, synthèses, supports pédagogiques, actualités, bulletin hydrologique mensuel, ... Il fournit des informations sur les consultations menées par les Comités de bassin Loire Bretagne et Adour Garonne, et les actions menées en région.

### Des outils spécifiques en ligne pour suivre l'évolution de la situation de l'eau près de chez soi

L'outil de suivi de la reconquête du bon état des eaux en Poitou-Charentes (<http://2015.eau-poitou-charentes.org/>) vise à mieux identifier les ressources en eau qui nous entourent (cours d'eau, nappes souterraines, etc.), connaître leurs principales caractéristiques, suivre leur état, surveiller leur « santé », et savoir quelles actions sont mises en place pour les préserver, les restaurer... Il propose d'accéder à des fiches d'informations synthétiques, à l'échelle de votre commune.



# Exprimez-vous sur l'eau ! - Suite

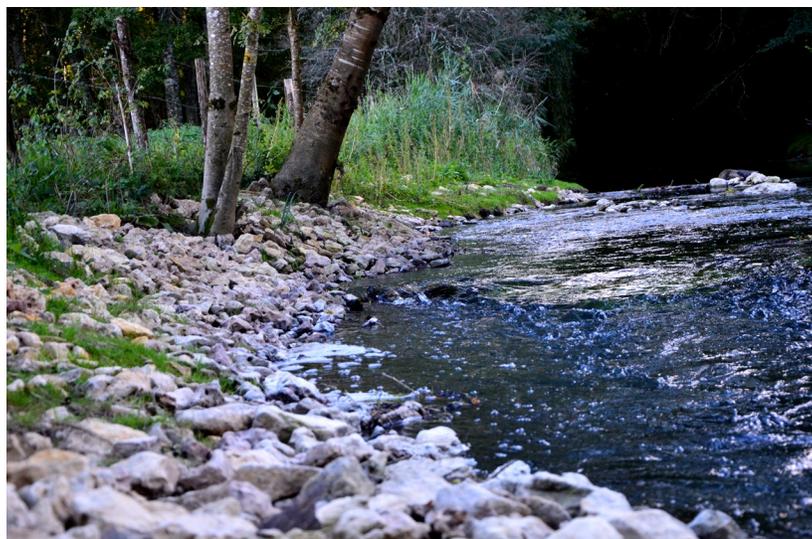
Comment ça marche ?

<http://2015.eau-poitou-charentes.org/>

**1** introduction, les textes en vert donnent accès à des définitions

**2** Saisissez le nom de votre commune: et validez ...

**3** ... ou si vous êtes plus aguerris, choisissez votre U.H.R..



Traversée par le Clain, la commune est particulièrement sensibilisée à la qualité de l'eau : protection des milieux, entretien des berges ...

# Exprimez-vous sur l'eau ! - Suite

## Exemple de Niort

4 cadrage général d'informations sur la commune

Le bon état des eaux près de chez moi

Accueil | Espace DCE sur RPDE | Le portail eau | Le portail biodiversité | Le portail environnement

Le bon état des eaux près de chez moi en Poitou-Charentes

Commuune de Poitou-Charentes...

**Cadrage général de la commune**

**Niort**

Département : Deux-Sèvres – SCOT de la Communauté d'Agglomération de Niort – CA de Niort

Population : 58072 habitants pour 68,2 km<sup>2</sup>, soit 851,16 habitants par km<sup>2</sup> (moyenne régionale : 68,6 hab/km<sup>2</sup>)

Altitude minimale : 3 m – maximale : 76 m

Sources : © IGN Paris GEOFLA © 2012, IGNAT, 2012 © IGN Paris BD CARTOR 2012, © DDALN / Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, 2011/MONCTI / DSDS, avril 2012 © IGN ROE, 2012

**L'eau présente sur ma commune**

**L'état des eaux sur ma commune : objectifs et situation actuelle**

**Les programmes en cours sur ma commune pour atteindre le bon état des eaux**

Plus d'informations sur la commune de Niort :  
 - concernant l'environnement, sur le site : Mon environnement en Poitou-Charentes  
 - concernant le patrimoine naturel, sur le site : Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes

Des rapports d'évaluation (actualisés de 2010) pour l'état de bon état des eaux sont réalisés annuellement pour de nombreux cours d'eau. Les critères techniques, techniques, biochimiques, généraux pour le classement de l'état de bon état de 2010.

Pour en savoir plus sur l'évaluation de l'état des eaux :  
 - règles d'évaluation de l'état des eaux sur le site :  
 - l'état de bon état de 2010 sur les sites et cartes d'évaluation de l'état des eaux, en lien direct et le portail lorsque les données de surface

\* L'état de bon état des eaux pour les masses d'eau en Poitou-Charentes

En 2010, à l'échelle de la région Poitou-Charentes, l'état des eaux rapporté que 10 % des masses d'eau de surface sont en bon état écologique et 38 % en bon état chimique, tandis que 30 % des eaux souterraines sont en bon état chimique et 50 % en bon état quantitatif. Les objectifs sont que 40 % soient des masses d'eau, atteindre le bon état en 2015, 57 % en 2021 et 20 % en 2027 (+ 1 % sur des objectifs moins stricts que le bon état).

\* L'état de bon état des eaux pour les masses d'eau de surface

**Eaux de surface**

État global  
 État écologique  
 État chimique  
 Objectifs d'atteinte du bon état

**Légende**

NEF bon état  
 NEF mauvais état  
 NEF non classé

Extrait de la partie « L'état des eaux sur ma commune »

5 accédez aux informations (textes, cartes, données ...) en cliquant sur les volets déroulant

6 Extrait de la partie « L'état des eaux sur ma commune »



**Contact :**  
 Téléport 4 Antarès  
 B.P. 50163  
 86962 Futuroscope Chasseneuil Cedex  
 Tél : +33 (0) 5 49 49 61 00 Fax : +33 (0) 5 49 49 61 01  
 Sur l'eau : [rpde@observatoire-environnement.org](mailto:rpde@observatoire-environnement.org)  
 Sur l'ORE : [contact@observatoire-environnement.org](mailto:contact@observatoire-environnement.org)

## Le plan d'entretien communal

*Depuis plus de 10 ans, notre Commune s'investit sans bruit dans la protection de notre environnement, la diminution du rejet de CO2 dans l'atmosphère, les économies d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables. Diverses réalisations sont là pour le prouver (Chaudière collective, Centrale photovoltaïque, isolation des bâtiments communaux...) Sans entrer dans des considérations purement idéologiques, nous avons mené une politique de réduction des produits sanitaires d'une manière pragmatique et raisonnée (Quand il le faut, où il le faut, à la bonne dose). La mise en place d'un plan d'entretien phytosanitaire va devenir obligatoire dans les prochains mois et le SEASV va aider les communes adhérentes à le constituer. C'est tout naturellement que notre commune s'est portée volontaire pour la réalisation du premier plan par Lydie Blanchet animatrice du programme Re-Sources SEASV en charge de la réalisation de ces plans.*

*Nous présenterons le contenu de ce plan où nous sommes tous partie prenante lors d'une réunion publique courant 2015.*

*En attendant nous vous convions à lire l'article de Lydie Blanchet ci-dessous :*

A l'heure actuelle, de multiples polluants, y compris les pesticides, contaminent notre environnement quotidien (eau, air...). A ce jour, 3 % des pesticides épandus en agriculture se retrouvent dans l'eau. Pour les communes et les particuliers, ce sont 8 % à 40 % des produits épandus qui peuvent contaminer le milieu aquatique.

### **Pourquoi cette différence ?**

C'est dû à la présence de surfaces imperméables, en pente, où le sol ne peut jouer son rôle de filtre naturel.

Par ailleurs, des réglementations ont été instaurées pour contrôler et limiter l'usage de ces produits dans les différents domaines d'activités.

### **Qu'est qu'un pesticide ?**

C'est une substance chimique dont la propriété toxique lutte contre les organismes dits indésirables (plantes, animaux, champignons). On y trouve des herbicides, des insecticides et des fongicides, également les biocides utilisés dans les foyers (ex : anti poux).

Nous pouvons agir, chacun à notre échelle, afin de réduire le risque lié à l'utilisation de ces produits.

### **Comment agir au sein des communes ?**

Dans le cadre du contrat de territoire sur la reconquête de la qualité de l'eau, porté par le Syndicat des Eaux du Sud Vienne, les communes peuvent bénéficier d'un accompagnement, afin de réduire l'usage des pesticides. La première étape est la mise en place d'un plan d'entretien communal.

### **Qu'est-ce qu'un plan d'entretien communal et pourquoi le mettre en place ?**

Un plan de désherbage est un document établissant un diagnostic des pratiques d'entretien et des risques qui leur sont liés, sur la commune. C'est également un support à la prise de décision et un outil d'accompagnement pour un développement d'un espace public urbain respectueux de l'homme et de son environnement.

Quelques exemples de zones à risque, ou de zones interdites concernant l'usage de pesticides : surfaces imper-

méables en pente, surfaces à proximité d'un point d'eau. Les surfaces interdites : fossés, avaloirs, aires de jeux...

La commune de Château Garnier est bien concernée par cette thématique, étant traversée par le cours d'eau du Clain et la présence de pente forte qui favorise l'écoulement des eaux vers le milieu. Ainsi, votre commune s'est engagée pour la mise en œuvre d'un plan d'entretien en 2014.

Ce plan d'entretien est construit en collaboration avec vos élus et les agents communaux, afin de déterminer les entretiens de chacun des espaces communaux, en prenant en compte la réglementation, les moyens humains et matériels existants et le classement en zone à risque pour le transfert vers le milieu aquatique.

### **Contact**

SEASV  
Programme Re-Sources de Civray  
1, rue du chemin vert à CIVRAY  
Tél : 05 49 87 04 38

## INFOS EN BREF

### Votre épargne

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2014, la rémunération du livret A et du livret de développement durable est abaissée à 1 % au lieu de 1.25%, niveau encore jamais atteint. Le livret d'épargne populaire lui est passé de 1.75% à 1.50% net.

### La CMU

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet de cette année, le plafond des ressources pour bénéficier de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU) est passé à 8644,52 € pour une personne seule, soit une hausse de 0,6 % (décret n° 2014 782 du 7/7/2014). Hausse identique pour l'Aide à Complémentaire Santé (ACS).

### La retraite

Vous avez commencé à travailler avant 20 ans ? Votre départ à la retraite peut alors s'effectuer à 60 ans au lieu de 62, à condition de réunir 5 trimestres (ou 4 pour ceux qui sont nés au cours du dernier trimestre) avant la fin de l'année civile de vos 20 ans.

Vous n'êtes pas obligé de travailler 4 trimestres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre pour acquérir 4 trimestres : le nombre de trimestres acquis dépend du salaire soumis à cotisations et non du nombre de mois travaillés.

Par exemple en 2014, il faut avoir cotisé

sur une base de 5718 € brut pour valider 4 trimestres, que cette somme soit perçue sur 6 ou 12 mois. En revanche impossible de valider plus de 4 trimestres par année.

### Le minimum vieillesse

Cette prestation n'est pas attribuée automatiquement : il faut en faire la demande auprès de votre caisse de retraite de base ou en mairie, si vous n'avez jamais travaillé. Cette allocation, d'un montant de 791,99 € par mois pour une personne seule, est accordée à partir de 65 ans, à condition que les ressources annuelles soient inférieures, au 1/04/2014, à 9503,89 € pour une personne seule et 14 755,32 € pour un couple.

### Le cumul emploi/retraite (pour les retraités fonctionnaires)

Aujourd'hui, si vous prenez un poste dépendant d'un autre régime, vous aurez des droits dans ce nouveau régime. En revanche, si vous reprenez un poste dans le même régime que votre retraite, vous ne pouvez pas acquérir de nouveaux droits, le calcul de votre pension dans ce régime étant définitif. Les cotisations vieillesse sont versées à fonds perdus.

### La pension de reversion

Si vous avez vécu maritalement, en concubinage ou lié par un PACS, vous n'aurez pas droit à la pension de reversion. Il faut être (ou avoir été) marié pour prétendre à la reversion sur la pension de retraite du défunt.

Les femmes ne sont pas les seules à pouvoir prétendre à la pension de reversion : elle est ouverte à tous. Pour prétendre, il faut avoir des revenus modestes : 19 822,40 € par an pour une personne seule et 31 715 84 € pour un couple. Cette condition de ressources est exigée pour le régime général. Les régimes particuliers ont leur réglementation à part.

### Commerce

Les soldes flottants (2 semaines supplémentaires de soldes à date libre) seront supprimés au 1<sup>er</sup> janvier 2015. En compensation, les soldes saisonniers à dates fixes dureront 6 semaines contre 5 actuellement et ce, en été comme en hiver.

### Economies d'énergie

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, les travaux de rénovation énergétique ouvrent droit jusqu'au 31/12/2015 à un crédit d'impôt de 30 % de leur montant, dans la limite de 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple.

## Quelques chiffres pour une retraite de base à taux plein

Année de naissance	Nombre de trimestres exigés
1951	163
1952	164
1953—54	165
1955—56—57	166
À partir de 1958	La durée de cotisation augmente progressivement d'un trimestre tous les 3 ans, pour atteindre 172 trimestres à partir des personnes nées en 1973.

## Informations sociales

### La taxe d'habitation

Vous êtes exonéré de la taxe d'habitation en 2014 sur votre résidence principale si :

- vous avez plus de 60 ans ou êtes veuve ou veuf et avez été exonéré en 2013 (loi n° 2014-12 du 8 août 2014) ;
- vous percevez l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ou l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) ;
- vous avez plus de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2014, vous êtes veuve ou veuf. Dans les 2 cas votre revenu fiscal de référence 2013 (avis d'imposition reçu cet été) ne doit pas dépasser les montants ci-dessous ;
- vous êtes invalide ou handicapé et percevez l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou vous hébergez sous votre toit un enfant invalide ou handicapé, votre revenu fiscal de référence de 2013 ne doit pas dépasser pour :
  - ⇒ un célibataire : 10 633 € ;
  - ⇒ un couple marié ou pacsé : 16 311 € ;
  - ⇒ et par ½ part supplémentaire : + 2 839 €.

Dans tous les cas, la situation familiale au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de référence est prise en compte pour l'étude du droit. Si le plafond imposé est dépassé, pour obtenir une réduction, les ressources ne doivent pas être supérieures aux plafonds ci dessous :

- ⇒ un célibataire : 25 005 € ;
- ⇒ un couple marié ou pacsé : 35 445 € ;
- ⇒ et pour les ½ parts supplémentaires : la 1<sup>ère</sup> ½ part de quotient familial est majorée de 5 842 € et ensuite 4 598 € pour les ½ parts suivantes.

**Pour obtenir ces réductions, il faut effectuer les démarches auprès du Centre des Impôts.**



### Notifications sociales des revenus des retraites



A partir de janvier 2015, seuls les retraités dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 13 900 € (pour 1 part) continueront de bénéficier du taux réduit à 3,80 % de Contribution Sociale Généralisée (CSG). Les autres bénéficiaires subiront le taux de 6,6 de CSG.

Par ailleurs, les retraités percevant moins de 1 200 € par mois de pension vont percevoir début 2015 une prime annuelle de 40 € pour compenser l'absence de revalorisation en octobre dernier.

### Familles Rurales



L'association « APEF FAMILLES RURALES », SERVICE D'AIDE A DOMICILE apporte depuis 1992 une aide

aux familles et aux personnes âgées et/ou handicapées :

- entretien du logement et du linge ;
- aide à la préparation des repas, les courses ;
- aide à la toilette.

Le service propose également de la garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques.

Le service d'aide à domicile de l'APEF

intervient sur les cantons de Gençay, Civray, Charroux, Couhé, Vivonne, Lusignan, La Villedieu du Clain, Poitiers CAP.

L'APEF participe à des projets :

- « la Pause -Café des Aidants », un point de rencontre et d'informations sur Gençay ou Savigné, destiné aux Aidants Familiaux qui assurent un soutien à une personne en perte d'autonomie ;
- réflexion sur l'isolement des personnes âgées avec d'autres partenaires et la MSA.

L'APEF recherche aussi des bénévoles pour des actions sociales (visite des usagers, ...), des actions de communication ou pour une aide administrative.

**Pour nous contacter, 1 numéro**  
05 49 53 02 16  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,  
du lundi au vendredi

**Pour nous rencontrer, 2 adresses**  
1 Bis Cité de la Roche à Gençay  
(à côté du foyer logement)  
ou  
18 place de Coïmbra à Poitiers  
(sur RV)

## ADMR de GENCAY :

### la référence du service à la personne

Les premières associations ADMR ont vu le jour il y a plus de 65 ans. Elles sont aujourd'hui 3 350 réparties sur 94 fédérations départementales : elles forment le 1<sup>er</sup> réseau français des services à la personne.

L'ADMR, titulaire de l'agrément qualité, met à votre disposition des professionnels expérimentés, diplômés et à votre écoute grâce aux plans de formation qui contribuent à pérenniser des emplois qualifiés.

En 2013, 34 familles de Château-Garnier ont eu recours à l'association locale ADMR de Gençay pour 5 510 heures. Nous vous remercions de votre confiance.

#### Les services de l'ADMR :

##### GAMME FAMILLE :

- garde d'enfants à domicile : dès la naissance, adaptée à votre emploi du temps, régulièrement ou ponctuellement ;
- grossesse et retour de maternité : ménage, repassage, courses...;
- maladie, retour d'hôpital ;

La caisse d'allocations familiales, les mutuelles attribuent des aides financières pour ces circonstances.

- entretien de votre maison, de votre linge, pour alléger vos tâches du quotidien.

##### GAMME AUTONOMIE :

- ménage, entretien du linge, préparation des repas ;
- aide aux courses, transport accompagné ;
- aide à la toilette, au coucher, au lever ;
- promenade à pied ou en fauteuil ;
- téléassistance Filien ADMR...

Cette gamme permet aux personnes accidentées, âgées ou handicapées d'être certaines que leur quotidien est assuré et de vivre chez elles en restant acteur de leur projet de vie.

Les organismes sociaux ou vos caisses de retraite fixent le nombre d'heures d'aides accordées ainsi que le taux de votre participation financière.

Pour toutes nos prestations aidées ou non vous bénéficiez également d'un

crédit ou d'une réduction d'impôt sur la part à votre charge.

N'hésitez pas à nous consulter, nos bénévoles vous donneront toutes les informations sur nos services, vous conseilleront et vous aideront dans vos démarches.

#### Contact :

Association ADMR de GENCAY  
1 bis rue de la Roche à Gençay  
Tél : 05 49 53 48 28

#### Vos responsables communes :

Mme Chassagne : 05 49 87 87 57  
Mme Monfront : 05 49 87 87 91



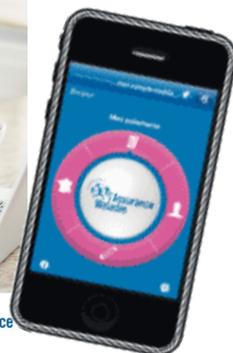
## Avec "mon compte ameli", gérez 24h sur 24 vos démarches depuis votre ordinateur ou votre smartphone !

#### Mon compte ameli.fr, c'est :

- consulter immédiatement tous vos remboursements et vérifier vos franchises médicales et participations forfaitaires ;
- déclarer en ligne la perte ou le vol de votre carte Vitale ;
- obtenir et imprimer une attestation de droits ;
- commander votre carte européenne d'Assurance Maladie ;
- contacter votre caisse par courriel pour tout besoin d'information, nous répondons sous 48h.



Mon compte ameli est accessible sur : [ameli.fr](http://ameli.fr) ou sur l'appli ameli via Google Play ou l'App Store





## À mes côtés pour continuer à vivre chez moi !

L'association vous apporte vos repas, vous sécurise, rassure votre entourage et s'engage à répondre au mieux à vos besoins.

**Nos services sont ouverts à tous !!**

Un seul numéro : le **05 49 44 59 99**



### Portage de repas à domicile

Chaque jour, bénéficiez d'un repas complet, équilibré et varié, confectionné à Poitiers et élaboré par une diététicienne. Nous proposons différents menus respectant votre régime.

### Téléassistance

*Vous permettre de rester à domicile et en toute sécurité, c'est notre priorité et surtout **notre métier** !*

Le fonctionnement est simple et efficace, fonctionne 24h/24 et 7jrs/7.

En vous abonnant à la Téléassistance de Présence Verte Services, profitez de nombreux avantages comme la maintenance et le dépannage gratuit, l'abonnement au journal l'Oiseau Bleu, une visite annuelle par un de nos conseillers, ...



L'association dispose de l'agrément simple « services à la personne ».

Toutes les prestations ouvrent droit à un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 50% des sommes engagées.

[www.presenceverteservices.com](http://www.presenceverteservices.com)

## **Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ? Choisissez Pluriservices**



Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE** :

- ▶ nous recrutons pour vous du personnel compétent
- ▶ nous effectuons toutes les démarches administratives



### **Les services à la personne**

- Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation de repas, couture ...
- Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...
- Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
- Soutien scolaire à domicile
- Promenade d'animaux de compagnie, etc

**50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts**



### **Autres services**

- Travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose de placo, couverture, montage de meuble ...
- Aide aux déménagements
- Manutentions diverses
- Autres activités sur demande et relevant de notre agrément

- **Vous êtes une association, une collectivité, un agriculteur ou une entreprise** : vous pouvez aussi faire appel à Pluriservices.
- Nous acceptons les **CESUS préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles,...

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :**

PLURISERVICES, association intermédiaire  
 17, place du Maréchal Leclerc à Civray  
 Tél : 05 49 87 41 45  
 Mail : [pluricivray@wanadoo.fr](mailto:pluricivray@wanadoo.fr)  
 Site internet : [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi: 8h30-12h30 14h00-18h00  
 Le Vendredi: 8h30-12h30 14h00-17h30



### La Mission Locale

La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une association qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

**En 2013, 429 jeunes ont été suivis par la Mission Locale dont 177 en premier accueil !**

### Zoom sur les Emplois d'Avenir

Grâce à une mesure gouvernementale mise en place en novembre 2012, les emplois d'avenir constituent une opportunité pour les jeunes d'acquérir une véritable expérience professionnelle incluant un parcours de formation.

#### Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés à la recherche d'un emploi.

#### Quel type de contrat ?

CDD 12 mois renouvelable 2 fois (36 mois maximum) ou CDI.

#### Pour quelles entreprises ?

- Secteur non marchand : collectivités territoriales, associations, secteur médical...
- Secteur marchand (sous conditions préfectorales)

**En 2013 : 162 signatures sur le territoire de la Mission Locale.**

Pour plus d'informations, contacter la Mission Locale de votre secteur.

### Coordonnées de la Mission Locale : Pays Civraisien

#### CIVRAY

8 Avenue de la Gare  
86400 CIVRAY  
**05 49 87 39 67**

#### COUHÉ

Nouvelle conseillère Madame Aurélie MARTIN.  
Communauté de Communes de la région de Couhé.  
8 Rue Hemmoor  
86700 COUHE  
**05 49 59 09 45**

#### GENÇAY

Nouvelle conseillère Madame Sylvie BESSERON.  
Maison des Services Publics.  
1 bis Cité de la Roche  
86160 GENÇAY  
**05 49 03 04 35**

**Permanence de CHARROUX** : renseignements au **05 49 87 39 67**



**Septembre  
2014**

# Frelon asiatique

(Affichage en mairie)



**Biologie:**

Originaire du sud-est asiatique, le frelon à pattes jaunes se distingue du frelon européen (*Vespa crabro*) par sa taille et sa couleur. Il est plus petit, l'extrémité de ses pattes est jaune, son thorax est entièrement noir et son abdomen présente des segments bruns bordés d'une bande orangée. Son nid est de forme sphérique à ovoïde et peut atteindre, au maximum, 80 cm de diamètre. Il est généralement accroché à des hauteurs importantes.

Il capture une grande diversité de proies pour nourrir ses larves, en très grande majorité des insectes. Les adultes consomment eux des liquides sucrés. L'espèce est exclusivement diurne.

Les frelons sexués mâles et femelles se développent à l'automne. Les femelles reproductrices de la nouvelle génération hivernent après l'accouplement. Au printemps, la nouvelle reine fonde une nouvelle colonie. La vieille reine meurt peu de temps avant l'essaimage des sexués. Dès la fin de l'automne, les mâles et les ouvrières meurent.

Suivant nos observations, l'infestation semble se concentrer sur le secteur Châtellerault-Naintré-Thuré, et sur la commune de Mignaloux. Dans le reste du département, nous avons recensé que peu de nid à ce jour.

Les conditions climatiques fraîches de l'été ont conditionné l'installation des nids à une hauteur moyenne de 4 mètres, contre 7 mètres en 2013. La majorité des nids a été trouvée souvent dans des haies ou des arbustes, et les débords de toits. Il faut attendre le mois de novembre pour confirmer nos observations au moment de la chute des feuilles.

En août, la grosseur des nids est très hétérogène, de 20 à 70 centimètres de diamètre. Ils vont continuer à grossir jusqu'au mois d'octobre. Les fondatrices de l'année suivante et les frelons mâles ont commencé à sortir des nids, l'éclosion des futures reines continuera jusqu'à l'arrivée des premiers froids, ensuite les colonies de frelons disparaîtront pendant l'hiver.

Il semble que les conditions climatiques de l'année n'ont pas été optimales pour la prolifération du frelon asiatique, nous estimons que l'infestation sera faible à modérée.

**Nous avons besoin de toutes vos informations collectées dans les communes. Merci de nous les transmettre par mail à l'adresse ci dessous avec : le lieu, le support du nid, son diamètre, et sa hauteur d'installation.**

**Un rappel vaut mieux qu'une piqûre !**

De retour de vacances, vous allez tondre, tailler vos haies, cueillir les fruits ou ranger votre abri de jardin. 1 accident grave, 3 accidents sans conséquences ont été recensés par notre fédération depuis le mois de juin dus à des piqûres de frelons, dérangés pendant des travaux de jardinage.

Comme signalé ci-dessus, cette année les nids se sont installés relativement bas.

**Avant toute intervention d'élagage, de taille de haie, de déménagement d'un tas de bois... recherchez la présence éventuelle d'un nid de frelon.** En exemple : le passage d'une tondeuse trop près d'une haie peut déranger le nid de frelons présent.

Quand le nid de frelon a été repéré, il n'y a plus de danger **si vous veillez à ne pas le déranger.**

**Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, faites appel à un professionnel.**

Au mois de novembre, le nid peut être détruit seulement si le risque de dérangement est important. Un nid de frelon non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante.

Une piqûre du frelon asiatique est douloureuse, mais elle n'est pas plus dangereuse que celle d'une piqûre de guêpe.

**Les personnes allergiques au venin d'Hyménoptères doivent rester très prudentes.**

**En cas de multiples piqûres ou d'allergie connue, les services d'urgence s'imposent.**

En cas de doute, et si vous souhaitez des renseignements la FDGDON 86 vous apportera les précisions nécessaires.

**Merci de nous signaler les nids découverts sur votre commune.**



**Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne**

2137 Route de Chauvigny 86550 Mignaloux-Beauvoir

Tel: 05.49.62.98.40 / 06.79.73.80.58 mail: fdgdon86@fredonpc.fr

## Le Gencéen attire



Offices de  
Tourisme  
de France

Malgré la crise, la Vienne reste relativement attractive avec bien sûr le Futuroscope qui reste la locomotive du tourisme départemental avec une fréquentation en hausse de 17 % sur les deux mois d'été. Mais le Sud Vienne a également des atouts à défendre au niveau touristique, patrimonial, culturel avec notamment la Vallée des Singes, qui est la locomotive de notre territoire et qui a réalisé sa meilleure saison depuis 1998 avec 35 000 visiteurs en juillet (+ 18 % par rapport à 2013) et 65 000 en août (+ 3 % par rapport à 2013) ce qui en fait le 2<sup>ème</sup> site le plus visité après le Futuroscope.

Il est néanmoins indiscutable que les comportements des touristes évoluent, réservant de plus en plus à la dernière minute. Un phénomène accentué avec la crise économique qui fait que l'offre est supérieure à la demande et permet bien souvent de bénéficier de tarifs attractifs, voire gratuits dans le cadre des Nuits Romanes ou des Heures Vagabondes qui drainent des milliers de spectateurs pour la plus grande satisfaction des communes qui les reçoivent. Mais les associations locales ne sont pas en reste et sont très dynamiques pour apporter aux habitants mais aussi aux touristes une image accueillante de notre territoire.

Cette année la météo n'a pas été une alliée avec des mois estivaux pluvieux qui ont perturbé malheureusement plusieurs manifestations. Mais dans l'ensemble, le Gencéen se porte bien et est perçu très accueillant par les vacanciers.

### La vie de l'Office de Tourisme

Au mois de mars 2014, suite au renouvellement des équipes municipales, la plupart des délégués ont été nouvellement désignés par les nouveaux Conseils Municipaux, ce qui a entraîné le renou-

vellement du Conseil d'Administration de l'Office. Celui-ci a été entériné lors du Conseil d'Administration du 27 juin dernier avec validation du Bureau dont l'ensemble des membres se représentait. Pour plus de détails nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.ot-gencay.fr](http://www.ot-gencay.fr).

### Bilan estival 2014

Si de janvier à juillet 123 735 visiteurs ont été accueillis dans les Offices de Tourisme du Département, l'Office de Gencay et son Canton affiche quant à lui une fréquentation stable de janvier à septembre avec 5 290 vacanciers dont 4923 français et 367 étrangers (2013 : 5 593 visiteurs dont 4 968 français et 625 étrangers). Pour la saison estivale (juin à septembre) 3 655 visiteurs ont été accueillis dont 3 341 français et 314 étrangers (2013 : 3 213 français pour 517 étrangers).

Il est à noter que les vacances se consomment différemment aujourd'hui avec une croissance du phénomène de courts séjours impliquant un besoin de vivre une expérience de loisirs, de ressourcement intense car limitée dans le temps et qui se résume à la règle des 3D : Découverte, Dégustation et Dormir conjugués avec le rêve, l'émotion et le plaisir (source ATV).

Notre site Internet ([www.ot-gencay.fr](http://www.ot-gencay.fr)) a reçu du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 3 413 visiteurs et 10 902 pages ont été consultées (contre 3 445 visiteurs et 9 788 pages consultées pour la même période en 2013).

Les ventes en boutique ont également progressé grâce au renouvellement de notre stock de cartes postales (en trois formats) représentatives de toutes les communes du Gencéen et objets souvenirs (porte-clés, petites cuillères de collection, dés en porcelaine etc....).

### La billetterie

L'achat de billetterie en ligne auprès du conseiller en séjour, en partenariat avec l'Agence Touristique de la Vienne, a aug-

menté par rapport à l'année dernière de 900 €. Quant à la Vallée des Singes, 216 billets ont été vendus par l'Office, durant la saison estivale contre 155 en 2013.

### Les hébergements

Nous ne disposons à ce jour que de peu d'éléments nous permettant d'analyser le taux de fréquentation des hébergements, restaurants et hôtels pour la saison, mais d'après les premiers indices il serait relativement stable par rapport à 2013. Néanmoins il faut remarquer un boom des hébergements insolites tels que les cabanes dans les arbres au Parc de la Belle à Magné, le village flottant de Pressac dont l'ouverture récente est malgré tout de bonne augure et qui rencontre un grand succès auprès des touristes dont les comportements évoluent avec un pouvoir d'achat moins important et partent moins loin et moins longtemps mais continuent à se faire plaisir.

### Bilan des manifestations estivales pour le Gencéen

A ce jour, nous n'avons pas encore en retour le bilan de toutes les manifestations Gencéennes estivales mais la plupart ont connu un franc succès malgré parfois une météo très capricieuse. Comme tous les ans, les Nuits Romanes de Sommières du Clain, de Champagné-Saint-Hilaire, et les Heures Vagabondes d'Usson du Poitou ont connu un grand succès. Mais les associations locales ne sont pas en reste et ont démontré que face à ces « poids-lourds » elles étaient toujours très actives et qu'elles offraient des spectacles ou manifestations très variés pour le plus grand plaisir des habitants locaux et des touristes.

Nous présenterons le détail de toutes ces manifestations lors de notre prochaine assemblée générale en février 2015. Néanmoins, les incontournables demeurent :

→ Les 9 Randonnées Gencéennes, qui se sont déroulées du 6 avril au 5 octobre ont rassemblées 550 randonneurs avec

## Le Gencéen attire—Suite

malheureusement l'annulation de celle de Sommières du Clain pour cause de très mauvais temps. Les randonnées Gencéennes sont reconduites en 2015 avec la joie d'accueillir à nouveau la commune de Gençay qui s'y associera. Ce succès est l'œuvre de tous les bénévoles de chaque commune qui s'investissent sans compter pour accueillir d'une manière conviviale les participants, ainsi que notre délégué Monsieur Pierre TERRASSON. Nous les en remercions chaleureusement.

→ Concours des peintres amateurs organisé par l'Office (15 juin 2014) : beau succès avec une bonne fréquentation (environ 350 visiteurs). 24 peintres sont venus de tout le Département et ont présenté 65 tableaux. Certaines de ces œuvres ont été exposées à l'Office de Tourisme durant les mois de juillet et août. Depuis deux ans nous invitons des artisans d'art à montrer aux visiteurs leur savoir-faire et cette année nous avons accueilli à leur grande satisfaction un sculpteur sur bronze, un ferronnier d'art et une artiste en poteries raku.

→ Marché des Producteurs (organisé par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec l'Office de tourisme, la commune de Gençay et la FAE). Une météo clémente, la mobilisation de toutes les énergies positives et de bonnes volontés, avec la participation plus qu'active

des services techniques municipaux, que l'Office remercie chaleureusement, ont permis une fois de plus que la qualité et la convivialité soient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des participants et des producteurs avec 33 exposants et 1 100 visiteurs dont environ 700 sont restés diner sur place.

L'Office de tourisme a également participé à la brocante de Gençay, au Forum des Associations, aux Journées du Patrioïne et à la Foire de Château-Garnier.

→ Expositions : l'Office de tourisme accueille, depuis deux ans, des artistes locaux souhaitant se faire connaître en exposant leurs œuvres et leur savoir-faire (peintures, collages, sculptures, gravures, miniatures, travaux d'aiguilles ou de broderie etc...). Ces expositions (d'une durée chacune d'un mois et demi moyennant une simple adhésion à l'Office) rencontrent un très beaux succès et font l'objet d'articles élogieux dans la presse. Le planning est complet jusqu'à fin décembre 2014 et déjà bien entamé pour 2015. Mais si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter [gencay@wanadoo.fr](mailto:gencay@wanadoo.fr) ou venez nous retrouver sur place, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

→ Conception d'un diaporama (en cours de réalisation avec l'aide de Monsieur MINGOT de Champagné-Saint-Hilaire) mettant en valeur les com-

munes du Gencéen afin de promouvoir notre territoire et qui sera diffusé avec celui des sites du Département sur la TV interne de l'Office.

L'Office de Tourisme est un lieu « ressource » des communes et des habitants du Gencéen. Il est partie intégrante dans la vie locale et une porte d'entrée pour toutes les informations relatives aux vies associatives et culturelles avec un seul objectif concilier sa mission d'information pour une entière satisfaction des visiteurs qu'ils soient de passage ou locaux.

La Présidente remercie la Communauté de Communes du Pays Gencéen, le Syndicat Mixte du Pays Civraisien et la commune d'Usson du Poitou qui sont les principaux financiers de l'Office de Tourisme, ainsi que la commune de Gençay qui met gracieusement à sa disposition des locaux accueillants au sein même de la mairie permettant ainsi de mener à bien les missions qui lui sont confiées. Elle remercie également les communes qui nous font le plaisir d'insérer notre article dans leurs bulletins municipaux.

Marie Josée RICHARD  
Présidente de l'Office de tourisme

### Contact :

OFFICE de TOURISME de GENÇAY et son CANTON  
Place du Marché à Gençay  
Tél - Fax : 05 49 59 47 37  
Mail : [gencay@wanadoo.fr](mailto:gencay@wanadoo.fr)  
[www.ot-gencay.fr](http://www.ot-gencay.fr)

# PAGE JEUX (Solutions en dernière page)

Page jeux réalisée par les enfants durant leurs activités périscolaires

## Mots mêlés

NOEL – NEIGE – SAPIN- GUIRLANDES – CADEAU -TRAINEAU – RENNES – PERE NOEL –

B	S	A	P	I	N	G
O	N	E	I	G	E	U
U	B	R	O	N	N	I
L	T	E	H	P	E	R
E	R	N	O	E	L	L
S	A	N	T	R	S	A
D	I	E	T	E	S	N
E	N	S	E	N	L	D
N	E	F	I	O	O	E
O	A	T	E	E	U	S
E	U	T	E	L	P	S
L	C	A	D	E	A	U

Avec les lettres restantes trouver le mot mystères : \_\_\_\_\_

## Rébus



## Points à re-



# Vivre à Château-Garnier et connaître sa commune

## HORIZONTALEMENT

4. Saint protecteur de la race porcine
5. Ancien Château Féodal aujourd'hui disparu
7. Maison de retraite / EHPAD
10. Chemin de la Coquille
13. Nouveau nom du club de Football
15. Type de croix construit entre le Xème et XVème siècles et existant sur notre commune
17. Fonctionne avec le vent et produit de l'énergie
18. Ville liée par un pacte d'amitié en Autriche

## VERTICALEMENT

1. Nom de la commune durant la Révolution
2. Narrateur des fameux articles d'histoires patoisantes dans le "Blé qui lève"
3. Ville jumelée en Allemagne
5. Région dont dépend la commune
6. nom des habitants de la commune
8. Chef lieu du canton
9. Hameau disparu
11. Saint qui donne son nom à notre ancienne foire annuelle
12. Manoir du XVème siècle

# LA VIE ASSOCIATIVE

## A. P. E.

Comme à chaque rentrée, nous avons élu le bureau de l'APE. Les membres sont :

Présidente : Mme Marion Rouet-Nailani

Vice Président : Mr Jérôme Rigollet

Trésorière : Mme Estelle Lucquiaud

Trésorière adjointe : Mme Isabelle Huvelin

Secrétaire : Mme Laurence Tromas

Secrétaire adjointe : Mme Carine Degorce.

Membres actifs : Mmes Christelle Betin et Corinne Douteau.

Cette année encore, nous déplorons le manque de participation des parents d'élèves. Pourtant la mobilisation des parents pour le maintien des trois classes de l'école a été formidable et laissait espérer un nouvel élan autour de l'école et de l'APE...

Malheureusement, avec si peu de bénévoles, il devient difficile d'organiser les diverses manifestations qui ponctuent l'année scolaire.

L'APE organise, en collaboration avec les enseignantes, diverses fêtes comme l'arbre de Noël et la fête de fin d'année.

Le repas de Noël de 2013 a été peu suivi

et nous ne savons pas s'il sera renouvelé cette année étant donné le peu de participants. De même, il est difficile de trouver des spectacles de qualité à moindre coût pour nos enfants. Nous réfléchissons donc à de nouvelles animations pour l'arbre de Noël.



Le spectacle de fin d'année réalisé avec un intervenant de la Cendille a eu lieu pour la première fois un vendredi soir et la vente de sandwiches et chips (en remplacement du repas) a bien fonctionné. Les enfants nous ont offert à cette occasion un beau spectacle. Nous verrons avec les enseignantes les modalités de la fête de cette année.

L'année dernière, nous avons également organisé le carnaval qui a rencontré un vif succès ; il sera donc reconduit cette année ainsi que la tombola.

Pour rappel, les fonds récoltés lors de ces manifestations permettent de financer les repas à thème de la cantine offerts à tous les enfants de l'école ainsi que les projets, sorties et voyages scolaires. Cette année, nous participerons donc aux financements des projets scolaires soumis en conseil d'école par les enseignantes.

Afin que l'association perdure et que nous puissions continuer à animer l'école et à soutenir financièrement les projets scolaires, il est essentiel que d'autres parents nous rejoignent.

La Présidente et le Bureau

Les membres du bureau sont à votre disposition pour plus de renseignements et nous restons ouverts à de nouvelles idées.

Vous pouvez également nous contacter ou nous faire part de vos idées à l'adresse :

[ape.chateaugarnier@gmail.com](mailto:ape.chateaugarnier@gmail.com).

## Le foyer des jeunes

2014 fut pour le Foyer des Jeunes, une année riche en événements !

Le 20 Juin dernier, nous avons organisé la Fête de la Musique au square d'Amöneburg. 5 Groupes musicaux avaient gentiment accepté d'animer la soirée et nous les remercions encore vivement.

Trois semaines plus tard, ce fut de nouveau l'effervescence pour la préparation de la Journée du 14 Juillet.

De nombreuses activités sportives ont

animé le site du Plan d'eau et ont amusé petits et grands. Le repas du soir a connu un franc succès.

Cette journée s'est alors terminée comme l'année passée, en musique et sous les lumières du feu d'artifice.

Merci encore à toutes les personnes qui ont permis d'animer notre Commune durant cette journée !

Si vous désirez rejoindre le Foyer des Jeunes, il vous suffit de régler une coti-

sation de 10 € et d'avoir au minimum 14 ans dans l'année, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**Le Foyer des Jeunes vous souhaite ses Meilleurs Vœux de Santé et Bonheur pour l'Année à venir**

Pour tous renseignements, contactez :  
**Antoine LELONG** : 06 85 72 36 12

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Amicale des Anciens Cyclos et Randonneurs

L'association des cyclos, suite au décès de son président a été dissoute. Lors de son assemblée générale, il a été décidé à l'unanimité de ses membres, de créer une amicale.

Voici sa dénomination :

« Amicale des anciens cyclos et randonneurs Castelnouais ».

Composition du bureau :

- Présidente : Mme Chassagne Marie Claude
- Secrétaire : M Leclerc Michel
- Trésorier : M Moreau Roland
- Commissaire aux comptes : M Lelong Hubert

Cette amicale regroupe celles et ceux qui désirent que perdure avec des ren-

contres très conviviales (maintenant que les vélos et les souliers sont au repos) le souvenir des randonnées à vélo ou à pied lorsque les jambes le permettaient.

Au cours de l'année 2014 nous avons organisé deux sorties:

- Le 2 juillet, nous sommes partis 18 en co-voiturage en direction de Saintes pour une croisière sur la Charente. De 10 heures à 18 heures nous avons navigué à bord du « Bernard Palissy » bateau très confortable et nous avons pu admirer tout le long des berges de très beaux châteaux. Un excellent repas nous fut servi sur les bords de la Charente.

- En Septembre nous avons organisé un rallye. Vingt personnes ont sillonné les routes du Sud-Vienne avec une petite incursion en Charente à la recherche des énigmes.

Pour l'année prochaine, à la demande de tous les membres, une sortie de 2 à 3 jours est programmée dans une région de France. Notre rallye aura lieu en Septembre.

Notre amicale est ouverte à tous. Nous invitons tous ceux qui le désirent à se joindre à nous.

Le Bureau



## Le Beau Gardon Castelnouais

La saison 2014 se termine au 31 décembre. Le 26 janvier a eu lieu notre assemblée générale devant une faible assistance.

Le bilan de 50 adhérents est stable, les finances sont contenues et plusieurs questions ont été débattues.

Les 6 lâchers de truites arc-en-ciel de 50 kg ont eu lieu comme prévu avec la subvention de notre Fédération Départementale ce qui nous a permis d'augmenter la vente de cartes. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. L'action sera reconduite pour 2015.

Le loto du 6 avril organisé conjointement avec le comité des fêtes n'a pas été une réussite: il ne nous a pas rapporté un centime ! Le bureau a décidé à l'avenir de l'organiser à son propre compte.

Nous sommes très attentifs à notre cours d'eau «le Clain», nous avons obtenu la consolidation de la berge côté lagune, enroche-

ment par le Syndicat du Clain avec la participation de notre commune et des bénévoles pour l'apport de pierres. A notre regret, il reste plusieurs endroits à surveiller de près.

L'avenir de notre association est d'encourager nos jeunes à pêcher, ils sont trop peu nombreux, la moyenne d'âge de nos adhérents est de 48 ans.

Notre Fédération de Pêche de la Vienne a pour mission d'organiser la pêche dans le département, de mettre tous les moyens dont elle dispose aux services des pêcheurs, d'informer et de surveiller les milieux aquatiques et naturels.

Elle développe des actions pédagogiques pour sensibiliser les publics au loisir pêche, à la fragilité des milieux aquatiques, au cours d'eau, à l'habitat, à la surveillance des berges, aux nuisibles, ainsi qu'à la faune et la flore. Mieux connaître la rivière c'est mieux la protéger !

Le bureau et les amis pêcheurs vous sou-

haitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent les meilleurs vœux 2015.

Le bureau

Les cartes de pêche 2015 seront en vente au garage Bigot, chez votre trésorier M. Lucquiaud Régis et sur le site internet de notre fédération [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr). Elles sont en vente depuis le 15 décembre 2014. Vous pouvez offrir une carte de pêche pour vos fêtes de fin d'année, c'est un beau cadeau !



# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le Comité des Fêtes

Cette année encore, le soleil nous a fait la joie de s'inviter à cette superbe journée du dimanche 28 septembre. La Foire de Château-Garnier a accueilli de nombreux exposants au vide greniers (près de 200 m), vingt artisans et commerçants, dix collectionneurs, six stands de la fête foraine ainsi que les ânes et les baudets de M. Ressegand. Les promeneurs dominicaux étaient présents malgré plusieurs autres manifestations aux alentours. Les trois cochons grillés ont régalé plus de 220 visiteurs.

Les buvettes, la bernache, les sandwiches et les frites ont contentés les visiteurs venus apprécier nos prestations.

Cette année les Délégations Allemandes et Autrichiennes nous ont fait la joie de partager ces moments avec nous.

Pour ses 50 ans, L'association de la Marchoise est venue nous présenter le monstre à sept têtes qu'elle a réalisé pour nous. A l'issue de cette journée, ils

ont implanté cette sculpture « éphémère » au plan d'eau après nous avoir conté l'histoire dans la « grange à BARRIE ».

Merci aux bénévoles toujours présents que je tiens à remercier ici. Peut-être est-ce souvent les mêmes, mais ils sont volontaires et compétents, Ils connaissent bien leur travail et ils forment une bonne équipe. Merci aux sponsors habituels : la Mairie de Château-Garnier, le pays Civraisien, le Crédit Agricole, MPS, la société HEBRAS, le Conseil Général de la Vienne, Sorégies, le Pays Gencéen, Lasergames, Chouetland, le domaine de Dienné et beaucoup d'autres. Merci aussi aux sponsors exceptionnels comme le Puy du Fou, le Roc aux Sorcières...

Les animations ont très bien agrémenté cette journée: les chorales, les musiciens de la Marchoise, mais aussi les spectacles de rue de la troupe du petit théâtre qui a reçu un très bon accueil du public au square. Merci aux bénévoles qui ont animé cette journée.

La fermeture à la circulation du centre-ville a permis aux visiteurs de se promener en toute quiétude dans notre joli village bien animé pour l'occasion.

### Prochain rendez-vous en avril pour le LOTO



## Le Club de l'Amitié

Créé depuis 1978, le CLUB DES AINES RURAUX devenu depuis peu **CLUB DE L'AMITIE**, compte à ce jour une quarantaine d'adhérents, le bureau a été renouvelé cette année et poursuit ses activités. Son but est d'éviter l'isolement des personnes seules.

Au programme :

- le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois : activités diverses (manuelles, jeux) ;
- le dernier jeudi du mois : repas convivial au restaurant le Castel pour les adhérents intéressés, atelier de peinture une fois par mois ;
- les anniversaires sont fêtés deux fois par an ;

- 2 repas à thème (un au printemps l'autre à l'automne) ;
- 2 concours de belote par an.

Nous avons tenu un stand à la foire de Château-Garnier en septembre : les adhérents ont réalisé des objets à vendre (ex. napperons, nichoirs, mangeoires pour les oiseaux, etc. ...).

Nous avons participé aux sorties organisées avec d'autres clubs :

- en février : music-hall à Bergerac ;
- en juillet : groupe folklorique à Saintes ;
- en septembre : noces maraîchines en Vendée.

Nous aidons également notre commune en participant aux activités périscolaires.

Venez nous rejoindre en contactant :

- Marie-Thérèse ALASTRA au 05 49 87 81 15
- Nicole BOIREAU au 05 49 87 86 22

Bonne année à tous !



# LA VIE ASSOCIATIVE

## U.N.C Soldats de France

Année calme marquée par la disparition de notre ami Joseph Benaiteau au mois d'avril.

Toutefois, il faut retenir qu'à l'Assemblée Générale de notre section, le 28 février, les membres du bureau ont tous été reconduits dans leurs fonctions.

Certains d'entre nous ont assisté au congrès départemental qui s'est tenu à Angliers le 18 mai ainsi qu'à la réunion de secteur de Linazay.

Méchoui : il est maintenant de tradition qu'il se tienne chez notre Président. Celui-ci s'est déroulé par un temps splendide. Il est à noter que les habitants de Château-Garnier qui voudraient se joindre à nous pour le prochain seront les bienvenus.

A la dernière réunion du bureau, nous avons mis au point la cérémonie du 5 décembre (Algérie, Tunisie, Maroc) étant entendu que la cérémonie du 11 novembre est organisée par les services de la Mairie comme de coutume.

### Commémoration du 5 décembre

En cette année 2014, la section UNC soldats de France de Château Garnier avait la charge d'organiser la commémoration

du souvenir en l'honneur des morts de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et Tunisie pour le secteur Sud Vienne de l'UNC.

En présence de Monsieur BERUGEAU responsable du secteur 6 Sud Vienne, Monsieur BRAULT secrétaire général de l'UNC Vienne ainsi que de nombreux anciens combattants accompagnés de vingt et un drapeaux nous avons assisté à une belle cérémonie religieuse.

A midi, un dépôt de gerbe au monument aux morts a eu lieu en compagnie de la Clique et de la Chorale.

Une fois les discours de Monsieur TABARIN et de Monsieur AUDOUX maire prononcés, ce dernier a remis la médaille du combattant à Jean-Louis GUIGNER.

Ensuite, Monsieur le Maire invitait les quelques deux cents personnes au pot de l'amitié, offert par la municipalité.

Un excellent repas nous attendait dans la salle des fêtes et les cent vingt-huit personnes présentes passèrent un chaleureux après-midi entrecoupé de chanteurs et conteurs, dans un très bon esprit.

Cette journée s'est bien déroulée, grâce à

la participation et à l'investissement de chacun. Merci à toutes et à tous.

En 2015, certains d'entre nous iront en congrès à Smarves le 31 mai. La réunion de secteur se tiendra à Savigné le 11 avril. Pour ces 2 dates, nous n'avons pas encore reçu d'écho sur les sujets qui seront mis à l'ordre du jour.

Le secrétaire de la section

R. BOURDIN



## LE CCAS

Les habitants de Château-Garnier de plus de 75 ans et leur conjoint, ont été invités au déjeuner organisé par le CCAS, le 12 décembre dernier à la salle des fêtes .



Le repas a été cuisiné par le restaurant le Castel et servi par les membres du CCAS.

Les enfants de l'école ont assuré la décoration de la salle pendant leur activité périscolaire du jeudi 11 décembre.

Les bénévoles (CCAS, Conseillers, enfants,,,) qui ont participé à l'organisation de cette journée ont mis toute leur bonne volonté et leur cœur pour que nos aînés passent un bon moment et qu'ils sachent tout le plaisir que nous avons à les côtoyer car ils représentent la mémoire de notre commune.

Les personnes n'ayant pu se déplacer se verront offrir un colis de friandises .

Le CCAS vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2015 .



# LA VIE ASSOCIATIVE

## La bibliothèque municipale

Vous êtes à ce jour 90 lecteurs actifs à fréquenter la bibliothèque de Château-Garnier.

A ce nombre s'ajoutent les enfants de l'école qui ne sont pas inscrits individuellement mais sont accueillis dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.

Lors des accueils de classe, nous prévoyons toujours une animation : lecture d'albums, présentation de livres, lecture d'extraits de romans, raconte-tapis... Des ouvrages sont ensuite choisis par les enfants avec leur professeur. Ils seront lus et serviront de supports pédagogiques en cours.

Depuis septembre, tous les mardis, nous recevons de petits groupes sur le Temps d'Activités Périscolaires. Ce trimestre : lectures par les bibliothécaires et lectures libres ont alterné avec des activités ma-

nuelles inspirées d'albums. Les enfants ont pu également assister puis participer à des Khamishibaï (théâtre d'images japonais qui illustre la lecture d'une histoire).

Comme tous les ans, notre fonds s'enrichit grâce aux acquisitions budgétées par la Municipalité. Nous bénéficions aussi des prêts de la Bibliothèque Départementale de la Vienne et de dons de livres récents et en bon état. Ainsi notre bibliothèque présente un choix important pour tous les publics. Afin que chacun puisse en juger nous invitons nos lecteurs et ceux qui ne le sont pas encore à un B-LIO-CAFE :

**Le samedi 24 janvier 2015  
de 10h30 à 12h**

pendant lequel nous vous présenterons nos nouvelles acquisitions.

Toute l'année, cinq bénévoles assurent l'accueil, les animations et l'équipement des livres (cotation, enregistrement, couverture...), achats, rangement des ouvrages.

Elles vous attendent :

**Le mardi de 14h30 à 17h30  
Le samedi de 10h30 à 12h**

Vous recevoir est leur meilleure récompense.



## Le Petit Théâtre



Cette année encore vous avez été nombreux à venir nous encourager et à nous motiver par la chaleur de vos applaudissements et de vos rires : toute la troupe du Petit Théâtre vous en remercie !

Un grand merci également à tous les acteurs et bénévoles qui contribuent chaque année à faire vivre nos spectacles.

La foire de Château-Garnier a de nouveau été l'occasion pour certains

membres de la troupe d'animer la journée par des sketches interprétés avec talent. Bravo et merci à Maëva, Paula, Jean-Baptiste, Tanguy, Quentin et Alexandre !

La dernière saison a été un succès et suite à une trêve estivale bien méritée, nous avons repris les répétitions afin de vous présenter un spectacle de qualité en 2015.

Au programme cette fois-ci, deux petites pièces interprétées par les plus jeunes, suivie d'une comédie policière en trois actes jouée par les adultes.

La troupe du Petit Théâtre vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

**Nous vous donnons donc rendez-vous les samedi et dimanche 14 et 15 Mars 2015, ainsi que les vendredi et samedi 20 et 21 Mars 2015 pour les prochaines représentations.**



# LA VIE ASSOCIATIVE

## L'Association du Plan d'Eau

Malgré un bon bilan financier, surtout dû à la pratique de la pêche, le fonctionnement de l'association est loin d'être satisfaisant.

En effet, les décisions prises lors de l'assemblée générale 2014 (qui laissaient penser à l'intérêt du plus grand nombre), n'ont pu être appliquées ou réalisées par le peu de membres réellement actifs.

A ce constat, s'ajoutent les vols, actes de vandalisme, non respect du règlement (bungalow cambriolé, 2 tables de pique nique volées, étang d'alevinage braconné et vidé dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, dégradations diverses), qui coûtent près de 1500€ à l'association.

Face à ce constat amer, il faut rappeler à tous que l'association a pour but de gérer une aire de loisirs comprenant, outre la pratique de la pêche, une aire naturelle de camping, un minigolf, un terrain de boules et des jeux pour enfants, et que ces équipements doivent être entretenus et vérifiés périodiquement.

Pour la saison prochaine, nous espérons de nouveaux membres se sentant concernés par l'attrait que représente le plan d'eau pour la commune, et prêts à s'investir pour que l'association perdure et ne devienne pas uniquement un club de pêche où tout est permis.

Gardons quand même le sourire et souhaitons à tous de bonnes fêtes et une bonne année 2015.



## La Communauté Locale

### Communiqué du père Audebrand

Chers amis,

Avec la mise en place des nouvelles paroisses, je suis devenu « Prêtre auxiliaire » : 87 ans !

Votre curé est désormais le **Père Claude Moussolo, de Gençay**.

Maintenant, avec l'accord des prêtres de notre paroisse, je continuerai à rendre quelques services.

J'assurerai comme par le passé, les messes les dimanches et fêtes, en semaine et dans les maisons de retraites où j'ai coutume d'aller.

J'assurerai quelques baptêmes en collaboration avec le diacre, Hervé De Nuchèse.

**Mais à partir du 1er Octobre prochain**, je ne célébrerai plus de mariage, ni de funérailles. Pour celles-ci, c'était d'ailleurs assez souvent le cas, notre diacre et les membres de nos communautés chrétiennes assuraient déjà ces cérémonies, à votre entière satisfaction.

Il va de soi que la porte du presbytère vous sera toujours largement ouverte

pour les services que vous aviez l'habitude de solliciter.

N'ayant pas de successeur à Usson, je serai très heureux de rester parmi vous, autant que ma santé le permettra, si le Père Évêque est d'accord évidemment.

Veillez croire, à tout mon dévouement et ma sincère amitié.

P. Audebrand

### La vie de la Communauté locale

#### Rencontres du jumelage

Le 28 septembre, jour de la foire de Château-Garnier, nous avons accueilli nos amis Allemands et Autrichiens pour une Messe internationale avec une chorale inter paroisse.

#### Création de notre nouvelle paroisse « Saint Sauveur en Civraisien »

Le 12 octobre, notre nouvelle paroisse a été fondée par l'archevêque Pascal Wintzer au cours d'une messe célébrée à St Maurice la Clouère.

Cette nouvelle paroisse rassemble tout le « Pays Civraisien, soit 45 communes, avec pour curé le père Claude Moussolo rési-

dant à Gençay. Les trois prêtres coopérateurs sont les Pères : Bernard Loy, Joseph Guilbard, Alain Nauleau, 2 Prêtres Auxiliaires les Pères, Audebrand et Desnoue, un Diacre : Hervé De Nuchèse.

Cette journée de fête s'est poursuivie par le verre de l'amitié, un repas partagé et un après -midi convivial animé par 2 chorales africaines.



#### Les veillées

Comme d'habitude, nous en avons la Veillée Pyjama pour les tous petits le 28 novembre.

La veillée de la nuit de Noël a été célébrée dans notre église par le père Bernard Loy le mercredi 24 Décembre à 19h00.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ACG FOOT-SUD 86



Le nouveau club de football ACG Foot-Sud 86 vient de commencer sa première compétition officielle avec l'ouverture de la saison 2014-2015.

Cette nouvelle entité est le résultat de la fusion de trois clubs de football du Sud-Vienne : l'USC (Union Sportive de Civray), l'USCG (Union Sportive Castelgarniéroise) et l'ASG (Association Sportive de Genouillé).

D'où le nom de ce nouveau club : "ACG Foot-Sud 86".

- A : pour rappeler que c'est une "Association".
- CG : pour rappeler les communes et l'origine des clubs concernés.
  - ◆ C pour "Civray"
  - ◆ G pour "Genouillé"
  - ◆ CG pour "Château-Garnier"
  - ◆ Foot-Sud 86 pour indiquer qu'il s'agit de Football dans le Sud-Vienne.

Attachés à leurs racines, les dirigeants fondateurs du nouveau club ont choisi comme emblème une feuille de Châtaignier en référence aux terres à Châtaignier du Pays Civraisien. Cet emblème sera visible sur les tenues qu'arborent fièrement les joueurs du club dans un proche avenir.

Au cours des dernières saisons, les dirigeants du club de Château Garnier ont été confrontés à de sérieuses difficultés. Un problème d'effectif évidemment, compte-tenu du nombre d'habitants et du vieillissement de la population et aussi d'un positionnement géographique peu propice au recrutement de joueurs et à plus forte raison de joueurs de bon niveau. Difficultés également et pour la même raison pour recruter un entraîneur.

Mais là n'était pas le plus gros souci car au démarrage de la saison dernière, l'effectif était d'environ 40 joueurs pour deux équipes seniors, ce qui était très suffisant pour un club évoluant en troisième division dans un secteur très rural comme le nôtre.

Comme c'est malheureusement le cas ailleurs, c'est au dur problème actuel des comportements et des mentalités que le club doit en grande partie sa chute. Manque d'assiduité aux entraînements au bout de quelques semaines puis très vite des absences répétées et

non justifiées aux matchs, absences annoncées souvent, de surcroît, à quelques heures de la rencontre. Pour information, sur 40 joueurs en début de saison, moins de trente étaient réellement disponibles pour les matchs retour et l'hémorragie continuant, l'équipe 2 a dû déclarer forfait à quelques matchs de la fin.

Fort heureusement, l'équipe dirigeante a tenu bon jusqu'au bout malgré un contexte particulièrement difficile. Mais pour bon nombre d'entre eux, il n'était pas question de recommencer une nouvelle aventure dans ces conditions.

Des solutions avaient déjà été étudiées au terme des deux saisons précédentes pour des rapprochements "plus logiques" avec des clubs très proches géographiquement : Usson dans un premier temps puis Sommières ensuite. Or, ces deux demandes ont essuyé un refus de la part des deux clubs concernés.

Un refus clair, organisé rapidement mais respectable et sans équivoque pour ce qui concerne Usson qui, pour l'instant, n'a pas à regretter sa décision vu sa progression. Il faut leur souhaiter bien sûr que cela se confirme à terme mais ce sera sans aucun doute compliqué dans la durée.

Un refus beaucoup plus discutable pour ce qui concerne Sommières dont le Président, manifestement sûr de sa force à ce moment là, nous a opposé un refus catégorique alors qu'à l'évidence, un an après, ce club se retrouve déjà en difficulté. Sommières aura-t-il à le regretter ? Il semblerait malheureusement que nous soyons déjà sur le point d'avoir la réponse....

Suite à ces deux refus de tentatives de rapprochements, et face à la difficulté, les dirigeants de l'USCG devaient prendre une décision et les choix étaient limités. Continuer avec les forces en présence et sans aucun doute sombrer très rapidement ou bien s'orienter vers un projet plus ambitieux. Or, ce projet s'est présenté soudainement et dans des conditions assez inattendues.

Le club de Genouillé, confronté lui aussi à de grosses difficultés d'effectif et pratiquement certain de ne pas pouvoir repartir pour la

saison suivante avait déjà pris des contacts avec Civray pour un rapprochement qui, compte tenu de la proximité géographique, coulait de source.

Parallèlement à cela, certains représentants des sept clubs constituant notre groupement de jeunes (le G-J) avaient suggéré de lancer un projet de création d'un club Séniors sur les mêmes fondations. L'idée consistait à poser dès maintenant les bases d'un club ambitieux dans le sud-vienne regroupant les 7 clubs actuellement pourvoyeurs du groupement de jeunes. Cela semblait au départ retenir l'intérêt de plusieurs clubs mais à l'approche de la prise de décision, seuls Château-Garnier et Civray maintinrent leur position, Genouillé ne faisant pas partie du "G-J".

Dans ce contexte, un groupe de travail a alors été constitué regroupant 4 à 5 représentants des trois clubs (Château-Garnier, Civray et Genouillé) avec pour mission de mener une réflexion en profondeur puis de faire des propositions. Plusieurs réunions se sont tenues et le courant est particulièrement bien passé au sein de ce groupe de travail. À tel point qu'un projet de fusion a été mis sur pied, présenté aux responsables du District de football de la Vienne, soumis à la Ligue du Centre Ouest puis enfin à l'approbation des trois clubs concernés. Le résultat des votes des assemblées des trois clubs a été sans équivoque : Validation du projet de fusion avec des résultats allant de 85% à 93% d'avis favorables. Avec de tels scores, la mise en place de ce projet ne souffrait donc, d'un point de vue juridique, d'aucune contestation et sa légitimité ne peut en aucun cas être remise en cause.

Il y avait bien sûr, chez nous en particulier à Château-Garnier, des opposants à ce projet de fusion. Assez peu au sein du club car les résultats du vote en témoignent, mais davantage parmi les habitants, supporters ou sympathisants. Pour les membres actuels du club, joueurs et dirigeants, et en particulier pour les plus anciens d'entre eux qui ont connu les meilleures heures de l'USCG depuis sa création en 1955, la décision a été difficile à prendre et même très douloureuse. Il fallait cependant se rendre à l'évidence, les moyens pour continuer dans des conditions acceptables n'y étaient plus et en insistant, les

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ACG FOOT-SUD 86—suite

dirigeants auraient précipité le club dans les abîmes. Très rapidement, il n'y aurait plus eu de football sur le stade de Château-Garnier.

On peut comprendre que la fusion de Château-Garnier avec Civray et Genouillé surprenne et soit vue par certains d'un mauvais oeil. Mais cette décision a sans aucun doute beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients. Nous dirons pour l'instant que c'était de loin la moins mauvaise mais les dirigeants actuels du nouveau club vont s'employer à en faire une belle réussite et prouver rapidement que c'était de loin la meilleure.

On peut dire pour l'instant que cela va permettre :

- Qu'il y ait toujours des matchs de foot sur le stade de Château-Garnier au cours des prochaines saisons et que les couleurs de l'USCG continuent d'être fièrement portées.
- À nos meilleurs joueurs d'évoluer à un niveau plus intéressant avec de la concurrence et de la compétition. Sans la fusion, ils seraient restés un an au plus et ils seraient ensuite, en toute logique, partis ailleurs. D'ailleurs, si la question était posée aujourd'hui à ceux qui sont titulaires en équipe fanion, la réponse sera sans équivoque.
- Que les installations du stade de Château Garnier servent à quelque chose et que les investissements et frais engagés jusqu'alors par la commune ne s'avèrent pas inutiles pour l'avenir.
- À tous les anciens joueurs de Château Garnier de jouer dans de bonnes conditions, en fonction de leur disponibilité et au niveau qui leur correspond et surtout avec un encadrement organisé dans un club bien structuré où les rôles sont clairement définis.
- À tous les membres du bureau de connaître exactement leur rôle grâce à une répartition précise des fonctions et des tâches de chacun organisée au sein de commissions.

Voici les informations générales à connaître sur le nouveau club issu de la fusion :

- ⇒ Le siège de la nouvelle association est fixé à la Mairie de Civray.
- ⇒ Le bureau est constitué de 27 membres dont 10 de Château-Garnier, 10 de Civray et 7 de Genouillé.
- ⇒ Le Président est Daniel GUERIN, issu du club de Genouillé et deux vice-présidents (Jean-

Paul MESMIN et Michel PROVOST) représentent les clubs de Château-Garnier et de Civray.

- ⇒ Les représentants de Château-Garnier au sein du bureau de la nouvelle association sont : Catherine Challas, Michel Chartier, Vincent Durand, Fabrice Joly, Jean Michel Lafrechoux, James Mathieu, Jean Paul Mesmin, Mickaël Mesrine, Christophe Moineaud, Ambdilhadi Nailani.
- ⇒ Quatre équipes seniors ont été engagées pour cette saison. Elles évoluent en 2ème division, 4ème division, 5ème division et foot loisir.
- ⇒ L'effectif du club est de 68 joueurs Séniors avec le foot-loisir.
- ⇒ Avec 113 jeunes licenciés au club, l'ACG fournit 65% des effectifs du GJ. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans ce vivier de jeunes pour envisager, à moyen terme, un club de plus haut niveau dans notre Sud-Vienne.
- ⇒ Le club dispose de 4 arbitres et de 5 éducateurs fédéraux et est donc largement en règle vis-à-vis des instances du football ce qui est également un point très important.
- ⇒ Les équipes sont réparties sur les trois stades de façon à ce qu'il y ait des rencontres dans les trois communes pendant toute la saison. L'équipe 1 joue à Civray le samedi soir. L'équipe 2 joue les matchs aller à Genouillé le dimanche et les matchs retour à Château-Garnier le samedi soir. Et inversement pour l'équipe 3.
- ⇒ Il a été demandé au District de football pour le samedi soir que les stades de Civray et de Château-Garnier soient mis "en opposition". Autrement dit il n'y a jamais un match aux deux endroits en même temps le samedi soir et une seule équipe joue le dimanche à domicile sur le stade de Genouillé. La 2 pour l'instant puis la 3 lors des matchs retour.
- ⇒ Une commission fêtes et animations a été créée qui a dressé un calendrier des manifestations de l'année complète regroupant toutes les fêtes qui existaient précédemment dans chaque club. À Château-Garnier, seul le méchoui de début juillet a été isolé. Ce dernier sera organisé par l'amicale des anciens de l'USCG, association prévue spécialement pour assurer la continuité du souvenir de l'ancien club. C'est également cette association qui orga-

nisera les 60 ans du club en 2015.

D'un point de vue purement sportif, à l'heure où nous écrivons ce texte, sept matchs de championnat se sont joués et les résultats sont globalement moyens mais encourageants.

- ◇ L'équipe 1, très jeune et très solide a manqué de réussite pour l'instant, se faisant rejoindre à deux reprises en toute fin de partie. Actuellement 9ème de sa poule, tous les espoirs sont cependant permis.
- ◇ L'équipe 2, tributaire de la 1 et donc des absences, avait très bien commencé mais a ensuite enchaîné quelques revers. Actuellement 7<sup>ème</sup>, elle devra prouver mieux dans les mois à venir compte tenu de la qualité et de l'expérience des joueurs qui la composent.
- ◇ L'équipe 3, composée d'un sympathique mélange d'anciens et de jeunes crée pour l'instant la surprise en enchaînant les victoires dans une ambiance et une décontraction assez déconcertantes. Elle est pour l'instant 4<sup>ème</sup>.
- ◇ L'équipe foot loisir qui ne fait pas vraiment de compétition a peu joué pour l'instant mais permet aux plus anciens de se faire plaisir avec, à chaque fois, un bon moment de détente.
- ◇ Enfin les 113 jeunes mis à disposition du GJ évoluent dans leurs catégories respectives et peuvent ainsi participer aux compétitions Départementales et désormais Régionales.

A noter enfin qu'une partie des dirigeants, des éducateurs et des arbitres du club participent très activement au quotidien et durant toute la saison aux activités du G-J.

Tous les membres de l'A.C.G Foot-Sud 86, joueurs, arbitres, éducateurs et dirigeants, vous attendent sur les terrains de Civray, Genouillé et Château-Garnier, vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le groupe folklorique « L'ETEURBEUIL »

Pour l'Eteurbeuil, l'année 2013 s'était terminée par un spectacle au foyer logement de Sommières le 7 décembre pour animer le repas des aînés. Et l'année 2014 a commencé avec l'assemblée générale qui s'est tenue à la salle des fêtes le dimanche 19 janvier.

Cette assemblée a été suivie d'un repas de l'ensemble des membres du groupe à l'auberge de l'Ecurie à la Font d'Usson chez quelqu'un que nous connaissons bien car Freddo MORILLON est un ancien de l'Eteurbeuil.

Lors de la réunion planning du vendredi 7 février, un programme de répétitions a été mis en place et celles-ci se sont déroulées au rythme d'une par mois jusqu'au 13 juin. Une semaine plus tard l'Eteurbeuil a participé à la soirée Fête de la Musique organisée, comme chaque année, par le Foyer des Jeunes. A partir de début juillet, nous nous sommes consacrés à l'organisation de la journée champêtre programmée pour les retrouvailles avec les anciens du groupe.

Un travail important de recherche et de mise en forme des photos de l'Eteurbeuil depuis son origine a alors été effectué. Cette journée s'est déroulée au stade le dimanche 31 août dans de très bonnes conditions. Un bon moment de convivialité, de détente, de souvenirs et disons-le d'émotions.

Parmi les anciens, un des tous premiers membres du groupe, Coco FUMERON, nous a honorés de sa présence ainsi que Rose-lyne SAINTURAT accompagnée de ses trois filles ce qui fait que cette famille (LOUBERSAC) était au grand complet. A signaler également la forte participation de la famille DENIS avec quatre représentants et, comme à son habitude, de la famille GOURDON. Un grand merci à tous les participants, toutes générations et toutes familles confondues, dont certains d'ailleurs nous ont adressé depuis des messages de sympathie.

Les membres actuels de l'Eteurbeuil ont donné un petit spectacle et toutes les personnes présentes ont ensuite pu y aller de leur petit pas de danse ; un authentique moment de Bonheur.



Signalons pour l'anecdote que Jérôme RIGOLLET, membre du groupe actuel, a gagné le mouton mis en jeu à cette

occasion, en donnant non seulement le poids exact de l'animal mais le jour précis de sa naissance !!!

Bien sûr de nombreuses photos de cette journée ont été prises et nous envisageons la réalisation d'un support complet qui sera mis à disposition des participants. Plus récemment, les membres de l'Eteurbeuil ont participé de façon très active à l'organisation de l'échange de jumelage qui s'est déroulé à CHATEAU GARNIER les 27 et 28 septembre et le Président remercie ici l'ensemble du groupe pour son implication dans cet événement.

La délégation allemande était composée pour une bonne partie de membres du Volkstanzgruppe d'ERFÜRTSHAUSEN le groupe jumelé avec l'ETEURBEUIL. Un compte-rendu plus complet de cette rencontre vous est donné dans le message du Comité de Jumelage.

Nous allons maintenant reprendre les répétitions pour entretenir la forme et envisager, pourquoi pas, un nouveau spectacle sur scène l'année prochaine à CHATEAU GARNIER.

L'ETEURBEUIL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2015.

## Le Comité d'Echanges Culturels et de Jumelage

L'activité du Comité d'Echanges Culturels et de Jumelage (en abrégé E-C-J) a commencé le 2 février 2014 - comme les années précédentes - par la traditionnelle Assemblée Générale Annuelle.

Au cours des mois suivants, nous avons tenu plusieurs réunions au sujet de l'échange de jumelage qui était prévu à CHATEAU GARNIER en 2014 pour l'anniversaire des 35 ans.

L'organisation de cet événement a été particulièrement difficile à mettre en place. Prévu initialement en juillet, nous avons envisagé un moment de l'annuler purement et simplement, considérant que nous n'avions pas les moyens humains et surtout financiers de le réussir dans de bonnes conditions. En effet, notre Commune de CHATEAU GARNIER, comparée à celle avec lesquelles nous sommes jumelés, est d'une taille très modeste et nous

ne disposons pas, bien sûr, des mêmes moyens et ceci, à tous points de vue.

Nos Amis Allemands, tenus régulièrement informés de l'avancée de nos réflexions puis de notre position nous ont encouragés à maintenir cette rencontre en nous proposant même leur aide. Après mûre réflexion, nous avons maintenu l'échange mais en précisant à nos partenaires du pacte qu'elle se déroulerait avec nos mo-

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le Comité d'Echange Culturel et de Jumelage

destes moyens et donc dans des conditions relativement simples. Et puis, en accord avec le Comité des Fêtes, il a été décidé de la décaler de quelques mois pour l'adjoindre à la foire de CHATEAU GARNIER de fin septembre.

Bien nous en a pris car cet échange a été une fois de plus une belle réussite. Nous avons accueilli des délégations réduites avec un total de 20 personnes (au lieu des 60 du dernier échange de 2009) représentant l'Allemagne (16 personnes) et l'Autriche (4 personnes) ; nos amis Italiens n'ayant pas pu faire le déplacement.

La samedi 27 septembre était axé sur l'échange de Jumelage et la journée du dimanche 28 a été consacrée à la Foire de CHATEAU que nos Amis Allemands et Autrichiens ont pu vivre dans un excellent climat de décontraction et en plus avec le beau temps.

En complément de la cérémonie d'anniversaire de Jumelage du samedi soir, il a été procédé à l'inauguration du parking de TRAGWEIN, à la visite de l'usine de méthanisation de LINAZAY et à une réu-

nion de travail fort intéressante au cours de laquelle nous avons convié les responsables de toutes les associations de la Commune qui ont pu faire une présentation rapide de leurs activités à nos invités. Un moment assez intéressant pour l'ensemble des personnes présentes ; les membres des délégations étant très surpris de l'importance de l'activité associative Castelnariénoise. A noter que la délégation Autrichienne a même tenu un stand sur la Foire avec des produits locaux de TRAGWEIN.

Le week-end des 27 et 28 septembre s'est donc déroulé à CHATEAU GARNIER dans des conditions très conviviales et nos invités sont repartis très satisfaits.

Un grand merci au Comité des Fêtes de nous avoir permis d'organiser cette rencontre dans le cadre de la Foire. Merci également à François AUDOUX et au Conseil Municipal pour leur soutien. Et merci à tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre.

Le prochain échange à CHATEAU GARNIER est programmé pour Juillet 2019 à l'occasion de l'anniversaire des 40 ans du

Jumelage et 2019 sera également l'année des 60 ans de l'Eteurbeuil. Par conséquent une grosse fête en perspective...

Au cours de cette année 2014, nous avons à regretter, en raison d'un manque de participants, l'annulation de la sortie culturelle du 1<sup>er</sup> septembre qui était prévue sur la ville de POITIERS. Nous envisageons de proposer cette sortie à un autre moment courant 2015 afin de pouvoir réunir un effectif suffisant.

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux de Bonheur et de Santé pour 2015.**

**Pour le Comité d'Echanges Culturels et de Jumelage  
Le Président : Jean Paul MESMIN**



## La Chorale « LE ROUTIN D'AIGUAIL »

L'assemblée générale a eu lieu le 9 Septembre 2014 au cours de laquelle Françoise RIPAULT a été nouvellement élue.

Le nouveau bureau est composé comme suit :

- Président : René VIGNAUD
- Vice-Présidente : Madeline LELONG
- Trésorière : Claudette MARCHAND
- Trésorière adjointe : Françoise RIPAULT
- Secrétaire : Marie-Thérèse ALASTRA
- Secrétaire adjointe : Dominique BOURDIN.

La rentrée se fait toujours avec 42 choristes sous la houlette d'Enrik LEGROS.

Nous sommes aussi très motivés par le répertoire varié : La maladie d'amour, Les petites femmes de Pigalle, Prendre un enfant, Emmenez-moi, Le jazz et la java, etc.... Les répétitions ont lieu le mardi de 19 H 30 à 21 H. dans une ambiance décontractée mais studieuse.



Pour l'année 2013 – 2014, nous avons été sollicités dans différents concerts. Notre vide-greniers du Lundi de Pentecôte et notre belote du mois d'Octobre ont été une réussite.

Les membres de la Chorale souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne santé.

LE BUREAU

# LA VIE ASSOCIATIVE INTERCOMMUNALE

## Mille Bulles



Mille Bulles – Espace de vie locale est une association loi 1901 créée en 2014 suite à la fusion de la Mutuelle Petite Enfance « Les Loupiots » et de « Colin Maillard ». Par les services proposés et les actions menées, l'association agit en direction des familles : Lieu d'Accueil Enfants-Parents, Relais Assistantes Maternelles, Accueil de loisirs, Ludothèque, Secteur Jeunes, Secteur famille et vie sociale mais c'est aussi un lieu de ressource où chaque habitant peut venir s'informer, proposer, agir. Mille Bulles se veut être un lieu repéré et accessible à tous.

Afin de maintenir notre dynamique associative et d'être au plus près de vos attentes, nous vous invitons vivement à nous rejoindre en devenant bénévole. Vous pouvez (re)découvrir différentes manières de vous impliquer et d'agir ponctuellement ou régulièrement, en fonction de vos envies et de vos possibilités. Pour nous rencontrer, devenir bénévole, administrateur, poser vos questions... contactez-nous !

### Le Relais Assistantes Maternelles

Lieu d'échanges et d'informations, d'accompagnement et de médiation pour les parents et les assistantes maternelles. Soirées à thème....

Contact et renseignements :  
05.16.39.71.35  
[gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr](mailto:gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr)

### La ludothèque

La ludothèque propose un espace de jeux sur place et un service de prêt de jeux, des jeux d'éveil, de construction, de motricité, de société...mais également des malles thématiques (scrapbooking, musique, modelage...) et des animations jeux.

Contact et renseignements:  
05.16.39.71.32  
[laboitemaildelaludo@gmail.com](mailto:laboitemaildelaludo@gmail.com)

### Lieu d'accueil enfants parents

Pour échanger, rencontrer d'autres parents, passer un moment convivial, vivre des instants de complicité avec votre enfant, le lieu d'accueil ouvre ses portes en libre fréquentation et en itinérance (durée et lieu)...

Contact et renseignements :  
06.26.41.31.06  
[aepgencay@orange.fr](mailto:aepgencay@orange.fr)

### Accueil de loisirs 3/11 ans

Accueil de loisirs ouvert à chaque période de vacances scolaires et les mercredis à partir de 11h30 et séjours de 3 à 5 jours pendant les vacances d'été.

Contact et renseignements :  
05.49.53.38.58  
[accueilleloisirmillebulles@orange.fr](mailto:accueilleloisirmillebulles@orange.fr)

### Secteur jeune 11/15 ans

Secteur jeune ouvert à chaque période de vacances scolaires à la journée. Séjours et chantiers loisirs pendant les vacances.

Contact et renseignements :  
05.49.53.38.58  
[accueilleloisirmillebulles@orange.fr](mailto:accueilleloisirmillebulles@orange.fr)

### Secteur Famille et vie sociale

Bourse aux vêtements et aux jouets 3 fois dans l'année

Contact et renseignements :  
06.88.57.02.12 ou 06.13.22.50.98  
[boursesvetementsjouets@gmail.com](mailto:boursesvetementsjouets@gmail.com)

Sorties à la journée et des week-ends pour permettre à nos adhérents de se rencontrer dans un cadre différent, autour d'un repas, d'une visite, d'un jeu... de partager des moments simples et conviviaux !

Contact et renseignements :  
05.49.53.38.58  
[accueilleloisirmillebulles@orange.fr](mailto:accueilleloisirmillebulles@orange.fr)



# PATRIMOINE DE NOTRE COMMUNE



La fontaine du Petit Chabanne, ancien lavoir.

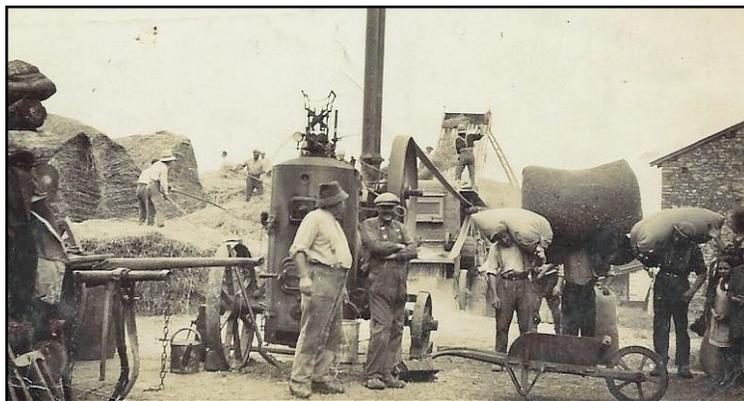
Le four à Chaux au Petit Chabanne.



Fontaine du Brizard

## LA PAGE HISTOIRE

Le battage du blé consiste à séparer l'épi du grain. Dès la fin du XIXe siècle, le batteur mécanique a remplacé le fléau, outil manuel utilisé traditionnellement.



Sur ces photos datant des années 30, on y voit l'énorme "locomobile" à vapeur : on disait la "chaudière". Elle était alimentée au charbon par des palets de 15 kg environ et souvent allumée dès quatre heures du matin pour être opérationnelle au moment voulu. Cette chaudière produisait de la vapeur qui actionnait une poulie supportant une très longue courroie reliée à la poulie de la batteuse, cette dernière étant positionnée beaucoup plus loin par mesure de sécurité.

En observant bien la 1<sup>ère</sup> photo, en haut à droite de la chaudière, on devine la tige et la poignée du sifflet. Le sifflet, on l'entendait de tous les hameaux de la commune. Au lever du soleil, il appelait les ouvriers au travail puis il ponctuait la journée au rythme des nombreux repas : la soupe du matin, le déjeuner, le "quatre-heures", ... la fin d'une pénible journée. Mais, le sifflet, c'était aussi l'appel aux attelages chargés de "remuer" le matériel : locomobile, batteuse, et presse. Le cheval devait être capable à lui seul d'arracher la lourde chaudière.

Sur les photos on voit aussi des arrosoirs car le risque d'incendie était grand avec la paille et la poussière qui volaient et à cause des « bourilles » de charbon et de la chaleur de la chaudière. Il fallait également lui fournir de l'eau pour produire la vapeur.

Dans la commune, quatre ou cinq fermes "battaient" plus d'une journée; la plupart des nombreuses petites "locatures" ne louaient ce matériel que pour une demi-journée. La main d'œuvre ne manquait pas : trois ou quatre ouvriers sur le "gerbier", deux sur la batteuse à "engrener" les gerbes, un pour hisser les lourdes bottes de paille pressée, encore trois ou quatre chargés de la confection du pailler. La place la plus "noble" était réservée aux porteurs de sacs, trois costauds qui devaient porter les sacs de grains jusqu'au grenier (80 kg sur un trajet de 50 mètres ou plus, monter à l'échelle et pas de poignée pour s'accrocher en arrivant en haut !!!) Le dernier ouvrier, souvent le moins qualifié, devait ramasser les "menus" autour de la presse.

Et que de victuailles à préparer pour tout ce personnel !



# ENGLISH PAGE

## Herefordshire - Article write by Angela STEPHENS

Before coming to live here in the Vienne, Dave and I lived in the UK, in the rural county of Herefordshire (a county being the English version of a department, here in France). Herefordshire is situated in the west of England, on the border with Wales. Like the Vienne, Herefordshire is very rural with its history based on farming..



*Map of England and Wales – showing the location of Herefordshire*

I was born in the north west of the county in the tiny village of Eardisland, a very pretty village with 16th century black and white houses. It is now quite a tourist attraction with its charming little river Arrow running through the centre.



*Eardisland*

My father was in the Royal Air Force, so we moved from Herefordshire when I was two years old and for the rest of my childhood we travelled around many parts of England. We also lived in Germany for two years. In 1981 Dave and I married and in 1982 moved back to Herefordshire where we lived until 2004, when we moved to France.

The city of Hereford is situated on the river Wye. The name "Hereford" is said to origin from the Anglo-Saxon "here", an army or formation of soldiers, and the "ford", a place for crossing a river. If this is the origin, it suggests that Hereford was a place where a body of armed men forded or crossed the Wye.



*The old bridge and cathedral*

Hereford is now known chiefly as a trading center for a wider agricultural and rural area. Products from Hereford include: cider, beer, leather goods, nickel alloys, poultry, chemicals, and cattle, including the famous Hereford breed. Herefordshire beef cattle is famous all over the world. Their temperament is so gentle that the Hereford Football club often parade a Hereford bull around their stadium before an important match. The breed being their mascot.



*Hereford beef cattle are famous across the world*

Dairy farming has now almost completely gone and many farms have turned to growing strawberries. However some of the dairy farms that still exist have diversified alongside their business to produce local cheeses, biscuits, cakes and other home produced local delicacies. One very successful farm in Herefordshire is Tyrell’s Farm, which produces Tyrell’s crisps. This started when a local potato farmer found he was not making

# ENGLISH PAGE—Suite

any money from selling his potatoes so he diversified into making crisps by hand at home and they were so successful they are now sent all over the world. If you haven't tried them you must as they are truly the best crisps available. They sell them in many of the local supermarkets around Poitiers.

Herefordshire is a global centre for cider production as it supports many acres of orchards, many breweries and associated organizations. In autumn when the apples are being collected the city has a lovely aroma of apples, just like a large apple pie being baked.

Hereford Cathedral dates from 1079 and contains the *Mappa Mundi*, a medieval map of the world dating from the 13th century which was restored in the late 20th century. It is unique in Britain's heritage; an outstanding treasure of the medieval world, it records how thirteenth-century scholars interpreted the world in spiritual as well as geographical terms.

Superimposed on to the continents are drawings of the history of humankind and the marvels of the natural world. These 500 or so drawings include of around 420 cities and towns, 15 Biblical events, 33 plants, animals, birds and strange creatures, 32 images of the peoples of the world and 8 pictures from classical mythology



*Mappa Mundi*

The city has a wealth of very old buildings, one of which is The Old House, High Town. This is now a museum.



*Old house Museum*

As with all of the UK Hereford experiences a maritime climate, with limited seasonal temperature ranges, and generally moderate rainfall throughout the year.

### Weather Statistics—Temperatures

HEREFORD													
	Jan.	Feb.	Mar.	Apr.	May	Jun.	Jul.	Aug	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Year
Ave high	7	7	10	12	16	19	22	21	18	14	10	8	14
Ave Low	1	1	2	3	6	9	11	8	9	6	3	2	5
POITIERS													
	Jan.	Feb.	Mar.	Apr.	May	Jun.	Jul.	Aug.	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Year
Ave high	7	8	12	15	21	24	25	25	23	17	11	8	16.4
Ave Low	1	1	3	4	8	11	13	12	11	8	4	3	6.7

### Demographics—Inhabitants living in :

Hereford City	58 000
Poitiers	89 253

	Herefordshire	La Vienne
Kms <sup>2</sup>	2180.00	6990.44
Total inhabitants	186 000	418 460
Inhabitants per kms <sup>2</sup>	84.00	59.86

# LA PAGE ANGLAISE

## Herefordshire - Article écrit par Angela STEPHENS

Avant de venir en France, Dave et moi vivions en Angleterre dans la région d’Herefordshire. (*County* : Le Royaume – Uni est divisé en unités administratives dont la plupart sont des ‘*counties*’).

Herefordshire est situé dans l’ouest de l’Angleterre à la frontière avec le Pays de Galles. Comme la Vienne, Herefordshire est très rural avec son histoire basée sur l’agriculture.



Carte de l’Angleterre et Pays de Galles et Herefordshire

Je suis née dans le nord-ouest d’ Herefordshire dans le petit village d’Eardisland, un très joli village avec des maisons à ossature de bois datant du 16<sup>ème</sup> siècle. Le village est maintenant une attraction touristique avec sa charmante petite rivière qui traverse le centre.



Eardisland

Mon père était dans l’armée de l’air, alors nous sommes partis d’ Herefordshire quand j’avais 2 ans et pendant mon enfance, nous avons beaucoup voyagé autour de l’ Angleterre et également passé deux ans en Allemagne. David et moi nous sommes mariés en 1981 et en 1982 nous nous sommes revenus à Herefordshire où nous avons vécu jusqu’en 2004 lorsque nous avons déménagé en France.

La ville de Hereford est située sur la rivière Wye. Le nom de Hereford est Anglo-Saxon :

*Here = armée*

*Ford = le gué*

*Hereford = un endroit où l’armée a traversé la rivière par le gué*



Le vieux pont et la cathédrale

Hereford est surtout maintenant connu comme un centre commercial d’une zone agricole et rurale. Les produits de Hereford sont le cidre, la bière, la maroquinerie, les alliages de nickel, la volaille, les produits chimiques et les bovins, y compris la célèbre race de Hereford. Ils sont d’un caractère si doux que l’équipe de foot d’Hereford fait souvent défiler un taureau Hereford autour de leur stade avant un match important.



Les bovins Hereford sont célèbres dans le monde entier.

L’élevage laitier est maintenant presque disparu et de nombreuses exploitations se sont tournées vers la culture des fraises. Toutefois, certaines des fermes laitières qui existent encore se sont diversifiées, à côté de leur entreprise, en produisant des fromages locaux, biscuits, gâteaux et autres produits de la maison. Une ferme très connue dans le Herefordshire est la ferme Tyrrell qui produit des chips Tyrrell.

# LA PAGE ANGLAISE—Suite

Cela a commencé quand un producteur de pommes de terre local se rendit compte qu’il ne pouvait pas gagner d’argent avec la vente de ses pommes de terre, il s’est alors diversifié dans la fabrication des chips faites maison. Elles avaient tellement de succès qu’elles sont maintenant expédiées dans le monde entier. Si vous ne les avez pas essayées, vous devriez car ce sont vraiment les meilleures chips disponibles. Elles sont vendues dans la plupart des grandes surfaces autour de Poitiers.

Herefordshire est un centre mondial pour la production de cidre avec ses nombreux hectares de vergers et ses nombreuses brasseries et ses coopératives. En automne, pendant la cueillette des pommes, dans la ville, il y a une odeur agréable, comme une grande tarte aux pommes.

La cathédrale d’Hereford date de 1079. Dans celle-ci, on peut voir la *mappa mundi* (elle mesure 1.59m x1.34m). C’est une carte médiévale dessinée sur du cuir datant du 13<sup>ème</sup> siècle. Elle a été restaurée à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle et c’est unique dans l’héritage britannique, un trésor remarquable du monde médiéval. Il consigne comment les érudits du 13<sup>ème</sup> siècle ont interprété le monde aussi bien en termes spirituels que géographiques. Des dessins de l’histoire de l’humanité et des merveilles du monde naturel sont superposés aux continents. Ce sont environ 500 dessins de 420 villes, 15 évènements bibliques, 33 plantes, animaux, des oiseaux et des créatures étranges, 32 images des peuples du monde et 8 images de la mythologie classique.



*Mappa Mundi*

La ville est riche de très vieux bâtiments, dont l’un est l’ancienne maison, ‘High Town’ (Ville Haute) ; c’est maintenant un musée.



*L’ancienne maison musée*

Comme dans tout le Royaume-Uni, Hereford a un climat maritime avec des températures moyennes et des précipitations généralement modérées tout au long de l’année.

### Statistiques Météorologiques—Températures

HEREFORD													
	Jan.	Feb.	Mar.	Apr.	May	Jun.	Jul.	Aug	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Year
Maximale	7	7	10	12	16	19	22	21	18	14	10	8	14
Minimale	1	1	2	3	6	9	11	8	9	6	3	2	5
POITIERS													
	Jan.	Feb.	Mar.	Apr.	May	Jun.	Jul.	Aug.	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Year
Maximale	7	8	12	15	21	24	25	25	23	17	11	8	16.4
Minimale	1	1	3	4	8	11	13	12	11	8	4	3	6.7

### Démographie— Habitants vivant à :

Hereford City	58 000
Poitiers	89 253

	Herefordshire	La Vienne
Km <sup>2</sup>	2180.00	6990.44
Total habitants	186 000	418 460
Habitants km <sup>2</sup>	84.00	59.86

## LA PAGE CULINAIRE ANGLAISE

### HEREFORDSHIRE CIDER CAKE

#### Ingredients

- 500 g sultanas
- 180 g sugar
- 1 tsp mixed spices
- 1 tsp cinnamon
- 400ml warm cider
- 350 g self- raising flour
- 150 Softened butter
- 1 Egg
- 1 tsp baking powder



#### Method

Soak the sultanas, sugar, spices and cider overnight or for at least 3 hours.

Pre- heat oven to 180.

Butter 2 lb. loaf tin a line with baking paper.

Rub the butter into the flour.

Add the fruit mixture to the flour and mix well. Add the egg & mix.

For the mixture into the tin bake in a moderate oven for approximately 45 minutes to 1 hour or until a skewer comes out clean.

Cool and allow to mature in an airtight tin for 2 days before eating.

### LE CAKE AU CIDRE D'HEREFORSDSHIRE

#### Ingrédients

- 500 g de raisins secs
- 350 g de farine
- 180 g de cassonade
- 1 cuillère à café de 4 épices
- 1 cuillère à café de cannelle
- 150 g de beurre
- 1 œuf
- 1 sachet de levure chimique
- 400 ml de cidre tiède

#### Préparation

Faire tremper les raisins secs, le sucre, les épices et le cidre pendant la nuit ou pendant au moins 3 heures.

Préchauffer le four à 180°C.

Bien beurrer et garnir un moule avec du papier cuisson.

Bien émietter le beurre dans la farine.

Ajouter les fruits secs et bien mélanger, ajouter l'œuf et mélanger à nouveau puis verser dans le moule.

Cuire pendant 1 heure ou jusqu'à ce qu'une lame de couteau en ressorte propre.

Refroidir et laisser reposer pendant 2 jours dans une boîte avant de manger.

# LA PAGE CULINAIRE

## GALETTES A LA POMME DE TERRE



### Ingrédients :

- ⇒ 1,2 kg de Pomme de Terre
- ⇒ 700 g de farine
- ⇒ 500 g de beurre
- ⇒ 100 à 150 g de beurre
- ⇒ 15 g de sel fin
- ⇒ Fromage blanc (facultatif)
- ⇒ Jaune d'œuf

Cuire les pommes de terre à l'eau (éventuellement en robe des champs)

Passer au presse purée (surtout n'ajouter ni eau ni lait)

Mettre 100 à 150 g de beurre dans la purée chaude et laisser tiédir.

Ajouter la farine.

Pétrir à la main pour former une boule de pâte **ferme**, éventuellement ajouter de l'eau ou mieux le fromage blanc.

Mettre au repos une nuit complète au réfrigérateur avec un linge humidifié pour ne pas faire croûter la pâte.

Important : Faire une pâte bien ferme pour la suite de la recette, elle se ramollit toujours et cela posera des difficultés pour la suite.

Le lendemain :

Aplatir la pâte et mettre au centre les 500 g de beurre au préalable malaxé pour l'assouplir.

Renfermer le beurre dans la pâte en repliant les 4 coins.

Aplatir en une bande la plus longue possible (travailler sur une table bien farinée pour éviter que la pâte colle)

Replier la bande en trois (cela s'appelle « un tour »)

Retourner la pâte et aplatir une nouvelle fois en bande et replier en trois.

Laisser reposer au froid

Reprendre la pâte, l'aplatir en bande, la replier en trois puis la retourner et reproduire la manipulation.

Si la pâte est trop élastique remettre au repos au froid.

En tout donner « 4 tours » à la pâte.

Couper le pâton en 4, former des boules, les aplatir pour former les galettes de 1 cm d'épaisseur environ.

Mettre sur une plaque

Dorer au jaune d'œuf

Quadriller le dessus avec la pointe d'un couteau

Cuire à four chaud thermostat 7 pendant une vingtaine de minutes.

### Suggestions

La galette aux pommes de terre peut se déguster tiède accompagnée de crème fraîche et de saumon fumé, à l'apéritif nature ou à quatre heures avec une confiture...

Bon appétit !

### D'où vient-elle ?

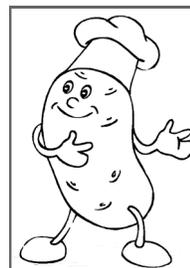
La galette aux pommes de terre est une spécialité berrichonne. Monsieur Huet, boulanger à Mehun sur Yèvre, la rendra incontournable dans la région au XIXème siècle.

# LA PAGE CULINAIRE

## SAUCE AUX PATATES

Pour 4 personnes :

- 1,5 kg de pommes de terre
- 3 cuillères à soupe de farine
- 2 gousses d'ail
- sel, poivre
- 3 cuillères à soupe d'huile



Peler, laver les pommes de terre, les couper en cubes. Mettre l'huile dans une grande poêle ou une cocotte, faire chauffer et ajouter les pommes de terre.

Laisser cuire à feu doux en remuant souvent, sans que les pommes de terre se colorent. Saupoudrer de farine et bien mélanger. Couvrir d'eau, saler, poivrer, ajouter l'ail finement coupé et remuer jusqu'à ébullition.

Laisser mijoter pendant 45 minutes environ, en remuant très fréquemment. Déguster avec une tranche de jambon de pays poêlée, un magret de canard ou des sardines salées...

**Cette recette est une pure tradition poitevine  
transmise par nos aïeules.**

## GRATIN DAUPHINOIS



Pour 4 personnes :

- 1,5 kg de pommes de terre
- 1/2 litre de lait
- 40 cl de crème fraîche
- 2 gousses d'ail
- sel, poivre, noix de muscade

Peler les pommes de terre, les laver et les trancher en fines lamelles. Les mettre dans une casserole avec le lait, ajouter suffisamment d'eau pour les couvrir. Saler, et faire bouillir.

Quand l'ébullition est atteinte, égoutter les pommes de terre. Frotter le plat à gratin avec les gousses d'ail et verser les pommes de terre dans le plat.

Ajouter la crème fraîche, poivrer et saupoudrer très légèrement de noix de muscade.

Enfourner à Thermostat 6 (180°) jusqu'à ce qu'une croûte dorée se forme à la surface (30 à 40 minutes).

**Suggestion**

Pour plus de légèreté, une partie de la crème fraîche peut être remplacée par de la crème allégée.

**SOLUTIONS**

**HORizontalement**

---

- 4. **ANTOINE** - Saint protecteur de la race porcine
- 5. **PIN** - Ancien château féodal aujourd'hui disparu
- 7. **REVERIE** - Maison de retraite / EHPAD
- 10. **COMPOSTELLE** - Chemin de la coquille
- 13. **ACG** - Nouveau nom du club de football
- 15. **HOSANNIERE** - Type de croix construit entre le Xème et XVème siècles et existant sur notre commune
- 17. **EOLIENNE** - Fonctionne avec le vent et produit de l'énergie
- 18. **TRAGWEIN** - Ville liée par un pacte d'amitié en Autriche

**Verticalement**

---

- 1. **CHATEAUMONTAGNE** - Nom de la commune durant la Révolution
- 2. **BROCHILLES** - Narrateur des fameux articles d'histoires patoisantes dans le "Blé qui lève"
- 3. **AMONEBURG** - Ville jumelée en Allemagne
- 5. **POITOUCHARENTES** - Région dont dépend la commune
- 6. **CASTELGARNIEROIS** - Nom des habitants de la commune
- 8. **GENCAY** - Chef lieu du canton
- 9. **PIBOUILLE** - Hameau disparu
- 11. **MAURICE** - Saint qui donne nom à notre ancienne foire
- 12. **MONCHANDY** - Manoir du XVème siècle

<p><b><u>LE COMITE DE REDACTION</u></b>                  François AUDOUX                  Régis LUCQUIAUD                  Claudine CHEVAIS                  Sylvie MIGNON                  Benoite BERNARDEAU                  Estelle LUCQUIAUD                  Huguette LEOBET                  Angela STEPHENS                  Laurence BUSSY</p>	<p><b><u>Publication assistée par ordinateur</u></b>                   Isabelle AUDOUX                  Michel ROUET                  Audrey LAVAGNE                  Françoise VETAULT                  Laurence BUSSY</p> <p>Remerciements à nos correctrices.</p>
---	--

# SOMMAIRE

Le Mot du Maire	2
Les numéros utiles	2
L'état civil	3
Le mariage de deux Conseillers	4
Le personnel communal	5
Le départ à la retraite de Thierry	6
La remise de médaille à Jean Vignault	7
Le point sur la rentrée scolaire	8
Les activités périscolaires	9
La cérémonie du 11 Novembre	10 - 11
La voirie	11
L'enfouissement des réseaux	12
Point sur les travaux sur les bâtiments	12 - 13
Internet et téléphonie mobile	14
Le nouveau site internet de la Commune	14
Les conseils municipaux	15 - 20
Le point sur le photovoltaïque	21
Le projet éolien Quatre Vents	21
Le projet de parc éolien de Château-Garnier	22
La mini-déchetterie	23
Dissolution du SEASV	24
Les auto-entrepreneurs de Château-Garnier	25
Retour sur les élections sénatoriales	26
La réforme territoriale	27
La Communauté de Communes du Pays Gencéen	28 - 29
Le Syndicat Mixte du Clain Sud	30
L'eau	31 - 35
Le plan d'entretien communal	36
Info en bref - Social	37 - 42
Office de Tourisme de Gençay	44 - 45
Jeux	46 - 47
La vie associative	48 - 58
Souvenirs et patrimoine	59 - 60
La page anglaise d'Angela	61 - 64
Les pages des gourmets	65 - 67
Solutions jeux	68



*François Audoux, Maire de Château-Garnier  
et son Conseil Municipal*

*seraient très honorés de votre présence lors des vœux  
de la Municipalité qui auront lieu le :*

*dimanche 4 janvier 2015 à 10 heures  
à la salle des fêtes de Château-Garnier.*

*A l'issue de ces vœux, nous partagerons le verre de l'amitié.*

---